

Analyse paysagère de l'arrondissement historique
et naturel du Mont-Royal

Historique et caractérisation des paysages

Juin 2010

Ville de Montréal, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine,
Conférence régionale des élus de Montréal



Nicole Valois, architecte paysagiste
Fauteux et associés, architectes paysagistes
Beupré et Michaud, architectes

Remerciements

Plusieurs personnes ont contribué à l'élaboration de cet ouvrage de près ou de loin. La réalisation du présent document est en somme le fruit des travaux réalisés par le consortium Nicole Valois Architecte paysagiste, Fauteux et associés architectes paysagistes et Beupré et Michaud architectes (voir ci-contre « Équipe de travail »). Les travaux ont été réalisés pour le compte de la Conférence régionale des élus de Montréal, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de la Ville de Montréal, dans le cadre d'un mandat sur l'analyse paysagère de l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Ils font suite aux commentaires formulés par un comité de suivi composé de représentants de ces trois organismes (voir ci-contre « Comité de suivi »).

D'autres personnes ont contribué à clarifier les connaissances en ce qui regarde surtout l'histoire. Au risque d'en oublier certaines, nous tenons à remercier Soeur Nicole Bussièrès, archiviste des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, l'archiviste Marc Lacasse et son assistant David Émond des archives des Prêtres de Saint-Sulpice, M. Ludger Beauregard, géographe et historien, Brian Young, auteur de l'ouvrage *Une mort très digne*, Pierre Ramet de la Société d'histoire de la Côte-des-Neiges et Myriam Cloutier du cimetière du Mont-Royal. De la Ville de Montréal nous tenons à remercier Denise Caron, historienne, Jean Laberge, architecte, Gabriel Bodson, conseiller en aménagement, Claude Dauphinais, architecte, ainsi que Germain Pigeon. La photographie de documents d'archives inédits a été confiée au photographe Normand Rajotte.

Équipe de travail :

Nicole Valois, Nicole VALOIS Architecte paysagiste
Marc Fauteux, Fauteux et associés architectes paysagistes
Josette Michaud, Beupré et Michaud architectes
Guy Tremblay, Fauteux et associés architectes paysagistes
Lucille Besson, Fauteux et associés architectes paysagistes
Marilyne Fleury, Fauteux et associés architectes paysagistes
Antonin Beupré, Fauteux et associés architectes paysagistes
Jean-François Bertrand, Fauteux et associés architectes paysagistes
Édith Julien, Fauteux et associés architectes paysagistes
Céline Mertenat, Beupré et Michaud architectes
Sabrina Painchaud, Beupré et Michaud architectes
Catherine Beupré, Beupré et Michaud architectes
Jean Poirier, archéologue consultant
Jean Décarie, urbaniste consultant

Comité de suivi :

Gilles Dufort, Ville de Montréal (SMVTP)
Françoise Caron, Ville de Montréal (SMVTP)
Claude Dauphinais, Ville de Montréal (SMVTP)
Isabelle Dumas, Ville de Montréal (SMVTP)
Michel Devoy, Ville de Montréal (SDCQMVDE)
Wendy Graham, Ville de Montréal (SDCQMVDE)
André Chouinard, MCCCCF, direction du patrimoine
Sophie Tanguay, MCCCCF, direction de Montréal
Virginie Zingraff, Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ)

Abréviations:

AHNMR: Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal
CRÉ: Conférence régionale des élus de Montréal
SMVTP: Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
SDCQMVDE: Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
MCCCCFQ: Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	1
INTRODUCTION	5
1. HISTORIQUE DES PAYSAGES DU MONT ROYAL	7
1.1. Avant-propos.....	9
1.2 Le mont Royal et les Montérégiennes avant l’habitat humain	10
1.3 L’occupation du mont Royal : préhistoire et période de contact.....	13
1.4 L’occupation du mont Royal : histoire	15
1.4.1 Première période: du temps de la ville fortifiée: 1760-1792	15
1.4.2 Deuxième période: de nouvelles limites pour la ville: 1792-1845	31
1.4.3 Troisième période: la Montagne se ressaisit: 1845-1880	50
1.4.4 Épilogue	82
2. CARACTÉRISATION PAYSAGÈRE	84
2.1 Méthodologie	86
2.2 Carte et liste des entités paysagères	88
2.3 Secteur des versants du sommet d’Outremont	90
OU - 1 Flanc nord-ouest: Université de Montréal et secteurs environnants.....	92
OU - 2 Flanc nord: Outremont	118
OU - 3 Bassin central et petit vallon: Les cimetières	124

2.4 Secteur des versants du sommet du Mont-Royal	144
MO - 1 Contrefort et colline: Parc du Mont-Royal	
MO - 2 Flanc est : Parc Jeanne-Mance et Hôtel-Dieu	146
MO - 3 Flanc sud-est: Campus McGill	156
MO - 4 Flanc sud-centre: Mille Doré	184
MO - 5 Flanc sud-ouest: Montée Côte-des-Neiges	196
2.5 Secteur des versants de la colline de Westmount	228
WE 1 Contrefort ouest et terrasse	230
WE 2 Les abords de Côte-des-Neiges	234
WE 3 Contrefort ouest et flanc ouest	256

CONCLUSION	264
------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE	266
---------------------	-----

ANNEXES

1. Carte des zones géomorphologiques	272
2. Carte des composantes marquantes	274
3. Fiche de données terrain et de données documentaires	276
4. Tableau synchronique des événements	278

Introduction

Cet ouvrage est le dernier d'une série de trois rapports déposés à la Ville de Montréal par le consortium Nicole Valois Architecte paysagiste, Fauteux et associés architectes paysagistes et Beaupré et Michaud architectes, dans le cadre d'un mandat de deux ans portant sur l'étude paysagère de l'AHNMR. Les deux premiers, le *Devis standardisé* et la *Revue de littérature et méthodologie* ont été déposés en décembre 2008.

Le *Devis standardisé* établit une méthode d'études paysagères pour les propriétés et secteurs de l'arrondissement. Le deuxième, en plus de décrire la méthode qui allait dicter la caractérisation et l'historique des entités présentés dans cet ouvrage, comprend les résumés d'une sélection d'ouvrages sur les paysages patrimoniaux, regroupés en trois thèmes : les guides et outils; les chartes et conventions et les analyses paysagères. Ils étaient destinés principalement aux planificateurs afin de les guider dans leur gestion des études paysagères des différentes propriétés de l'AHNMR.

Le présent rapport est aussi destiné aux planificateurs, mais également aux professionnels qui auront à réaliser des études sectorielles de l'AHNMR. Conçu comme une base de connaissances de l'histoire du mont Royal et des différents paysages qui composent l'arrondissement, il est complémentaire au *Devis standardisé*. L'*Historique et caractérisation des paysages* constituera en fait le document de base à consulter avant d'entreprendre une étude en profondeur d'un secteur selon la méthode proposée dans le *Devis standardisé*. Comme une porte d'entrée de la compréhension d'un lieu spécifique, il fournit une histoire, une iconographie, une bibliographie et identifie les éléments significatifs caractérisant ce lieu. Ces informations ne sauraient se substituer à celles d'une étude approfondie qui par exemple reconstituerait la chaîne des titres, donnerait l'état de conservation de la propriété et énoncerait les valeurs incarnées dans les éléments caractéristiques. En somme, le *Devis standardisé* et l'*Historique et caractérisation des paysages* se répondent et ils ont été conçus comme tels. Autrement dit, l'un apporte une méthode d'étude sectorielle en paysage tandis que l'autre agit comme première référence à cette étude.

Le regroupement en un seul volume de l'historique du mont Royal, d'une iconographie substantielle, du portrait des 354 entités qui composent l'AHNMR et d'indications quant à leurs éléments importants constitue la richesse de cet ouvrage. Le contenu a été réfléchi en fonction des besoins qui surgissent pour tout un chacun au moment d'une intervention sur le mont Royal : comment se présente ce paysage? Comment s'est-il formé? Qu'est-ce qui le caractérise? Ces questions sont essentielles avant de déterminer ce qu'il faut préserver, démolir et reconstituer. Loin de répondre à toutes les questions, ce rapport donne néanmoins un aperçu de la diversité de l'arrondissement où les petites et grandes propriétés, les domaines privés et publics, les ensembles architecturaux, paysagers et naturels se côtoient. La riche information qu'il contient guidera les études approfondies ultérieures, nécessaires à la prise de décision quant à la conservation des valeurs paysagères du mont Royal.

Les deux plus importants chapitres et les plus volumineux de l'*Historique et caractérisation des paysages* sont ceux sur l'historique (chapitre 1) et sur la caractérisation paysagère (chapitre 2). Le premier rend compte de l'histoire de la constitution des paysages du mont Royal jusqu'en 1880, période où une grande partie du territoire est devenue parc. Le second se présente sous forme de fiches et porte sur la caractérisation de 34 entités paysagères de l'AHNMR regroupées en trois secteurs autour des sommets d'Outremont, de Westmount et du Mont-Royal. La méthodologie décrite au chapitre 2 explique la démarche générale de la caractérisation paysagère incluant le découpage des entités employé à cette fin.

1. HISTORIQUE DES PAYSAGES DU MONT ROYAL



1. HISTORIQUE DES PAYSAGES DU MONT ROYAL

1.1 AVANT-PROPOS

Sources

Les principales sources de ce texte sont le Cahier terrier de l'île de Montréal, certains contrats de concessions, les descriptifs des Aveux et dénombremments de 1731 et de 1781, les cartes et plans du XVII^e au XX^e siècle, les études et les publications antérieures sur Outremont, Westmount, le quartier Côte-des-Neiges et le Golden Square Mile, les monographies sur les cimetières, le parc du Mont-Royal lui-même, les bassins de captation d'eau, les universités, les hôpitaux, les propriétés des religieux, de même que la synthèse que constitue l'Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel de la CBCQ. On trouvera en annexe une bibliographie sélective des ouvrages qui nous ont éclairés lors de la rédaction de ce texte.

Territoire à l'étude

Ce texte sur l'histoire de l'évolution du mont Royal ne se limite pas aux territoires circonscrits par l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, mais s'étend sur le territoire suggéré par la topographie.

Période à l'étude

Ce texte couvre la période de la préhistoire jusqu'aux années 1880. Les développements survenus après cette date, nombreux et enchevêtrés, sont consignés dans les 33 fiches synthèses des différents fragments de territoire de la Montagne.¹ Ces fiches présentées à la suite du survol historique, synthétisent d'abord l'évolution de chacun des fragments de territoire en se basant sur la cartographie et l'iconographie ancienne; par la suite, ces fiches présentent et commentent l'état actuel des lieux, sur la base de photos prises en 2008 et en 2009.



1795 - Carte de Samuel Gale et de Jean-Baptiste Duberger

1.2 LE MONT ROYAL ET LES MONTERÉGIENNES AVANT L'HABITAT HUMAIN

Le mont Royal est d'abord et avant tout une montagne et ses caractéristiques fondamentales doivent beaucoup plus à l'histoire de la terre qu'à l'histoire des hommes.

Dresser un portrait précis du mont Royal avant l'intervention des hommes, dans le cadre d'une étude historique sur l'évolution des paysages du mont Royal, relèverait de la démesure.

Nous nous limiterons à mettre en lumière les caractéristiques géomorphologiques et hydrographiques les plus importantes et à donner un aperçu des variations de ses écosystèmes.

Nous invitons le lecteur à se référer à l'étude de caractérisation du Mont-Royal, publiée par la Commission des biens culturels du Québec en décembre 2005, qui traite de ces aspects avec une grande ampleur et à des ouvrages spécifiques comme ceux de T. H. Clark, de G. Ritchot, et de Jean-Claude Robert

CLARK, T.H., 1972. *Rapport géologique : région de Montréal*. Ministère des Richesses Naturelles, Service de l'exploration géologique, Québec. ...

CLARK, T.H. *L'Histoire Géologique de Montréal*. 1. Tract #47 1er juin 1938 Université de Montréal La Terre écrit continuellement ses mémoires. ...

RITCHOT, G., 1988. *Le mont Royal: analyse morphologique et dérivation, étude réalisée pour le Service des loisirs et du développement communautaire*, Ville de Montréal, 49p.

ROBERT, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*. Montréal, Art global; Libre expression, 1994. 1 atlas (167 p.). ill. (certaines en coul.), cartes.

Géomorphologie

Le mont Royal appartient à un ensemble d'une dizaine de collines nommées Monterégiennes par Frank Dawson Adams en 1903, qui surgissent de la plaine du Saint-Laurent. Ces collines-sœurs se nomment :

- Saint-Bruno;
- Rougemont;
- Saint-Hilaire ou Beloeil;
- Johnson, Monnoir ou Saint-Grégoire;
- Saint-Paul, Abotsford ou Yamaska;
- Brome;
- Shefford;
- Mégantic.

Certains incluent également les collines d'Oka dans l'ensemble

Ces petites montagnes résultent de montées périodiques de magma à travers la roche sédimentaire de la croûte terrestre et leur répartition est le résultat du déplacement de la plaque terrestre.

Formées il y a plus de 125 millions d'années, toutes les Montérégiennes sont composées de roches ignées intrusives, parmi lesquelles se trouve le gabbro, et de roches métamorphiques provenant du réchauffement de la roche sédimentaire par le magma. Dans leur ensemble les roches des Montérégiennes sont très alcalines et contiennent des minéraux rares.

L'action abrasive du passage des glaciers a dégagé les Montérégiennes de la roche sédimentaire dans laquelle elles étaient presque complètement enfouies et a créé des dépressions suffisantes sur certains des sommets de ces collines pour qu'on y trouve aujourd'hui des bassins de captation de l'eau de pluie. Ces bassins ont créé notamment le lac Hertel du mont Saint-Hilaire, le lac Seigneurial du mont Saint-Bruno et la dépression du lac aux Castors du mont Royal.

Rappelons que, contrairement à la croyance populaire, les Montérégiennes ne sont pas des volcans éteints, puisque la montée du magma n'a jamais réussi à percer la croûte terrestre et à provoquer d'écoulement de lave. Par ailleurs, le chaînon des Montérégiennes se poursuit dans un alignement de volcans de l'océan Atlantique.

À la fin de la quatrième glaciation, il y a une douzaine de milliers d'années, le mont Royal forme un îlet au milieu de la mer de Champlain. Les alluvions, laissées par le déversement graduel de la mer vers l'Atlantique, créent les zones caractéristiques du flanc sud, propices à la pratique de l'agriculture.

Le mont Royal fait environ trois kilomètres de diamètre et atteint une altitude d'environ 232 mètres au-dessus du niveau de la plaine environnante. Son altitude est variée et comporte trois principales collines : la colline du mont Royal proprement dite, qui comporte deux sommets, le sommet du mont Royal proprement dit où est érigée la croix (232 m) et le sommet de l'abri (222 m), la colline d'Outremont ou mont Murray (215 m) et la colline de Westmount (201 m).

L'élévation la plus abrupte du côté est a été créée par la localisation de la cheminée de la montée du magma et en contrepartie la colline de Westmount serait un repli causé par l'apparition de la première colline. La rencontre des pentes, qui se déversent à partir des sommets, crée divers vallons, alors que la coulée entre la colline de Westmount et la colline du mont Royal crée un col, un passage naturel entre les versants nord et sud de la Montagne.

Hydrographie

Le mont Royal, né de l'intrusion de roches ignées, de la réaction des roches sédimentaires, de l'érosion des glaciers et de l'action de la mer de Champlain, sert de creuset à des sources des étangs et des ruisseaux qui se modifient de siècle en siècle. A l'arrivée des Européens, il restait principalement :

- les sources du nord du Domaine de la Montagne, provenant de la coulée de la Côte-des-Neiges, qui alimentaient différents bassins de survivance;

- le ruisseau qui circulait au pied de la Montagne en drainant ses

eaux vers les versants est et sud et qui irriguait sur son passage l'emplacement qui sera acquis par James McGill (voir ce ruisseau sur la carte publiée par William Grieg en 1839);

- le ruisseau Raimbault (nommé ruisseau Notre-Dame-des-Neiges sur la carte de Jacques Nicolas Bellin) provenant d'étangs marécageux du vallon ouest entre la colline d'Outremont et la colline du mont Royal (à l'emplacement de l'actuel lac aux Castors) et qui serpentait sur les terres de la Côte-des-Neiges;

- le ruisseau d'Outremont, parfois nommé ruisseau Provost, mais qu'on pourrait aussi nommer ruisseau Barsalou (voir le premier chapitre de la partie histoire), qui provenait du vallon est entre la colline d'Outremont et la colline du mont Royal (dans l'actuel cimetière mont-Royal) et qui serpentait sur les terres de la Côte Sainte-Catherine;

- le ruisseau Décarie ou Glen qui drainait les eaux de la colline de Westmount sur les terres de la Côte Saint-Antoine;

Aujourd'hui la canalisation a fait disparaître la plupart des ruisseaux de la Montagne, à l'exception :

- de certains tronçons du ruisseau d'Outremont encore visibles dans le parc Oakwood, sur la propriété des religieuses missionnaires de l'Immaculée Conception, et qui alimente encore un étang dans le cimetière Mont-Royal, de même que les bassins du parc Outremont et du parc Saint-Viateur;

- du ruisseau Glen dont on peut encore percevoir les traces dans le parc Westmount et un relent boueux dans le parc Summit;

- et du bassin Grand Séminaire anciennement alimenté par les sources du Domaine de la Montagne.

Écosystèmes

En raison des variations de température, le couvert végétal de la Montagne varie en fonction de l'altitude. Le pied du mont Royal appartient à la zone botanique 5a, favorable à l'établissement de l'érable à caryer. Plus haut, on entre en zone botanique 5b où on retrouve l'érable à chêne rouge et les chênaies près des sommets. Ces espèces étaient sans doute présentes lors de l'arrivée des Européens.

Les espaces qui comportent encore les espèces d'origine sont par ailleurs très restreints et cette modification a été initiée d'abord par les cultures effectuées au XVI^e siècle par les Iroquoiens au pied de la Montagne, et par la suite par les interventions d'agriculture intensive au Domaine de la Montagne. On sait également que les terres concédées à la Côte Saint-Antoine ont été préparées avant d'être concédées c'est-à-dire qu'on y a abattu des arbres pour permettre la culture des terres lors des premiers établissements de Français à la Montagne (voir le chapitre sur la première période historique). Par la suite, la coupe de bois de chauffage sur la partie haute de la Montagne et l'exploitation de vergers au XVIII^e et XIX^e siècles ont grandement modifié les écosystèmes naturels.

Comme le mentionne l'étude de caractérisation du mont Royal

en page 23 :

Les écosystèmes présents sur le mont Royal illustrent donc l'interaction constante entre le milieu naturel et l'activité humaine depuis des siècles. Cette rencontre a produit un ensemble d'espaces naturels et semi-naturels riches en arbres, en arbustes et en plantes herbacées. Le parc du Mont-Royal compte à lui seul plus de 108 000 arbres, dont 12 000 érables à sucre et 10 000 chênes rouges. À ce total s'ajoutent environ 9 500 arbres au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges.

En revanche, la multiplication des arbres fruitiers et des conifères sur la montagne, particulièrement dans les cimetières, a vraisemblablement accru la présence de certaines variétés d'oiseaux migrants et prolongé leur séjour, alors que l'introduction de mangeoires et de nichoirs a facilité l'établissement ou l'hibernation d'autres espèces.

La couche arbustive et florale est également très diversifiée et tributaire de nombreuses introductions humaines, bien qu'on y trouve encore des espèces indigènes, telles la sanguinaire du Canada.

Grâce à son couvert végétal, la Montagne accueille plus de 150 espèces d'oiseaux dont le petit-duc maculé et le pic à tête rouge et plus de 20 espèces de mammifères sans compter quelques reptiles et une multitude d'espèces d'insectes.

Certains grands mammifères ont disparu tels le chevreuil, l'ours et le castor; certaines espèces d'oiseaux ont également disparu, notamment la tourte (ref au tableau d'Antoine Plamondon la chasse aux tourtes) Certains reptiles ont subi le même sort en raison de l'assèchement des milieux humides : la grenouille des bois et le crapaud d'Amérique.

TRACES ENCORE DÉCELABLES

Nous reprenons ici les points les plus importants des données de l'étude de caractérisation du mont Royal, en y apportant des précisions et des commentaires supplémentaires.

Topographie

• La topographie des alentours du mont Royal a influé sur le découpage des côtes et le tracé des artères sur son pourtour.

La topographie naturelle a aussi découpé en zones distinctes plusieurs secteurs de l'agglomération (notamment Westmount) : le bas de la côte et la falaise, le plateau, la pente et le sommet.

Géologie

• À plusieurs endroits, les phénomènes géologiques sont visibles (falaises, coupes et escarpements rocheux), notamment le long de la voie Camillien-Houde, du chemin de la Côte-des-Neiges, de l'avenue Forest Hill, de la rue Cedar et de la rue des Pins, des sentiers du parc du Mont-Royal. Toutefois, ces phénomènes sont mis en évidence par l'intervention humaine qui a tranché dans la Montagne dans le but de la rendre accessible.

• L'exploitation de carrières sur le mont Royal (depuis la période préhistorique jusqu'à la fin du XIX^e siècle) a laissé des empreintes dans le paysage urbain en y traçant des ouvertures singulières dans le roc.

Par exemple, à Westmount, ces coupures ont créé des espaces séparés par la dénivellation : entre le chemin de la Vigne et l'avenue Holton, entre les avenues Thornhill et Stanton, à la rencontre de l'avenue Sunnyside et de l'avenue d'Upper Bellevue de même qu'entre le chemin du Belvédère et le chemin de la Côte-des-Neiges.

Hydrographie

• Le ruisseau Springgrove, qui coule dans le parc d'Oakwood et sur la propriété des religieuses missionnaires du Bon Conseil à Outremont, est le dernier qui subsiste.

• Bien qu'il ait disparu du paysage du chemin de la Côte-des-Neiges et qu'il soit maintenant canalisé, le ruisseau Raimbault a conservé au naturel son embouchure à la rivière des Prairies sur une portion de 300 m dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

• L'aménagement du lac aux Castors rappelle la présence d'un marécage sur la Montagne.

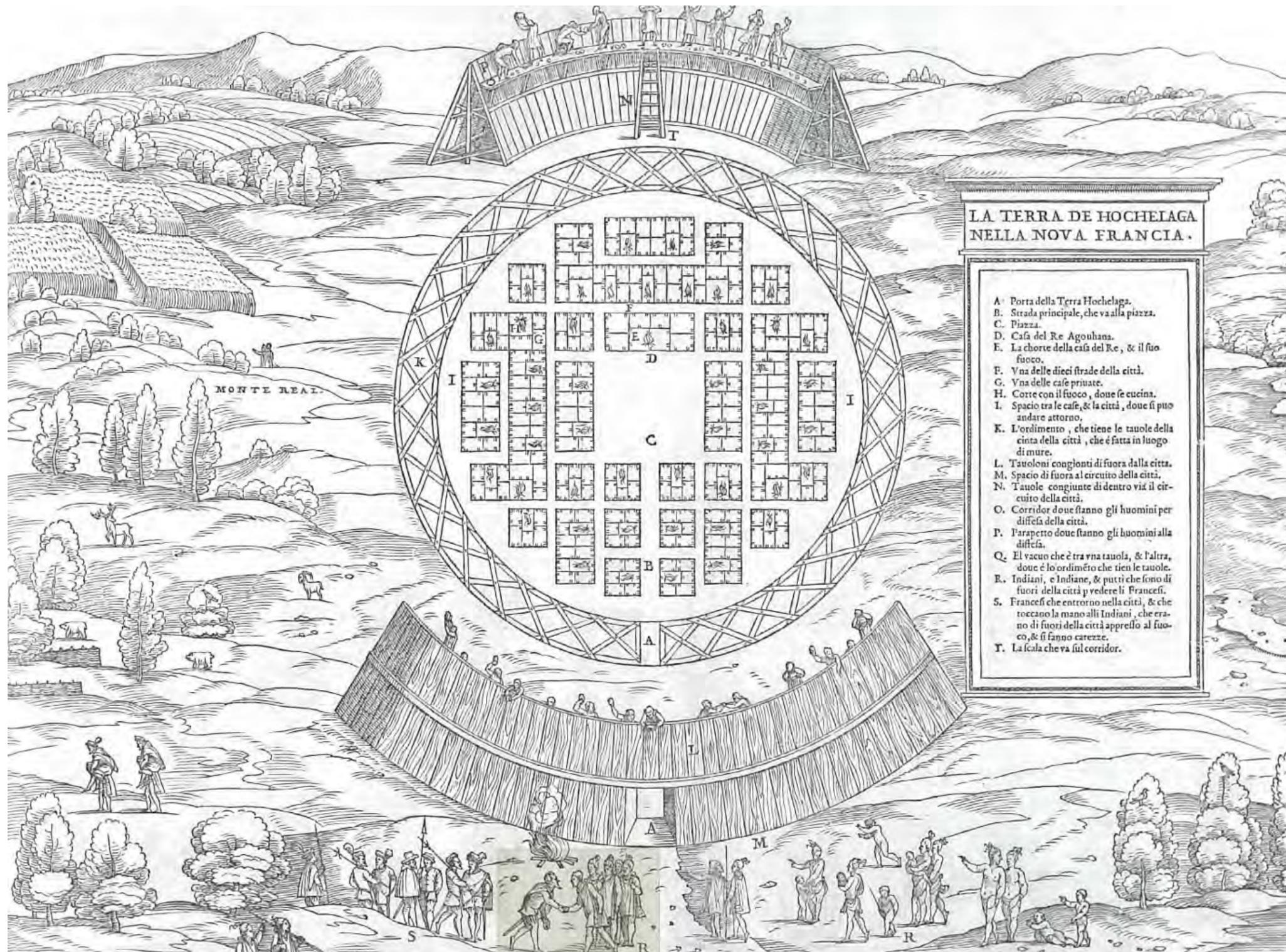
• Le bassin d'eau du domaine des Messieurs-de-Saint-Sulpice, de même que les plans d'eau du parc Westmount et du parc Outremont, témoignent de la présence de sources.

• Des plans récemment trouvés, datant de 1799 et de 1896 et illustrant les sources dans la partie nord du Domaine de la Montagne, peuvent servir de base pour retrouver l'emplacement actuel de ces sources qui ont été canalisées (voir les chapitres sur la deuxième et la troisième période historique et la fiche sur l'ancien séminaire de philosophie).

Écosystèmes

• On trouve des boisés qui témoignent de la forêt d'origine dans certains secteurs de la colline d'Outremont et du parc du Mont-Royal, ainsi qu'au parc Summit à Westmount.

• La diversité de la végétation qui se trouve sur le mont Royal (y compris dans les cimetières) attire une riche faune aviaire.



LA TERRA DE HOCHELAGA
NELLA NOVA FRANCIA.

- A. Porta della Terra Hochelaga.
- B. Strada principale, che va alla piazza.
- C. Piazza.
- D. Casa del Re Agouhana.
- E. La chorte della casa del Re, & il suo fuoco.
- F. Vna delle dieci strade della città.
- G. Vna delle case priuate.
- H. Corte con il fuoco, doue se cucina.
- I. Spacio tra le case, & la città, doue si può andare attorno.
- K. L'ordimento, che tiene le tauole della cinta della città, che è fatta in luogo di mure.
- L. Tauoloni congiunti di fuori dalla città.
- M. Spacio di fuori al circuito della città.
- N. Tauole congiunte di dentro vix il circuito della città.
- O. Corridor doue stanno gli huomini per difesa della città.
- P. L'arapetto doue stanno gli huomini alla difesa.
- Q. El vacuo che è tra vna tauola, & l'altra, doue è lo ordimeto che tien le tauole.
- R. Indiani, e Indiane, & puti che sono di fuori della città p vedere li Francesi.
- S. Francesi che entrorno nella città, & che toccano la mano alli Indiani, che erano di fuori della città appresso al fuoco, & si fanno carezze.
- T. La scala che va sul corridor.

1556 - La Terra de Hochelaga nella Nova Francia.

1556 - La Terra de Hochelaga nella Nova Francia. Ce plan accompagne la première relation imprimée des voyages de Jacques Cartier en 1534 et 1535. C'est le premier plan imprimé qui montre l'emplacement d'une ville canadienne. Tiré de Prima Relatione di Iacques Cartier della Terra Nuova de Giovanni Battista Ramusio.

1.3 L'OCCUPATION DU MONT ROYAL : PRÉHISTOIRE ET PÉRIODE DE CONTACT

Comme pour le chapitre précédent, il relèverait de la démesure de dresser un portrait précis du peuplement du mont Royal avant l'arrivée des Européens dans le cadre d'une étude historique sur l'évolution des paysages du mont Royal.

Nous nous limiterons à énoncer les grandes lignes de l'occupation à la période préhistorique et à la période de contact, c'est-à-dire la période allant du voyage de Cartier à la fondation de Montréal.

Nous invitons le lecteur à se référer à l'étude de caractérisation du Mont-Royal, publiée par la Commission des biens culturels du Québec en décembre 2005, qui traite de ces aspects avec une grande ampleur et à des ouvrages spécifiques comme les études d'Ethnoscop sur les sites préhistoriques du mont Royal, notamment le site BjFj 97, et celle de Robert Larocque sur les sépultures amérindiennes du mont Royal.

.1 Préhistoire

Depuis le milieu du XIX^e siècle, des archéologues amateurs ont répertorié des vestiges archéologiques préhistoriques dans le mont Royal (et également dans le mont Beloeil), confirmant les récits des explorateurs et des missionnaires du XVI^e et XVII^e siècle. Il suffit de rappeler les découvertes de J.W. Dawson et de William D. Lighthall, puis celles d'Aristide Beaugrand Champagne, dont les conclusions ont été revues par J.F. Pendergast et B.G. Trigger en 1972 puis par Robert Larocque et plus récemment par Roland Tremblay et par Jean Poirier, de la firme Ethnoscop.

La présence amérindienne sur le mont Royal est très ancienne. Les Amérindiens de diverses civilisations, allant de la période archaïque (3 000 ans AJC) jusqu'à la fin de la période sylvicole, qui va de l'an 1000 AJC à la période de contact, ont laissé des sépultures, tant sur la colline de Westmount que sur la colline d'Outremont.

Les premiers occupants de l'île sont des chasseurs et des pêcheurs nomades qui établissent leurs campements à proximité des cours d'eau. Ils trouvent dans l'île une faune abondante. Mais une particularité du mont Royal les attire de génération en génération : les dépôts de roches métamorphiques dont les propriétés sont particulièrement adaptées à la taille de projectiles et d'outils (ces roches sont nommées aujourd'hui Cornéennes d'Utica).

En 1997, une étude archéologique de la firme Ethnoscop a permis de confirmer la présence sur le mont Royal d'une immense carrière préhistorique (plus de 6 hectares) et de déterminer qu'il s'agissait à la fois d'un lieu d'extraction et de transformation de la pierre. Ce site pourrait remonter à la période archaïque et avoir été utilisé sporadiquement jusqu'à la fin de la période du sylvicole.

Par ailleurs, on sait, par les études archéologiques, qu'au fil des siècles le mont Royal est fréquenté par différents groupes amérindiens : au début, l'île attire des Amérindiens rattachés au bassin hydrographique du sud du lac Champlain, alors qu'à la période du sylvicole inférieur, les Amérindiens sont souvent rattachés à des groupes provenant du Niagara, tandis que d'autres

de ces groupes sont rattachés, tout au moins par leurs échanges commerciaux, aux Indiens du nord du Québec.

Les Indiens du sylvicole introduisent dans l'île de Montréal l'utilisation de la poterie et la pratique de l'horticulture, qui impliquent toutes deux un certain niveau de sédentarisation.

Ce n'est qu'à la période du sylvicole supérieur que les Amérindiens laissent des indices d'établissements permanents sur le mont Royal lui-même. Les fouilles de la firme Ethnoscop, aux environs de la carrière préhistorique, ont révélé l'existence d'artefacts de céramique de la période du sylvicole supérieur à proximité de la carrière, ce qui constitue un indice d'une fonction domestique probable.

La sédentarisation des Iroquoiens est accompagnée par un accroissement démographique important et par des mutations de l'organisation sociale et de l'habitat, dont le développement de villages entourés de palissades.

À partir de l'an 1300 de notre ère, l'île de Montréal est occupée par les Iroquoiens du Saint-Laurent. Ils y défrichent des champs et entreprennent de cultiver le maïs, le tabac, le tournesol, la courge et les haricots. Ils aménagent des villages à l'intérieur de l'île, sur les terrasses aux abords de la Montagne et occupent d'autres lieux où ils établissent des campements plus ou moins importants. Les connaissances sur le mode de vie des Iroquoiens que nous procurent les fouilles archéologiques avaient été annoncées dans les Voyages de Cartier :

[nous] marchames plus oultre, et envyron demy lieu de là, commançames à trouver les terres labourées et belles, grandes champaignes, plaines de bledz de leur terre, qui est comme mil de Brezil, aussi groz, ou plus, que poix, duquel vivent, ainsi que nous faisons de froument.

(Extrait de Les Voyages de Jacques Cartier, cité par J.-C. Marsan, op. cit., note 19, p. 31.)

Comme le débit des ruisseaux était à cette époque insuffisant pour leur permettre d'utiliser leurs canots, les Iroquoiens circulaient à pied à l'intérieur de l'île. Leurs sentiers suivaient naturellement les dégagements tracés par les ruisseaux. Ainsi, un sentier reliait la grève à la jonction de la rivière Saint-Pierre et du Saint-Laurent (Pointe-à-Callière) jusqu'au col de la Montagne entre la colline du mont Royal et la colline de Westmount (chemin de la Côte-des-Neiges); un autre contournait la Montagne sur son flanc sud-est en direction du versant nord-est et suivait le contour du mont Royal, sensiblement à l'emplacement du chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Ces sentiers sont illustrés en pointillé sur le plan dressé par Vachon de Belmont en 1702 (p. 11), et leurs amorces sont encore identifiables sur la carte de Franquet de 1752.

.2 Période de contact

Lors de son second voyage d'exploration, Jacques Cartier accoste à Hochelaga en octobre 1535. Après avoir traversé une partie de l'île de Montréal et marché environ 2 lieues, il rejoint le village d'Hochelaga.

Et au milieu de ces campagnes est située et assise ladite ville d'Hochelaga, tout près d'une montagne qui est, tout autour, labourée et fort fertile, de sur laquelle on voit fort loin. Nous nommâmes cette montagne le mont Royal. Ladite ville est toute ronde et clôturée de bois, sur trois rangs, à la façon d'une pyramide, en croix par le haut

(texte ancien adapté et cité dans La mesure d'un continent p. 49)

Le village amérindien visité par Jacques Cartier en 1535 est situé à quelques 8 kilomètres du point où il a accosté (2 lieues), à environ 1 kilomètre de la Montagne (un quart de lieue). À l'intérieur de la palissade se trouve une cinquantaine de maisons longues où loge une population d'approximativement 1 500 personnes. On ne sait pas encore exactement où se trouvait ce village. Par contre, on note que peu importe la localisation de la ville, Cartier est formel : ***près d'une montagne qui est, tout autour, labourée et fort fertile***

Une grande polémique entoure la véracité ou la symbolique du plan de Ramuzio qui accompagne la première édition des Voyages de Cartier et on sait que, depuis la découverte du site Dawson, de nombreux historiens et archéologues se sont relayés pour identifier la localisation de ce village quasi-mythique.

L'étude de caractérisation du mont Royal dresse un portrait synthétique de ces études et de leurs conclusions et nous invitons le lecteur à s'y référer.

Nous comprenons que le site d'Hochelaga n'est pas encore repéré et on peut encore espérer qu'on découvrira un jour son emplacement, comme cela a été le cas en 2005 pour le site Roberval Cartier à Québec.

Par ailleurs, on sait par les récits de Champlain qu'en 1611 il ne restait plus d'Indiens sédentaires dans l'île de Montréal, puisqu'il note que plus de 60 arpents de terre avaient été antérieurement défrichés par les groupes d'Amérindiens qui avaient quitté l'île depuis un temps indéterminé.

La cause de cette désaffection est également un grand sujet de discussion : maladies, luttes entre les différents groupes ethniques... Jean-Claude Robert estime pour sa part que l'explication la plus probable était que les conflits séculaires entre les nations amérindiennes du Nord-Est américain avaient été envenimés par le contact avec les Européens.

Dans les années qui ont suivi les voyages de Champlain, le commerce des fourrures de toute la Nouvelle-France est contrôlé par la Compagnie des Cents Associés. Sous la gouverne de cette compagnie, et plus tard sous celle de la Compagnie des Habitants, les Français continuent leur percée vers l'intérieur, remontant le Saint-Laurent et la rivière Outaouais jusqu'à la région des Grands-Lacs.

Plusieurs trafiquants de fourrures fréquentent sporadiquement l'île de Montréal où ils peuvent intercepter et acquérir les meilleures peaux, bien en amont de Québec. Des fouilles récentes, au pied des rapides de Lachine à l'emplacement de la maison Nivard de Saint-Dizier, ont établi que bien que l'établissement permanent de Ville-Marie ne se soit fait qu'en 1642, plusieurs Européens continuaient de fréquenter l'île et de commercer avec les Amérindiens pendant toute la première partie du XVII^e siècle.

.3 Traces encore décelables

Nous reprenons ici les points soulevés par l'étude de caractérisation du mont Royal :

- Les sentiers amérindiens ont influé sur le tracé des chemins de la Côte-des-Neiges (segment traversant la Montagne) et de la Côte Sainte-Catherine (segment le plus à l'est).

Sites archéologiques

- Carrière préhistorique du mont Royal;
- Site domestique voisin de la carrière préhistorique;
- Sépultures amérindiennes de Westmount;
- Sépultures amérindiennes d'Outremont;
- Autres sépultures des flancs du mont Royal (dont au cimetière du Mount Royal à l'emplacement du monument aux Pompiers).

Patrimoine archéologique amérindien

- D'importantes collections sont conservées par divers musées et institutions :
- Musée McCord d'histoire canadienne;
- Musée du Château Ramezay;
- Musée canadien des civilisations;
- Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal;
- Réserve des collections municipales à Montréal;
- Réserve des collections du ministère de la Culture et des Communications à Québec.

1.4 L'OCCUPATION DU MONT ROYAL : HISTOIRE

1.4.1 PREMIÈRE PÉRIODE, DU TEMPS DE LA VILLE FORTIFIÉE 1642-1760-1792

Nicolas Bellin estimait que le mont Royal avait deux sommets, alors que ses successeurs illustrent la Montagne avec trois, quatre et même cinq sommets. Par ailleurs, toutes les cartes, toutes les chroniques et tous les contrats, du XVII^e siècle au milieu du XIX^e, appellent le mont Royal La Montagne un point c'est tout.

.1 Portrait général de l'île de Montréal du temps de Ville-Marie

L'île de Montréal est la plus grande de la centaine d'îles de l'archipel situé à la rencontre du Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais. C'est également la plus accidentée de ces îles.

Dès le début du XVII^e siècle, l'archipel est sous la juridiction de la compagnie des Cent-Associés et est fréquenté sporadiquement par des aventuriers et des commerçants qui, à la suite du voyage de Champlain en mai 1611, viennent y faire la traite des fourrures. Au cours de la première moitié du XVII^e siècle, la compagnie des Cent-Associés distribue les îles de l'archipel de Montréal à de grands propriétaires terriens. Ainsi, les Jésuites prennent en charge l'île Jésus à titre de seigneur, Jacques Bizard acquiert l'île Major et l'île de Montréal est acquise par une société dévote française, la Société des Messieurs et Dames, pour la conversion des Sauvages. En 1642, cette société, fondée par Jérôme le Royer de la Dauversière, confie l'administration de la seigneurie à Paul de Chomedey de Maisonneuve.

Maisonneuve a pour mission de voir à l'organisation de la ville dans le fort de Ville-Marie, à l'établissement de colons sur l'ensemble de l'île et à favoriser l'évangélisation des populations autochtones, tandis que les marchands poursuivent le commerce des fourrures en divers postes de traites établis sur les rivages.

Pendant les vingt-et-un ans de son administration, Paul de Chomedey concède quelques fiefs et plusieurs terres en bordure du Fleuve. Ces terres, regroupées en côtes, sont découpées en longues bandes étroites perpendiculaires aux rives, permettant ainsi de donner front à un nombre maximal de propriétés le long du cours d'eau. Ce pattern est similaire au pattern adopté pour les seigneuries établies antérieurement en aval, le long du fleuve Saint-Laurent.

En 1657, les premiers Prêtres de Saint-Sulpice arrivent à Montréal pour assurer le ministère religieux. Dès 1663, les Prêtres de Saint-Sulpice prennent la relève de Paul de Chomedey dans l'administration de l'île et rachètent ensuite la seigneurie, dont la santé financière est précaire.

À titre de pasteurs, les Prêtres de Saint-Sulpice prennent en charge la paroisse Notre-Dame et ouvrent des missions dont le but premier est d'évangéliser les populations amérindiennes et dont le but secondaire est d'intégrer les autochtones dans le développement de la colonie.

À titre d'urbanistes, ils réorganisent Ville-Marie en traçant la rue Notre-Dame au sommet du coteau situé entre le fleuve et le ruisseau Saint-Martin et en y relocalisant l'église paroissiale et leur maison seigneuriale.

À titre d'administrateurs, les Prêtres de Saint-Sulpice perçoivent les cens et rentes et voient à la construction et à l'entretien des chemins et des moulins; à titre de propriétaires fonciers, ils poursuivent la concession des terres aux nouveaux arrivants; l'attribution des 1 375 concessions de l'île se poursuivra pendant plus de 175 ans.



1805 ou 1834 - Transcription de la carte de Jean-Baptiste Charles Bédard

Ville de Montréal, collection des cartes

Les concessions apparaissent d'abord sur les rives du Saint-Laurent, de la rivière Saint-Pierre, du ruisseau Saint-Martin et de la rivière des Prairies. Les concessionnaires y trouvent tout ce dont ils ont besoin pour leur établissement et leur subsistance : eau potable, terre arable, pierres de moellons granitiques¹, bois de construction, bois de chauffage, gibier, pêche et voies de communication fluviale.

Après le bornage des terres et la construction de leurs clôtures, requises par le libellé des contrats, les colons entreprennent le défrichage pour établir les cultures et l'élevage; ils contribuent par voie de corvée à l'établissement de routes plus ou moins carrossables.

Au fur et à mesure du développement des concessions, on voit s'ouvrir des forts, puis des moulins et ensuite des églises paroissiales pour desservir les habitants. Voici l'ordre géographique dans lequel les mentionne l'Aveu et dénombrement de 1731 : l'Enfant-Jésus-de-la-Pointe-aux-Trembles, Saint-François-d'Assise-de-la-Longue-Pointe, Les Saint-Anges-de-Lachine, Saint-Joachim-de-la-Pointe-Claire, Sainte-Anne du bout de l'île, Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies... Sainte-Genève et le Sault-au-Récollet ouvriront plus tard.

Les habitants des côtes viennent à Ville-Marie, la ville fortifiée par l'armée française, vendre le fruit de leur labeur et payer les cens et rentes dans la maison seigneuriale, le Séminaire de Saint-Sulpice, le jour de la Saint-Martin.²

Ce n'est qu'à la fin du XVII^e siècle que les seigneurs de Montréal procèdent au partage de la Montagne entre les censitaires et les notables de la ville. Toutefois, dès 1666, les seigneurs de Montréal s'étaient réservé une partie de la Montagne pour en faire un domaine seigneurial et y établir une mission, la mission de la Montagne. C'est là que surviendront les premières modifications d'importance du paysage de la Montagne.

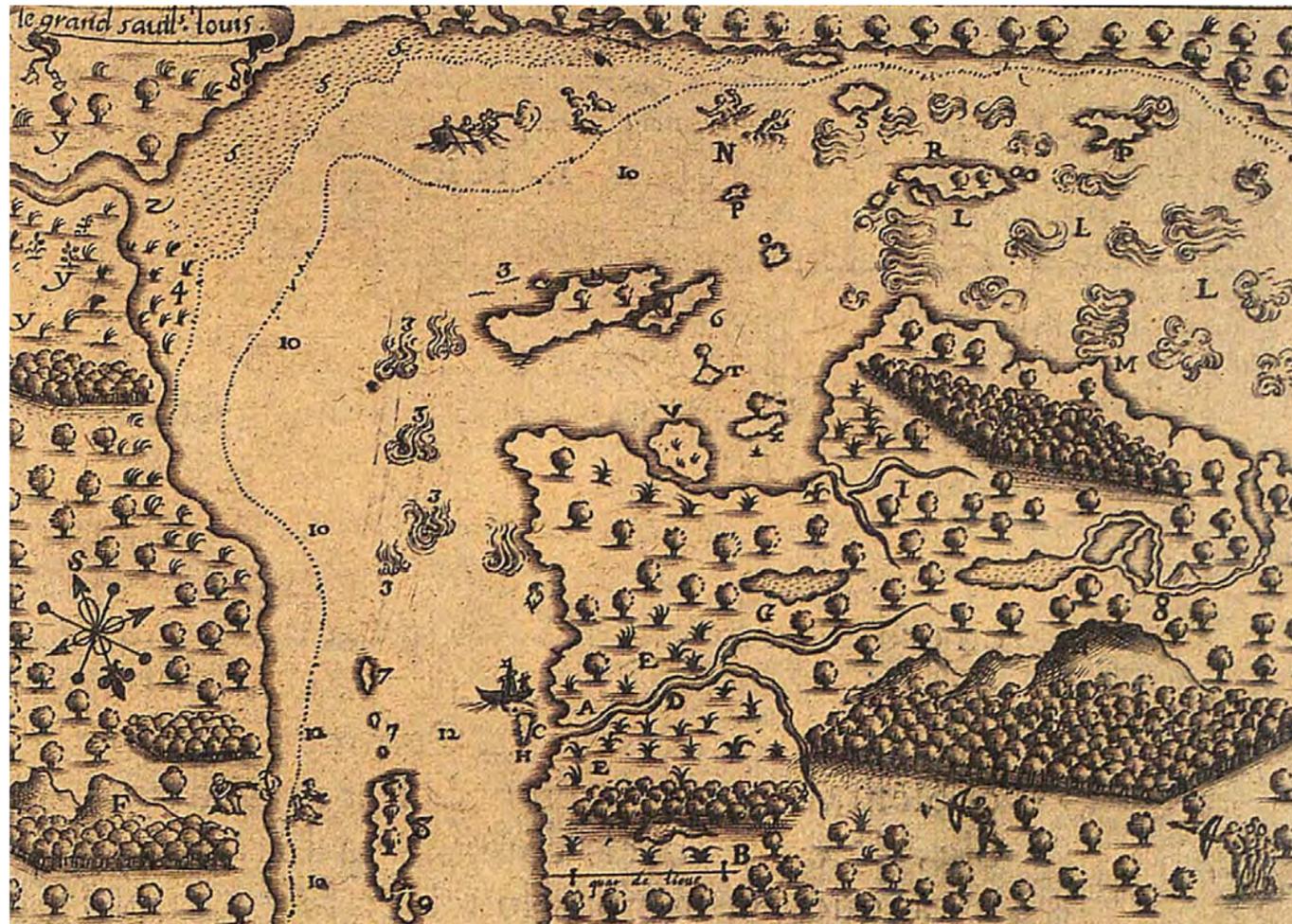
Cette carte attribuée au Sulpicien Jean-Baptiste Charles Bédard illustre l'ensemble des concessions de l'île de Montréal; chaque terre initialement concédée est désignée par un numéro qui réfère au cahier terrier de la seigneurie de Montréal, conservé aux archives de Saint-Sulpice. Le tracé de ce plan résume tous les procès-verbaux d'arpentage qui ont suivi chacun des actes de concessions.¹

On comprend de la rigidité du tracé des limites de chacune des terres, que les notaires et les arpenteurs, qui procèdent au partage de la seigneurie, ont pour mandat d'en arriver à une description stricte et simple des concessions, qui ne prend en ligne de compte que les accidents géographiques majeurs : le Fleuve, la rivière des Prairies, le ruisseau Raimbault, la Montagne.

¹ La date de ce plan varie d'une source à l'autre : 1805-1815-1830-1850... Comme Jean-Charles Bédard est décédé en 1825, cela nous laisse 1805 ou 1815... Mais l'archiviste de Saint-Sulpice, Marc Lacasse, pense que cette carte est une compilation faite par quelqu'un d'autre que Bédard à partir des travaux de classement des cahiers terriers faits par J-C. Bédard car ce document, qui ne nous est connu que par des transcriptions, ne semble pas faire partie des archives de Saint-Sulpice (à suivre)

¹ Laissées par le passage des glaciers.

² Le 11 novembre.



1613 Carte de Champlain Le Grand Sault Saint-Louis

.2 Portrait d'ensemble de la Montagne avant le partage du territoire

Cette Montagne, nommée mont Royal par Jacques Cartier lors de son 2^e voyage, a été à juste titre identifiée par Champlain et par les géographes subséquents comme faisant partie d'un ensemble, celui auquel nous attribuons aujourd'hui le nom de montérégiennes.

La Montagne présente deux masses principales séparées par une coulée et comporte trois, quatre ou encore cinq sommets, selon l'appréciation qu'en ont les cartographes.

Elle est éloignée du rivage et de la ville fortifiée; sa topographie permet d'avoir des points de vue en plongée vers les rivages. Mais, comme en témoignent les imprécisions de tracé et les erreurs de localisation relative des secteurs situés à l'est et à l'ouest de la Montagne sur les cartes antérieures à 1850, il ressort que la complexité du relief de la Montagne a mystifié les cartographes pendant plusieurs années et faussé la mesure et la compréhension du paysage (voir à cet effet comment la carte de 1834 d'André Jobin localise le chemin de la Côte Saint-Luc (Chemin Queen Mary actuel) plus au sud que le chemin de la tannerie des Bélair (boulevard Mont-Royal actuel), alors que la réalité est inverse). De plus, avec leur topographie mouvementée certaines parties de la Montagne ne se prêtent pas facilement au lotissement utilisé ailleurs dans l'île.

Par ailleurs, les inconvénients causés par le relief de la Montagne sont compensés par de nombreux avantages :

- les terrains y sont bien drainés et ne sont jamais soumis aux inondations,
- il s'y trouve des sources d'eau potable et des ruisseaux desquels on peut se faire des réserves d'eau sans avoir à creuser de puits,
- deux types de pierre s'y trouvent en abondance à fleur de sol : la pierre calcaire et le gabbro,¹
- la pierre calcaire peut être transformée en chaux et fournir le mortier indispensable à la construction des ouvrages en maçonnerie,

des forêts de bois dur couvrent la quasi-totalité de la Montagne, ce qui en fait une réserve de bois enviable, tant pour la construction que pour le chauffage et l'alimentation des fours à chaux.

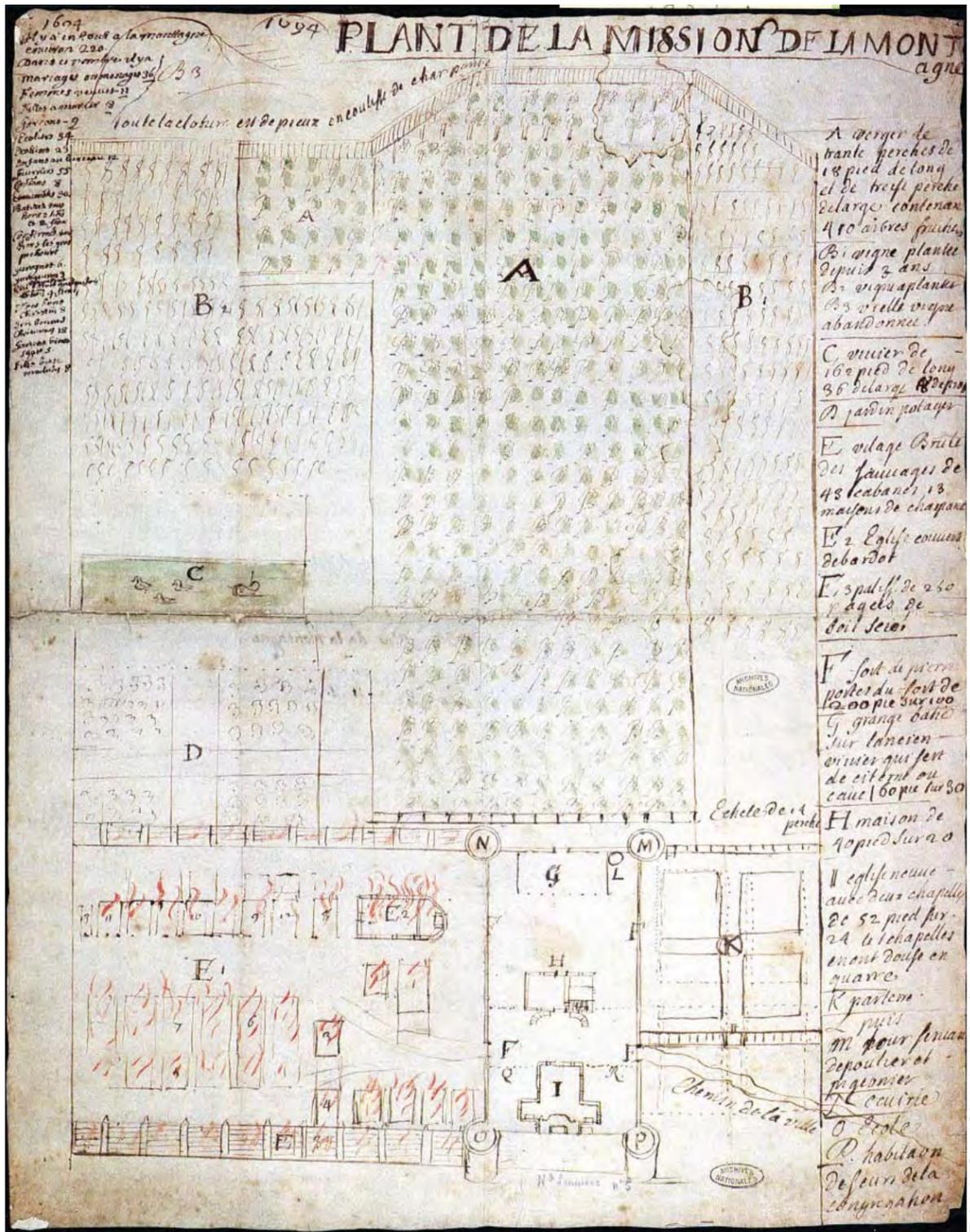
C'est vraisemblablement pour tirer le maximum d'avantages de ces caractéristiques de la Montagne que le supérieur de Saint-Sulpice, Gabriel de Queylus, met fin en 1666 au balbutiement de partage de la Montagne entrepris par ses prédécesseurs.

Il interrompt toute concession à l'ouest du Coteau Saint-Louis² et reprend possession de l'extrémité de trois terres qui avaient été concédées sur les hauteurs de la Haute-Folie.³

¹ Voir en page 3 la formation du gabbro sous l'effet de fusion du calcaire

² Sur lequel a notamment déjà été concédée la terre de Bénigne Basset (concession 150A) et dont hériteront les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph en 1730 et sur laquelle sera transféré l'Hôtel-Dieu au XIX^e siècle

³ La continuation des terres d'Hurtubise, de Prudhomme et de Descarris à la Côte Saint-Joseph (au sud du chemin de la Haute-Folie, boulevard René-Lévesque actuel). Cette expropriation a donné lieu à des contestations judiciaires qui se sont poursuivies pendant trois décennies, jusqu'à la remise de terres de la Côte Saint-Antoine en dédommagement.



1694 - Vachon de Belmont, Plan de la mission de la Montagne

Reprise de la légende du plan de la mission de la Montagne

LA MISSION de la Montagne

A verger de trente perches de 18 pied de long et de trente perche de large contenant 410 arbres fruitiers
B1 vigne plantée depuis 3 ans
B2 vigne à planter
B3 vieille vigne abandonnée

C verger de 162 pied de long 36 de large 80 de p...
D jardin potager

E village brûlé des Sauvages de 43 cabanes, 13 maisons de charpente

E2 Église couverte de bardot

E3 Paliss de 250 pagées de bois ...

F fort de pierre portes du fort de 200 pie sur 100
G grange bâtie sur l'ancien verger qui sert de citerne ou ... 60 pie sur 30

H maison de 40 pied sur 20

I Église neuve avec deux chapelle de 52 pied par 24 le 1 chapelle en ont douze en quatre

K parterre

L puis

M tour servant de poulie et pigeonier

N Ecurie

O Ecole

P habitation des soeurs de la congrégation

A Verger de trente perches de 18 pied de long et de trente perche de large contenant 410 arbres fruitiers

B1 Vigne planté depuis 3 ans
B2 Vigne à planter
B3 Vieille vigne abandonnée

C verger de 162 pied de long 36 de large 80 de p...

D jardin potager

E1 Village brûlé des Sauvages de 43 cabanes, 13 maisons de charpente

E2 Église couverte de bardot

E3 Paliss de 250 pagées de bois ...

La légende de Boil Seioi

F fort de pierre portes du fort de 200 pie sur 100
G grange bâtie sur l'ancien verger qui sert de citerne ou ... 60 pie sur 30

H maison de 40 pied sur 20

I Église neuve avec deux chapelle de 52 pied par 24 le 1 chapelle en ont douze en quatre

K parterre

L puis

M tour servant de poulie et pigeonier

N Ecurie

O Ecole

P habitation des soeurs de la congrégation

F fort de pierre portes du fort de 200 pie ...

G grange bâtie sur l'ancien verger qui sert de citerne ou ... 60 pie sur 30

H Maison de 40 pied sur 20

I Église neuve avec deux chapelle de 52 pied par 24 le 1 chapelle en ont douze en quatre

K parterre

L puis

M tour servant de poulie et pigeonier

N Ecurie

O Ecole

P habitation des soeurs de la congrégation

.3 Le cadre de vie à la Montagne

Domaine de la Montagne

De 1666 jusqu'à 1698, plus aucune terre n'est concédée dans les parages de la Montagne.¹²

En 1675, les Prêtres de Saint-Sulpice établissent une mission à même le Domaine de quelque 420 arpents qu'ils se sont réservés sur le flanc sud-ouest de la Montagne.

Cette mission, qui remplace celle de la Présentation³ sur les îles Dorval, est située sur un plateau, sous la coulée de la Côte-des-Neiges. L'endroit permet d'avoir une vue en plongée vers la rivière Saint-Pierre, mais également vers la ville fortifiée.

Les premiers missionnaires de la Montagne sont Guillaume Bailly et Joseph Mariet. En 1680, François Vachon de Belmont prend la relève. La mission compte alors 210 personnes qui cultivent en commun plusieurs centaines d'arpents et se partagent 43 maisons longues et 13 maisons de charpente réunies derrière une palissade de bois.

Les occupants entreprennent la mise en valeur du Domaine et abattent de nombreux arbres dans la partie basse du Domaine (au sud de la rue Sherbrooke actuelle) pour ouvrir les terres à la culture et pour satisfaire les demandes du gouverneur de la Barre de garder un lien visuel entre la ville et la mission, afin que les habitants de l'une et l'autre puissent mutuellement se porter secours.

Ils érigent une autre palissade de bois pour cultiver dans leur enceinte des arbres fruitiers, des vignes, de même que des légumes et des petits fruits dans un potager, sans oublier des fleurs dans un parterre situé à l'entrée du fort. Ils creusent des viviers pour retenir l'eau des sources de la Montagne qui servent à abreuver l'ensemble de la population et à faire l'élevage d'oiseaux aquatiques.

En 1685, M. de Belmont fait construire à ses frais un fort de pierre attenant à la palissade de la mission; ce fort, construit avec des pierres extraites sur le site et du mortier préparé avec de la chaux sortie du premier four à chaux construit sur la Montagne, comprend un mur d'enceinte, quatre tours cylindriques coiffées de poivrières⁴, une résidence et un vivier (qui sert ensuite de citerne lorsqu'on on érige une grange au-dessus) de même qu'une église en forme de croix latine.

1 Il convient de souligner ici que dans l'esprit du XVIIe siècle, les limites de ce qu'on considère comme la Montagne ne sont pas celles d'aujourd'hui. Ainsi, la limite sud du Domaine de la Montagne est la falaise qui surplombe la rivière Saint-Pierre (sensiblement aux abords du boulevard René-Lévesque actuel)

2 Les seigneurs concentrent leur effort sur l'établissement et la mise en valeur du Domaine de la Montagne. Les dimensions et la fonction de leur domaine respectif ont fluctué au cours des ans. D'abord consacré à la mission de la Montagne, le Domaine deviendra exclusivement un domaine agricole de 1708 à 1856 pour servir ensuite à des fins d'enseignement

3 Nommée également Gentilly dans certains textes

4 Les deux tours du Grand Séminaire sont les reliques du fort de Belmont

Cette connaissance détaillée de ce fragment du paysage de la Montagne est fondée sur les contrats de construction et de location, sur les écrits de François Vachon de Belmont et sur l'admirable plan de la mission de la Montagne daté de 1694, retrouvé fortuitement il y a une trentaine d'années à Paris, dans les archives de la Louisiane. Ce plan, qui illustre l'incendie de la mission survenue le 11 septembre 1694, nous révèle la localisation des vergers, des vignes (B1, B2, B3), du jardin potager (D) et du parterre (K); il nous apprend la dimension du village indien à cette date (250 pagées de palissades⁵), l'adaptation de la palissade des vergers à la topographie du mont Royal et la localisation de l'entrée dans le fort à partir du chemin en provenance de la ville.⁶⁷

Outre le désastre du 11 septembre et l'énumération des installations, ce plan nous révèle que les seigneurs de Montréal s'en tiennent à une composition strictement cartésienne pour le cœur de leur domaine. À part les éléments d'architecture (les quatre tours cylindriques et l'escalier en fer à cheval), presque tout est rectiligne, ordonnancé à angle droit, tracé au trécaré depuis la palissade à l'alignement des maisons longues, en passant par les parois du bassin, les rangées d'arbres fruitiers et les pieds de vigne. N'échappent à cette règle que le chemin qui peine à graver le talus et la partie nord de la palissade qui épouse le contour de la falaise.

Quelle que soit la rigueur de sa composition, le Domaine de la Montagne constitue un lieu de civilisation enviable, avant comme après l'incendie.

Madame l'intendante et sa compagnie prennent l'habitude de s'y délecter... Je vous conseille de vous en faire honneur et de tâcher à gagner son amitié afin qu'elle ait cette complaisance pour vous de n'y aller que rarement⁸

Après le déplacement définitif de la mission vers le Sault-au-Récollet, les seigneurs de Montréal poursuivent la mise en valeur de leur domaine. Ils emploient des métayers qu'ils logent d'abord dans les tours du fort puis dans une maison de pierre construite exprès; ils louent leur four à chaux à des maçons; ils transforment une des tours en chapelle. Ils font graduellement ériger des murailles de pierre en remplacement de la palissade de bois, construire un pressoir à cidre en remplacement de la grange, agrandir et surélever leur maison de campagne.

Les seigneurs continuent surtout de faire défricher les parties

5 Une pagée faisait 10 pieds français, soit approximativement 3 mètres

6 Noter qu'inversement, sur les plans de la ville fortifiée dressés par Jacques Levasseur de Nérée et par Chaussegros de Léry, ce chemin s'appelle Chemin de la Montagne

7 La découverte tardive de ce plan explique toutes les interprétations erronées qui ont pu être apportées sur l'organisation du Domaine de la Montagne et du fort de Belmont avant 1970. Pour en apprendre davantage sur l'histoire du Domaine de la Montagne à cette époque, voir Empreintes et reliefs de la Montagne, Beau-pré et Michaud architectes, octobre 2006

8 Lettre de Louis Tronson, P.S.S., à François Vachon de Belmont, 1695

basses du Domaine et d'y implanter des cultivars adaptés au climat. Ils font des cultures en serre, utilisent des boîtes de verre pour favoriser la croissance des melons, élèvent des animaux domestiques, non seulement des chevaux et des vaches, mais aussi des paons et des canards. Ils abandonnent la culture de la vigne au cours du XVIIIe siècle et consacrent leur terrain enclos à la culture de diverses variétés d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers, pêches abricotiers). Par ailleurs, on récolte suffisamment de pommes à la Montagne pour en porter à vendre à Québec.

Il y a deux mois que je demeure à la montagne pour y avoir soin de faire ramasser les pommes et faire faire le cidre. Nous n'en ferons guère que quinze ou seize barriques au lieu que l'année dernière il y en eut trente. Il est vray qu'enous avons veaucoup perdu de pommes. Nous en avons même envoyé à Québec, plusieurs barrique qui ont été vendues à l'arrivée des vaisseaux.⁹

On peut énoncer que les seigneurs de Montréal ont joué au XVIIe et au XVIIIe siècle le rôle que joueront les écoles d'agriculture, et même les jardins botaniques, du XIXe et du XXe siècle. Et il y a fort à parier que ce sont eux qui importent pour leurs censitaires les semences et les boutures qui sont utilisées sur les terres en périphérie du Domaine.

Il convient par ailleurs de remarquer que les P.S.S. conservent comme réserve boisée les parties hautes de leur propriété.

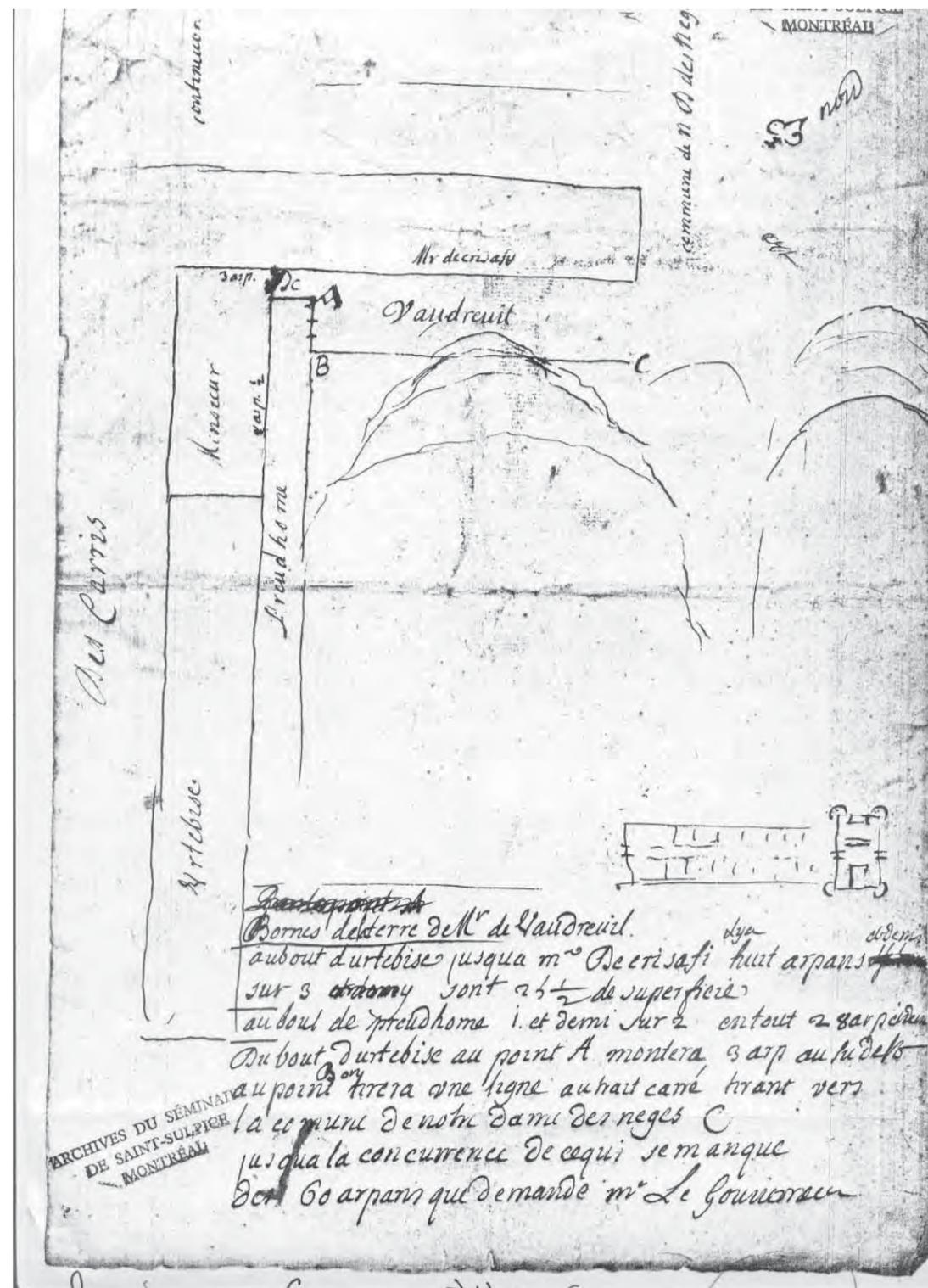
9 Lettre d'Antoine Forget, P.S.S., à M. Lechassier, 1706, A.P.S.S.M



- Domaine de la Montagne
- Barsalou
- Raimbault
- Côte-Sainte-Catherine
- Côte-Sainte-Antoine
- Côte-des-Neiges
- Côte-Saint-Louis
- Côte-Saint-Joseph
- Fief Saint-Joseph

1778 - report des domaines, des fiefs et des côtes sur le plan de Péladeau

BMA



1704 - carte de François Cheze accompagnant le procès verbal de bornage des terres de Monsieur de Vaudreuil

APSSM

Concessions et lotissement

Au cours des années 1690, les seigneurs de Montréal estiment que le temps est venu de concéder les terres autour de la Montagne.

En 1694, ils font borner les terres de la Côte Sainte-Catherine et en 1698, ils font borner les terres de la Côte-des-Neiges par Gédéon de Catalogne. À partir d'un point précis sur la Montagne (situé selon ses projections quelque part sur le sommet de l'abri), Gédéon de Catalogne établit le partage entre le Domaine de la Montagne et les terres de la Côte-des-Neiges, et la concession qui sera ultérieurement concédée à Raimbault.

À la même période, au terme de trente ans de poursuites judiciaires, les seigneurs concèdent trois premières terres à la Côte Saint-Antoine. Ces terres vont à Louis Hurtubise (617C), François Prud'homme (618C) et Paul Descaris (620), les héritiers des trois concessionnaires expropriés de la Haute-Folie. Les contrats de concession spécifient que ces terres cédées en compensation ne pourront être occupées que lorsque les Indiens de la mission auront définitivement quitté la Montagne.¹ Les autres terres de la Côte Saint-Antoine sont finalement attribuées entre 1708 et 1713.

Même si le relief s'y prête mal, le lotissement des flancs de la Montagne se fait en recourant au procédé des longues lisières étroites définies par des lignes parallèles les unes aux autres.

Les terres de la **Côte Sainte-Catherine** font généralement 3 arpents sur 30 et sont établies de part et d'autre du sentier qui deviendra le chemin de la Côte Sainte-Catherine. Cela implique que chaque concessionnaire est propriétaire d'une partie accidentée boisée et d'une partie en pente douce plus propice à l'agriculture.

Les terres de la **Côte Notre-Dame-des-Neiges** font généralement deux arpents de large. Celles qui sont à flanc de colline rejoignent les terres de la Côte Saint-Antoine au-delà du sentier qui franchit la coulée, alors que celles établies plus au nord dans la plaine sont réparties de part et d'autre d'une commune de deux arpents de large au milieu de laquelle serpente un ruisseau qui prendra le nom de ruisseau Raimbault.

¹ Par contre, ces trois contrats précisent que les concessionnaires n'auront rien à déboursier pour les travaux de mise en valeur effectués par les Indiens sur ces terres. Cette remarque fait réfléchir sur les travaux qui étaient confiés aux autochtones dans les différentes missions. Il n'est pas impossible que le défrichement faisait partie de ces tâches et que cela puisse expliquer les déplacements successifs que subissent les missions, tant celles des Prêtres de Saint-Sulpice que celles des Jésuites.

Cette commune est mentionnée sur le plan de 1702 de Vachon de Belmont et décrite dans l'Aveu et dénombrement de 1731.

Que dans la septe et dernière coste² nommée Notre-dame des Neiges située au bout des profondeurs de celle cy et partagée en deux rangs d'habitans par une commune de deux arpens de large au milieu de laquelle est un chemin de Roy qui court sud'est et Nord'ouest,...
(p. 88)

Une propriété, concédée après l'intervention de Gédéon de Catalogne, diffère considérablement de ses voisines. Il s'agit de la concession 892 du marquis Philippe de Rigaud de Vaudreuil qui réunit 60 arpents à la jonction des terres de la Côte Notre-Dame-des-Neiges et de la Côte Saint-Antoine.

Les terres de la **Côte Saint-Antoine** varient de deux à quatre arpents de large et sont établies de part et d'autre du sentier qui deviendra le chemin de la Côte Saint-Antoine. Elles se poursuivent jusqu'au sommet de la colline et rejoignent les terres de la Côte-des-Neiges.

En février 1708, une ultime terre de 6 arpents sur 12 est concédée à la Côte Sainte-Catherine au tanneur Gérard Barsalou (637D) qui y est déjà établi à titre de locataire.

Le mois suivant, le résidu de la Montagne, une propriété de quelque 500 arpents est acquise par le notaire Pierre Raimbault. Le texte de l'acte de concession confirme une grande connaissance de la part des seigneurs et de leur notaire de l'identité des propriétaires voisins, mais une certaine méconnaissance face à l'étendue de la Montagne. Ce texte confirme aussi que les seigneurs se reversent le droit d'utiliser 1/60e du bois sur la terre de Raimbault.

*.....la quantité de terre qui se trouvera entre la terre de trois arpens de front dcy devant concédée au Sr Du Buisson et une ligne qui sera tirée entre les terres des Mesd Srs Seigneurs et celle de Jean Le Duc en suivant le Rumb de vens des terres du Duc depuis le bout des terres des habitans de la Coste St Joseph sur toute la profondeur qui est a present non concédée tenant la totalité d'un bout par devant aux terres dud. LeDuc et des hoirs de deffunt Jean LeDuc son père, de goyer, de Chevalier, des hoits de deffunt Gateau, de Prudhomme, de Piceau, et de partie de celle de la Dlle Duclos, d'autre Bout partie aux terres des habitans de notre Dame de Neiges et partie à celle de **Barsalou** et autre de la Coste Ste Catherine d'un Costé aud Sr Dubuisson d'autre part aux terres du Domaine de mesd Sr L'effect de quoy le dit sieur preneur fera incessanmt mesurer les d terres et ouvrir tous les chemins qu seront nécessaires. Pour la commodité publique Laisser enlever la mesd Seigneurs ou par tel qui, il leur plaira un arpens de bois de bout sur chaque soisante*

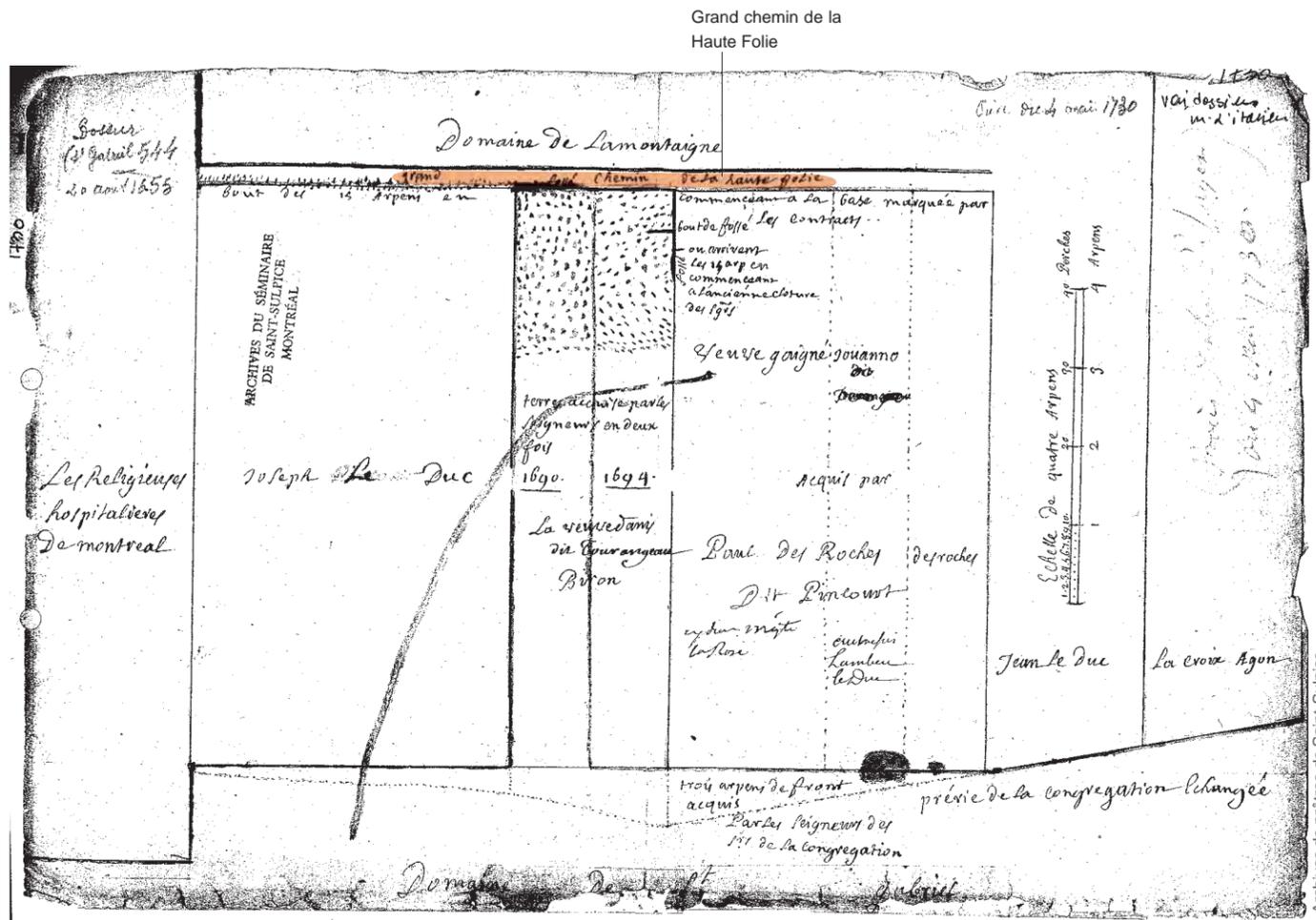
² L'Aveu et dénombrement de 1781 apporte la précision suivante : derrière la montagne de Montréal

arpens de la contenance des d terres comfromémt la L'orde Monseignr l'intendant du deuxième juillet 1708 (?) Ensemble les bois dont Mesd Sr Seigneurs auront Besoin pour leur Batimt et Clôture fut toutes les dt terres sans en rien paier ...

Extrait de l'acte de concession 637 D AP.S.S.M

Ce partage du territoire entre des agriculteurs, des tanneurs, des marchands et des notables est concrétisé par l'établissement de clôtures sur les lignes mitoyennes des propriétés. La mention de ces clôtures fait aussi partie des actes de concessions.³

³ Ces clôtures se perpétueront pendant plusieurs générations ; elles ont été relevées par les cartographes de 1867 et apparaissent sur la carte des fortifications, même au milieu des boisés, permettant ainsi de retrouver la limite des terres sur cette carte topographique



1730 - Procès verbal d'Angers

de la faculté de Paris Supérieur de Messieurs
 les Ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice
 Seigneur propriétaire de lad. Isle de
 Montreal & autres lieux, lequel assiste
 de M. Michel Carlier l'un de Mess.
 J. Ecclésiastiques & leur economes audit
 Villemarie & Reconnu & confesse avoir baillé
 & concédé à Filibre de Cur des marais & d'
 atoujours à Gerard Barsalou N. Famme
 demeurant à la Côte St. Catherine en cet
 Isle de present & acceptant premier pour lui
 & hoirs & a jours cause & l'avenir Un con.ffe
 de terre sise proche lad. Côte St. Catherine
 de la contenance de six arpens de front sur
 douze arpens de profondeur de lad. quantité de
 terre non concédée & intrudant en concédant au

1708 extrait de l'acte de concession à Barsalou 637-C

aux terres dud. Le Duc et des hoirs de
 Deffame Jean le Duc son pere de Goyer,
 de chevalier, des hoirs de Deffame
 Gateau, de Puidhorne de Piccard, et de
 partie de celle de la J^{lle} Du Clos, d'autre
 Pour partie aux terres des habitans de
 Notre Dame des Neiges et partie a celle
 de Barsalou et autre de la Coste s^{te}
 Catherine d'un Costé aud. P. Dubuiffon



1708 - extrait de l'acte de concession à Rimbault 637-D

Archives de prêtres de Saint-Sulpice

Voies de communication

Les trois côtes ont chacune leur chemin de communication avec la ville fortifiée mais, à cette époque, il n'existe pas de communication entre la Côte Sainte-Catherine et la Côte Notre-Dame-des-Neiges.¹

Le chemin de la Côte-des-Neiges traverse le Domaine de la Montagne pour rejoindre le chemin de la Montagne jusqu'à la ville fortifiée. Du côté nord, il se prolonge déjà jusqu'aux terres de la Côte de Saint-Laurent.

Le chemin de la Côte Sainte-Catherine, ouvert en 1709, rejoint la ville en serpentant à travers les terres du Coteau Saint-Louis.²

Le chemin de la Côte Saint-Antoine atteint la ville en rejoignant le grand chemin de la Haute-Folie puis par la suite le chemin de la Montagne.

Mise en valeur des terres

. Avant la conquête

Dans le premier quart du XVIII^e siècle, les activités agricoles s'organisent sur le territoire de la Montagne.

Déjà en 1731, la propriété de Rimbault fait *treize arpents sur différentes profondeurs jusqu'aux Coste appelées Ste Catherine et les Neiges a une maison grange étable et verger de seize arpents en superficie clos de pieux debout et quarante arpents de terre labourable* (A&D 1731 p. 78).³

À la **Côte Sainte-Catherine**, seuls quatre propriétaires ont une habitation, quatre autres n'ont qu'une grange, deux autres n'ont aucun bâtiment. Ils ont en moyenne vingt arpents de terre labourable chacun mais personne n'a encore de verger.

À la **Côte Saint-Antoine** (ou petit Coteau Saint-Pierre), à l'exception de Louis Lacroix, tous les concessionnaires (soit 9 sur 10) ont une habitation, pour la plupart en pierre, et des bâtiments de ferme. Ils ont en moyenne plus de trente-cinq arpents de terre labourable mais personne n'a encore de verger.

À la **Côte Notre-Dame-des-Neiges**, qui comporte plus de trente propriétés, la moitié des habitants ont une habitation. De plus, on y trouve un moulin à scie, sur la terre du Sieur Rochbert, un moulin à eau faisant farine, appartenant aux seigneurs, construit sur la terre de Ladouceur. De nombreux propriétaires ont plus de quarante arpents de terre labourable ou de prairies mais personne n'a encore de verger.

¹ Le tronçon du chemin de la Côte Sainte-Catherine entre l'actuelle voie Vincent-d'Indy et le chemin de la Côte-des-Neiges s'ouvre en 1709

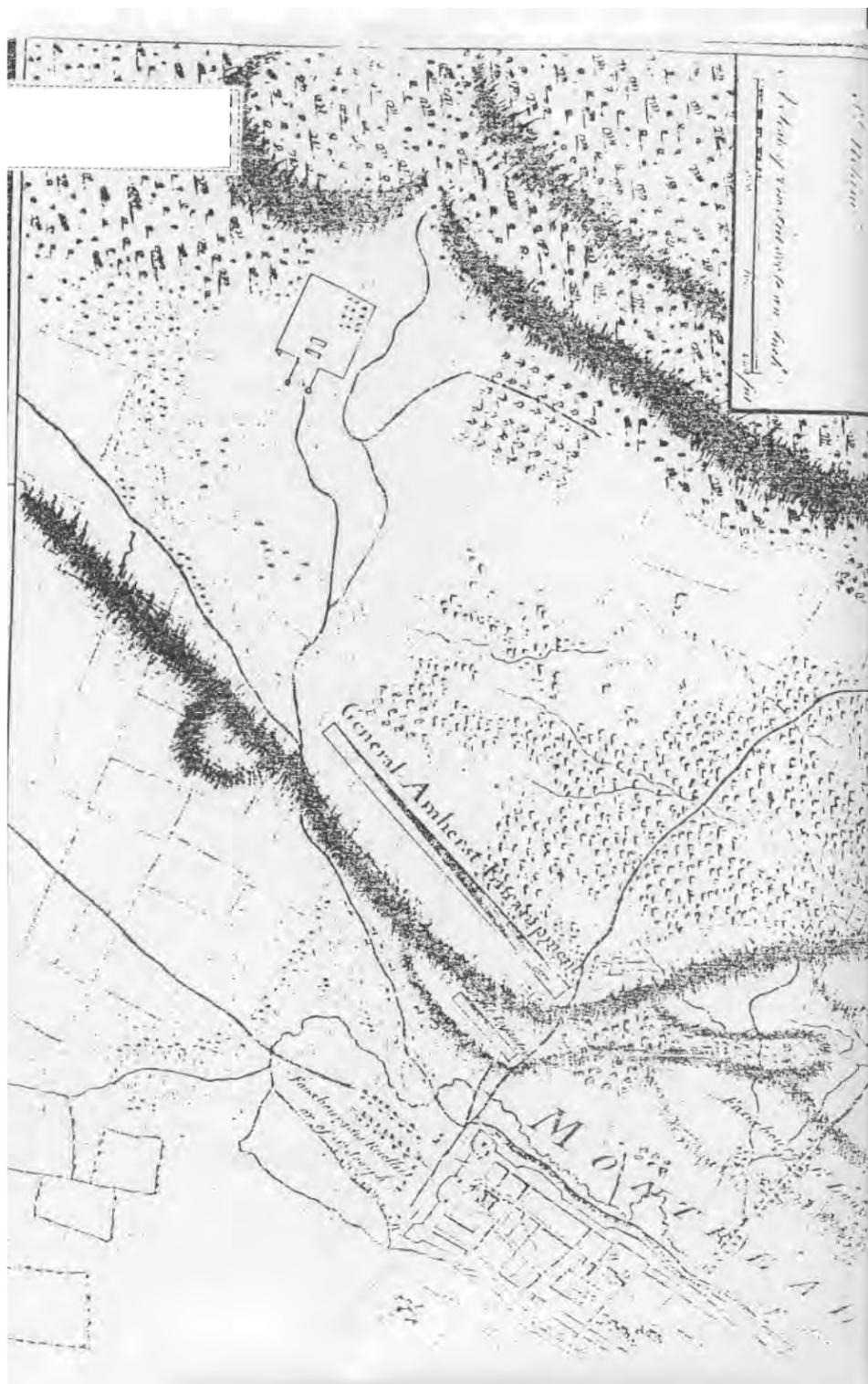
² Voir le plan de redressement du chemin de Sainte-Catherine, Louis Charland, 1802

³ Les descriptifs de la dimension de cette concession mentionnent parfois quinze puis dix-huit arpents. L'interprétation du cahier terrier ne permet pas à ce jour de savoir s'il s'agit d'une erreur d'appréciation, ou d'une modification suite à un démembrement ou encore à une acquisition

Parenthèse

La transformation agricole des terres de la Montagne se fait donc graduellement dans la première moitié du XVIII^e siècle, mais il n'est pas impossible que cette activité soit aussi accompagnée de la poursuite de l'exploitation des carrières et des terres à bois que les Prêtres de Saint-Sulpice avaient initié au Domaine de la Montagne. On sait notamment que l'armée française a signé d'importants contrats d'approvisionnement en pierre pour la construction de la fortification de Montréal et on sait qu'on a retrouvé du grabbro dans les vestiges des fondations du champ de Mars...⁴ On sait par ailleurs que les habitants de la ville chauffaient au bois et devaient nécessairement acheter du bois de chauffage provenant d'en-dehors des limites de la ville...

⁴ L'historien Jean Bélisle de l'Université Concordia nous a déjà souligné il y a quelques années avoir dirigé une thèse de maîtrise sur les contrats en question. Il semble que tous les noms des propriétaires fournisseurs soient disponibles dans cette thèse et il ne reste qu'à localiser les propriétaires sur une carte... Des heures de recherche que la ville ou le MCCCQ pourrait un jour commander. Pour ce qui est de l'utilisation que la famille Rimbault faisait de la forêt de la Montagne, à part d'en réserver 1/60^e pour les seigneurs, peut-être existe-t-il des contrats pour faire bûcher le bois pour le vendre en ville ?



1763 - détail de la carte de Murray

BANQ



1778 - détail de la carte de Péladeau

BANQ

. Après la conquête

Reprenons : la transformation de la Montagne se fait graduellement dans la première moitié du XVIII^e siècle mais il est difficile de dire dans quel état se trouvait la Montagne au moment de la conquête de Montréal par les troupes de l'armée britannique.

Les cartographes du Général Murray dressent des cartes du territoire de l'île. Ils y décrivent les villages sur le rivage, nous donnent le décompte de la population dans chaque bourgade. À l'opposé, ils sont presque muets sur la Montagne et sa population. Ils nous représentent le **fort de La Montagne**, les vergers de Rimbault la localisation des armées du Général Amherst et du Général Murray sur les contreforts du mont Royal, mais peu sur les aménagements autour de la Montagne, décrite comme une masse sombre et informe.

Il faut donc se référer au texte de l'*Aveu et dénombrement* de 1781 pour comprendre que si la vie de la ville a grandement été perturbée par l'arrivée de l'armée anglaise puis par le départ de plusieurs notables français et l'arrivée des marchands britanniques – écossais pour la plupart – et par la prise de la ville par les troupes américaines en 1775, la vie à la Montagne a suivi son cours comme si rien n'était et l'appropriation agricole du territoire s'est intensifiée.

Au Domaine de la Montagne, dont les seigneurs sont toujours propriétaires, en 1781 les installations agricoles et les cultures sont décrites ainsi :

Le second domaine est scitué au lieu dit La Montagne appelé le fort de Belmont distant de la ville d'environ demie lieues, le dit Domaine de vingt arpens de front sur trente de profondeur, (exagéré) sur lequel est construit en maçonnerie, un fort flanqué de quatre Tours le dit fort de deux cent pied de long sur environ cent quarante de large (erroné) dans lequel est aussi construit en pierre un glise d'environ soixante dix pieds de long sur Trente de Large avec deux chapelles faisant la Croix. Une maison de maçonnerie à deux étages d'environ cent pied de long sur trente de large, et située à peu près au milieu dud. Fort. Sur une des faces duquel du côté du nord ouest est un grand Corps de Logis construit en pierre à deux étages sut toute la largeur du dit fort, contenant deux pressoirs à cidre et deux greniers au dessus.

Joignant le dit fort est un parc fermé de murailles contenant environ vingt quatre arpents en superficie dans lequel est construit en maçonnerie une maison d'environ quarante cinq pieds de long sur vingt cinq, une établee et un poulailler en bois.

En outre un vignoble d'environ quatre arpens en superficie, clos en muraille, un verger d'environ douze arpens en superficie complantés d'arbres fruitiers clos de murailles. Enfin un potager d'environ un arpent et demie en superficie clos partie en muraille partie en palissa-

des. Le surplus dud Domaine clos et partie pieuds de bout et partie en perches de travers ens en paccage.

En 1781, **les voisins immédiats du Domaine de la Montagne** ont des vergers clos de pieux, notamment le Sieur Guy.

La même année, la **propriété des héritiers Rimbault** est décrite ainsi :

Au bout de ces terres et decelles qui font partie du Fauxbourg St Joseph les Représentants sr Pierre Rimbault possèdent environ dix huit arpens de large sur environ trente de Profondeur, ce terrain renferme presque en entier la Montagne de Montreal, et il y a sur icielui un verger d'envrion dix-huit arpens en superficie, Clos en Pieux, une maison de Bois, une autre Maison de Pierre, une Grange étable , environ quatre vingt arpens de Terre labourable, plus il y a deux autres vergers contenant ensemsemble (sic) environ Cinq arpens et deux maisons en Bois...

Donc pendant plus de soixante-quinze ans, la concession 637C est demeurée essentiellement dans les mains de la famille Rimbault, ne s'étant fractionnée qu'au moment du mariage de la fille de Rimbault au sieur de Boucherville et lors de la vente d'un terrain à Jean Baron en 1752.¹

En 1781, la propriété est développée dans sa partie sud et comprenait 18 arpents de verger + 80 terres labourables + 5 autres arpents en verger, soit sensiblement 103 arpents en culture et le restant en bois soit environ 380 arpents encore en forêt.

Deux ans plus tard, survient un premier fractionnement important lorsque la partie est de la propriété revient en héritage en 1783 au petit-fils de Pierre Rimbault, le Sieur de Boucherville, qui la vendra au Sieur de Rouville qui la revendra à son tour au Sieur de Bleury et à Jean Baron.

Les autres fractionnements surviendront à la deuxième période.

En 1781, un quart de siècle après la conquête, à la **Côte Sainte-Catherine**, huit des quatorze propriétés mentionnées dans l'Aveu et dénombrement ont maintenant des vergers qui varient de 3 à 12 arpents en superficie. De plus, on fait mention que Zacharie Hurtubise, le gendre de Jean-Baptiste Barsalou possède une tannerie sur la terre atypique de six arpents sur douze ^A.

À la **Côte Saint-Antoine**, quatre des huit propriétaires ont des vergers variant entre trois et huit arpents.

À la **Côte de Notre-Dame-des-Neiges**, quinze des trente propriétaires ont maintenant des vergers variant de trois à douze arpents de superficie. De plus, un balbutiement industriel apparaît avec la présence de quatre tanneries sur les propriétés.

Le portrait de la Montagne ne peut pas être complet sans mentionner les terres qui se trouvent à proximité sur le **Coteau**

Saint-Louis, au bout des terres du faubourg Saint-Laurent et du faubourg Sainte-Marie, qui correspondent aux terres de l'ancien village Saint-Jean-Baptiste, ce que nous désignons maintenant sous le nom de Plateau-Mont-Royal.

L'Aveu et dénombrement de 1781 nous apprend que les deux propriétaires du Coteau Saint-Louis, au pied de la Montagne, y ont des vergers et même un pressoir à cidre alors qu'un peu plus à l'est, on dénombre cinq tanneries, confirmant de ce fait la présence d'eau dans les parages.

Par ailleurs, certains actes notariés nous apprennent que les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, qui ont hérité de la concession faite à Bénigne Basset au Coteau Saint-Louis, exploitent un four à chaux qu'elles alimentent avec le bois qu'elles font couper sur leur terre.²

^A Pour ceux qui s'intéressent à l'histoire industrielle, soulignons ici qu'Hurtubise est le mari de Marguerite, la fille du célèbre tanneur Jean-Baptiste Barsalou (fils de Gérard Barsalou le tanneur, concessionnaire de 1708). Cette terre est sur le passage du ruisseau d'Outremont, ce qui est tout naturel puisque l'industrie du tannage requiert des sources d'approvisionnement importantes en eau.

¹ Vente mentionnée au cahier terrier, concession 637C

² Requête devant Adhemar, qui regarde la terre de la Providence, 1745. Archives des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph n°29, Tiroir 2e

On ne sait pas très clairement si le four à chaux des religieuses se trouve sur cette terre mais il est certain que le bois que vole Claude Carron aux religieuses est buché sur cette terre. On verra par ailleurs à la deuxième période comment cette terre, sur laquelle a été construit l'Hôtel-Dieu au milieu du XIX^e siècle, a également été mise à profit lors de la construction de l'église Notre-Dame en 1824



Musée McCord, m2001.1.106

1802 Vue de Montréal en direction est, Richard Dillon



Musée McCord, m2001.1.106.2

Vers 1800 Vue nord-ouest de Montréal, Richard Dillon



Tiré de De Volpi, 1963.

1762 Gravure de P. Canot d'après un dessin de Thomas Patten



Royal Ontario Museum

1850 Aquarelle de John Seton

.4 Conclusion de la première période

En vrac

1. La vie à la Montagne est une vie de labeur intense pour arracher les terres à la sauvagerie et y implanter des espèces végétales importées de France. Certains s'y emploient directement. D'autres, mieux nantis, engagent des métayers pour accomplir les tâches ardues.
2. À l'exception du Domaine de la Montagne, de la concession au marquis de Vaudreuil, de la concession à Barsalou et de la concession à Raimbault, la division des terres se conforme généralement au pattern qu'on retrouve sur les autres côtes, des terres d'environ 100 arpents de superficie réparties sur des lanières d'environ 3 arpents de largeur.
3. Les arpenteurs rédigent des procès-verbaux de bornage des terres dans lesquels ils décrivent tous les gestes qu'ils posent pour établir les bornes et même comment ils identifient les pierres de bornage.
4. Pour le moment, il n'existe pas d'explication pour justifier comment les seigneurs ont pu laisser un si grand territoire sous la gouverne de Pierre Raimbault, tout particulièrement en ce qui concerne le territoire entre la rue Sherbrooke et le pied de la Montagne.
5. Les parties de la Montagne qui sont le moins accidentées sont soumises à l'agriculture. Les parties les plus escarpées sont vraisemblablement réservées pour l'exploitation forestière, tant pour les matériaux de construction que pour le chauffage. Des activités parallèles d'exploitation minière se poursuivent : extraction de calcaire, four à chaux.
6. Déjà sur la carte de Levasseur de Nérée, le chemin qui part de la ville fortifiée en direction de la Montagne est nommé chemin de la Montagne. Les premiers chemins sont tracés en suivant le dénivelé de la Montagne : le chemin de la Côte-des-Neiges qui suit sensiblement le ruisseau Raimbault, le chemin de la Côte Saint-Antoine qui suit vraisemblablement un ruisseau... Et le chemin de la Côte Sainte-Catherine qui épouse le pied de la Montagne.
7. Le vocable mont Royal qui remonte au XVI^e siècle ne semble pas être utilisé au XVII^e ni au XVIII^e siècle; on utilise plutôt le vocable Montagne tant sur la carte de Vachon de Belmont que sur les descriptions des Aveux et dénombremments et dans tous les contrats. Le vocable mont Royal n'apparaît pas non plus sur les cartes reliées à la deuxième période.
8. L'expression Pied de la Montagne apparaît déjà sur la carte de Vachon de Belmont pour désigner les terrains compris entre le niveau de la rue Sherbrooke et le niveau de la rue des Pins. Cette expression se retrouvera dans les comptes de taxes du XIX^e siècle.
9. La carte Péladeau révèle que les communautés religieuses sont déjà très présentes à la Montagne dès le XVIII^e siècle, tout au moins à titre de propriétaires : les Prêtres de Saint-Sulpice, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, les religieuses de la Congrégation et les Sœurs Grises (en remplacement des Frères Charron). Il existe par ailleurs un texte de Gédéon de Catalogne daté de 1714 – Procès-verbal d'octobre 1714 – sur les domaines des communautés religieuses de Montréal qui pourrait peut-être nous renseigner sur certaines dates d'acquisition et peut-être aussi sur l'utilisation de ces propriétés.
Toutefois d'après la localisation de la terre des Sœurs de la Congrégation en 1772 et la mention «en taillis» dans l'Aveu et dénombrement de 1781, on peut présumer qu'il s'agit d'une réserve de bois de chauffage (correspond à l'emplacement du boisé Saint-Jean-Baptiste). Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph utilisaient la terre léguée par les fils de Bénigne Basset comme réserve de bois. Comme les communautés doivent chauffer des immeubles nombreux et considérables, il semble évident qu'elles doivent s'alimenter facilement en bois, avant l'introduction des appareils de chauffage au charbon au XIX^e siècle.
10. Il est intéressant de noter que certaines grandes propriétés actuelles occupent la localisation des grandes propriétés définies au moment des concessions, comme l'Oratoire Saint-Joseph sur la terre du marquis de Vaudreuil, le parc du Mont-Royal sur la terre de Raimbault ou encore le cimetière Mount Royal sur les terres de Raimbault et de Barsalou. Toutefois, il faut souligner que le destin de ces propriétés est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît au premier coup d'œil, puisque chacune a connu des fractionnements au cours du XIX^e siècle et a fait par la suite l'objet de remembrement.
11. On trouve des tanneries à la fois à la Côte-des-Neiges, à la Côte Sainte-Catherine et au Coteau Saint-Louis. On sait que le métier de tanneur était très en demande dans la colonie et qu'on recrutait expressément des maîtres-tanneurs en France. On sait également par les contrats d'approvisionnement de certains tanneurs qu'on y traitait le cuir des animaux de ferme.
Par ailleurs il ne semble pas y avoir eu de tannerie à la Côte Saint-Antoine. Il est vrai que le village de Saint-Henri, situé au sud des terres de la Côte Saint-Antoine, en comportait une grande quantité et il n'est pas impossible qu'on ait préféré laisser ces activités réputées nauséabondes dans les parties basses de l'île.

1.4.2 DEUXIÈME PÉRIODE : DE NOUVELLES LIMITES POUR LA VILLE : 1792-1845

.1 Portrait général de l'île de Montréal et de la ville nouvellement définie

Faits saillants et contexte administratif

Cette période est marquée par des hostilités récurrentes entre les colonies du Canada et les États-Unis, de même que par des affrontements avec les Patriotes, qui militent pour obtenir un gouvernement responsable assorti d'un système parlementaire.

Cette période s'ouvre par l'adoption de la Loi constitutionnelle. Cette loi est adoptée sous la pression des loyalistes américains récemment établis au Canada, qui font pression pour que leur soit accordé des droits de regard sur les affaires administratives de la colonie.

Selon cette loi, tout l'espace occupé du Bas-Canada fait l'objet d'un découpage à des fins électorales, et accessoirement à des fins administratives, et seuls les propriétaires fonciers ont droit de vote. Ce système politique n'est toutefois que consultatif.

La Loi constitutionnelle maintient le système administratif mis en place en 1763 : l'administration civile de la ville est dans les mains des juges de paix¹ ; ce sont eux qui voient à nommer des commissaires pour régler les différents aspects techniques de la vie urbaine, laquelle connaît des mutations profondes en raison de changements technologiques.

C'est dans ce cadre que la ville de Montréal redéfinit ses limites territoriales qui seront maintenues jusqu'à la fin de cette période (1845), date à laquelle est adoptée la loi de Lord Metcalfe érigeant en municipalité les paroisses canoniques du Bas-Canada. La ville est incorporée en 1832 et élit comme premier maire l'Inspecteur des grands chemins, Jacques Viger.

À la fin de cette période, on assiste à l'abolition du régime seigneurial dans l'île de Montréal (1840) et à la création du gouvernement du Haut et du Bas-Canada (1842).

Au cours de cette période, la machine à vapeur commence à propulser les bateaux puis les locomotives ; on peut s'en servir pour aider à draguer le Fleuve, à creuser les canaux, à extraire de la pierre... La vie des hommes et des animaux de Montréal va s'en trouver graduellement changée.²

¹ Sauf pendant la période de 1833 à 1837 au cours de laquelle on retournera à une administration militaire

² Ce n'est pas sans arrière-pensée que nous mentionnons ici les animaux, parce qu'à Montréal comme ailleurs, avant l'âge d'or de l'automobile, le fonctionnement de la ville et du territoire environnant implique nécessairement l'omniprésence du cheval. On constatera dans les chapitres qui suivent que de nombreuses installations d'écuries, de relais, de pistes de course ou d'entraînement pour les chevaux, se retrouvent partout en périphérie de la ville. De plus, les chevaux étaient impliqués dans la réalisation des excavations, des grands travaux, des charrois, comme en témoignent les écuries construites à même les cours de travaux publics municipaux, jusque dans les années 1930. On ne peut passer sous silence que les archives photographiques telles les archives Notman, sont parfois plus révélatrices des équipages des riches Montréalais que de leurs constructions et de leurs jardins

1801 C'est l'arpenteur Louis Charland qui est chargé de procéder au bornage de la nouvelle ville. La ville englobe dorénavant les faubourgs Québec, Sainte-Marie, Saint-Laurent, Saint-Antoine et Saint-Joseph de même que la majorité du Domaine de la Montagne et la partie sud de la concession de Raimbault.

Vie urbaine

À cette période on assiste :

- à la définition des nouvelles limites de la ville (1792),
- au début de la distribution de l'eau potable (1798),
- à la démolition des fortifications (1802) – cette opération prendra plus de dix ans,
- à la canalisation de plusieurs cours d'eau dans les anciens faubourgs (vers 1815),
- à la démolition de la citadelle (1819),
- à l'éclairage des rues à l'huile de baleine (1815),
- à la mise sur pied du système de distribution d'éclairage au gaz de la New City Gas (1837),
- à de nombreuses ouvertures de rue,
- à l'ouverture des marchés publics.

Beaucoup de ces tâches sont confiées à celui qui porte le titre d'inspecteur des grands chemins, rues, ruelles et ponts de Montréal. Ce fonctionnaire à tout faire prépare des procès-verbaux, régularise des voies, fait reprendre certains alignements et exécuter des travaux de drainage, d'aplanissement et de pavage. Il achète des pierres, passe des marchés de construction et signe divers contrats de fournitures. Il s'occupe également de l'application des règlements de police.

D'autres réalisations, comme l'organisation des services portuaires, l'ouverture et l'entretien des chemins et le creusement du canal de Lachine relèvent de gouvernements supérieurs.

Toutes ces réalisations se font dans ce qu'il convient d'appeler aujourd'hui un partenariat public-privé avec la classe d'affaires de Montréal.

Principalement engagés dans le commerce et le transport des marchandises entre la région des Grands Lacs et les Îles Britanniques, d'abord dans le commerce des fourrures, puis dans celui du bois et ensuite dans celui des céréales, les hommes d'affaires montréalais ne connaissent pas de limites à leur implication. C'est ainsi que les marchands de la Compagnie du Nord-Ouest sont impliqués dans de nombreuses commissions et compagnies de service public : les noms de James McGill, d'Ermatinger, des frères Bagg, de Jean-Baptiste Durocher, de François Desrivières, de John Gray... apparaissent à tour de rôle dans tous les conseils d'administration des compagnies de service public montréalais (Montreal Turnpike³, New City Gaz...) de cette période et dans de nombreux contrats de construction...

³ Créée en 1840 par le gouverneur de la province, la Montreal Turnpike est chargée de l'ouverture et de l'entretien des chemins de l'île de Montréal en dehors des limites de la ville. Ce sont des routes à péages dont les postes de perceptions (tollgates) sont situés à la frontière de la ville et de la campagne avoisinante



1839 Carte publiée par l'arpenteur William Grieg

Tiré de De Volpi, 1963.

Vie religieuse et socioculturelle

. Propriétés religieuses

Au cours de cette période, la fabrique de Notre-Dame fait construire la nouvelle église Notre-Dame et démolir l'ancienne, ouvrir le cimetière Saint-Antoine à l'intérieur des nouvelles limites de la ville et fermer l'ancien cimetière.

Les paroisses catholiques de Montréal sont détachées de l'évêché de Québec et forment un nouvel évêché. Le premier évêque de Montréal, Mgr Lartigue (1821), prêtre de Saint-Sulpice, fait construire son palais épiscopal au Coteau Saint-Louis, à l'intérieur des nouvelles limites de la ville, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis.¹

La carte de Jobin résume la localisation des différentes paroisses catholiques de l'île en 1834. À cette date, les dessertes de Notre-Dame ne sont pas encore construites (Notre-Dame-de-Grâce, Saint-Enfant-Jésus du Mile-End et Côte-des-Neiges).

L'église anglicane Christ Church et l'église presbytérienne St. Gabriel, qui réunissent les Montréalais d'origine anglaise et écossaise, sont dans les limites de l'ancienne ville. Par contre, plusieurs paroisses de diverses dénominations protestantes s'établissent dans les nouvelles limites de la ville, surtout à la suite de l'arrivée de nombreux loyalistes après la révolution américaine.²

C'est également à cette période que la ville accueille ses premiers citoyens d'origine juive, dont certains sont impliqués dans les affaires urbaines, comme Moses Judah Hayes. Les deux communautés, d'origine sépharade et ashkénaze, érigent leurs synagogues et leurs cimetières dans le quartier Saint-Antoine.

. Soins aux malades et aux indigents

Les Hospitalières de Saint-Joseph soignent les malades dans l'Hôtel-Dieu de la vieille ville, alors que les Sœurs Grises de la Charité dispensent des soins aux vieillards, aux indigents et aux orphelins dans l'ancien hôpital des frères Charron, dans le faubourg Sainte-Anne.

La carte publiée par William Greig (1835-1839), illustrant les améliorations survenues entre 1835 et 1839, indique synthétiquement la permanence des cours d'eau et nous confirme que les limites de la ville sont établies en pieds français. En effet, si on reporte l'échelle en pied français entre la ruelle des fortifications et la limite de la ville, on obtient 6 600 pieds (soit 100 chaînes) alors que si on reporte l'échelle en pied anglais, on obtient 7 200 pieds...

Les commissaires ont déterminé de façon mathématique les nouvelles limites de la ville à l'intérieur de 100 chaînes mesurées à partir des murs de la ville (1 chaîne d'arpenteur = 66 pieds, d'où 100 chaînes = 6 600 pieds= 1^{1/4} mille). Il convient de souligner que d'après les échelles des diverses cartes de l'époque, ces mesures ont été faites à l'aide des chaînes françaises d'arpenteur.

. Maisons d'enseignement

Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame ont des écoles de niveau primaire dans la vieille ville et dans les villages du pourtour de l'île.

Les Prêtres de Saint-Sulpice ont fondé le Collège de Montréal, qu'ils logent successivement au presbytère de la Longue-Pointe, au château de Vaudreuil³ puis dans un collège construit sur mesure, rue William dans le faubourg des Récollets. Mais l'enseignement se limite au niveau des humanités gréco-latines. Les Montréalais francophones doivent se déplacer à l'Université Laval de Québec pour suivre les cours de médecine, de droit, de lettres ou de théologie.

La vie universitaire des anglophones s'inaugure à Montréal avec l'adoption de la charte de la Royal Institution for the advancement of Learning (l'université McGill), grâce au legs laissé par James McGill à son décès. Ce legs permet l'ouverture de la faculté de médecine dans le premier General Hospital sur le boulevard Dorchester (1821) et la construction en 1839 du pavillon des arts sur une partie des terrains du donateur.

Les mouvements de population, la fréquentation et la spéculation à l'intérieur des nouvelles limites de la ville et tout autour de la Montagne

À l'époque de l'adoption des nouvelles limites de la ville, les élites locales se portent acquéreurs des vastes terrains (et sans doute aussi des constructions qui s'y trouvent) que mettent finalement en vente les héritiers de Pierre Raimbault, sur le flanc sud de la Montagne.

J-B Durocher (1794), François Desrivières (1795), James McGill (1795) et McKenzie (1804) ont tôt fait de resubdiviser en lanières plus étroites certaines parties de leurs terrains.

D'autres, tels les frères Dumas et John Gray, acquièrent les parties du Domaine de la Montagne situées à l'est du chemin de la Côte-des-Neiges entre 1802 et 1804.

Ce mouvement est accompagné d'acquisitions moins concertées sur les terres de la Côte Saint-Antoine : James Monk acquiert la propriété de WD Powell 1795, (Monkland) sur l'ancienne terre de Décarie (625C) et McGillivray acquiert la concession 624 (1805, Rosemount); le phénomène est encore plus lent sur les terres de la Côte Sainte-Catherine.

Pendant que la plupart s'installe sur les terres déjà définies ou nouvellement morcelées, un personnage omniprésent dans l'histoire des affaires de Montréal s'applique à remembrer les terrains dans deux points cruciaux de la Montagne. Il s'agit de l'homme d'affaire John Gray, membre de la Compagnie du Nord-Ouest, qui deviendra plus tard le président-fondateur de la

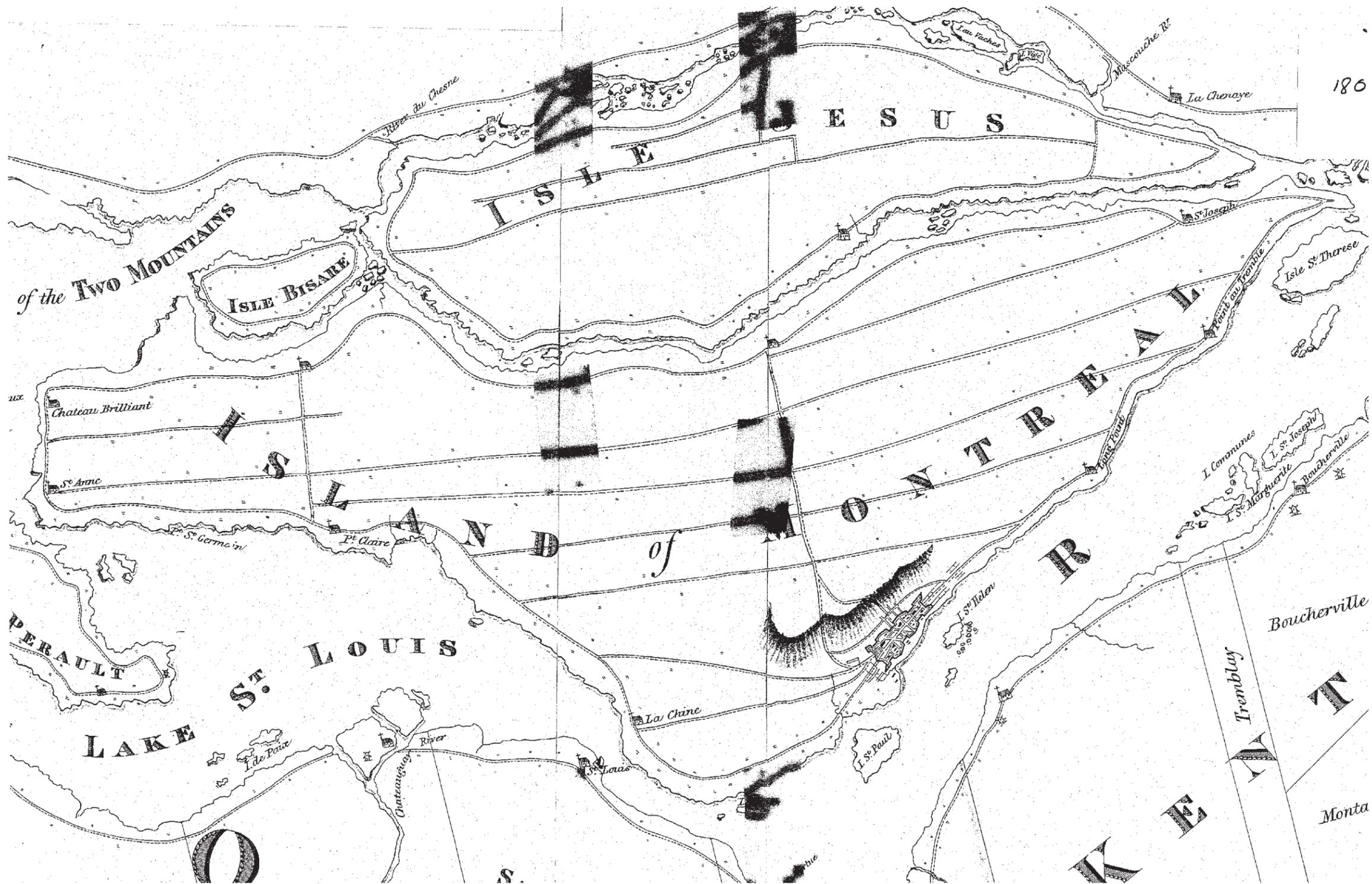
³ A l'emplacement actuel de la place Jacques Cartier; ce château a disparu au cours du même incendie que le couvent des Jésuites en 1802

Banque de Montréal; Gray acquiert près de 15 % du Domaine de la Montagne, puis des terres qui y sont contiguës à la Côte-des-Neiges; il acquiert également des terres à la Côte Sainte-Catherine et une partie des terrains de la concession Raimbault sur le versant nord.

À la même époque, Gray est membre dirigeant de la Compagnie de l'Aqueduc qui signe un accord avec les Prêtres de Saint-Sulpice en 1799 pour l'utilisation des sources de la Montagne pour alimenter le faubourg des Récollets.⁴

Au début de cette période, les nouveaux propriétaires de la Montagne ne se lancent pas dans des opérations spéculatives, mais leurs successeurs ou héritiers le feront à partir du milieu des années 1830. Ceux-ci confient à des architectes-arpenteurs le lotissement de la partie sud de leur propriété située à l'intérieur des limites de la ville. Ainsi, on sait que John Ostell a assuré en 1840 les premiers lotissements de l'ancienne propriété de François Desrivières acquise par John Redpath en 1836 et que sensiblement à la même date, James Well a procédé au lotissement de la partie sud de la propriété de McTavish, pour le compte des héritiers McTavish.

⁴ Il faut dire que Gray ne limite pas son champ d'action à Montréal. À son décès, il laisse à ses héritiers des territoires immenses dans les Cantons de l'Est et également dans le Haut-Canada. Bien qu'il soit celui qui a fait imprimer les premiers billets de banque au Canada, il semble que Gray conservait pour ses propres affaires une confiance inébranlable dans les valeurs immobilières



1805 Plan de Joseph Bouchette



1834 carte de Jobin pour l'ensemble de l'île (détail)

2 Portrait d'ensemble de la Montagne et de son développement

À partir de 1792, de nombreuses cartes nous renseignent sur le développement de l'ensemble de la Montagne et particulièrement de la partie qui est incorporée à la limite sud de la ville.

La carte de Charland (1801) (p. 22) illustre l'ensemble du territoire de la nouvelle ville et nous révèle la répartition des propriétés sur le flanc sud de la Montagne en haut du niveau du plateau de la rue Sherbrooke actuelle. On comprend d'après la localisation des vergers qu'il s'agit des vergers implantés par la famille Raimbault. On est porté à croire que les constructions complexes de François Desrivières et de Desrochers sont celles construites par Raimbault.

Selon la carte de Bouchette (1805) (p. 26) – Connected Plan of several Townships to the Southward of the River St Lawrence – les travaux de démolition des fortifications et de redressement du chemin de la Côte Sainte-Catherine (voir la carte au point 2.3.2) ne semblent pas très avancés. Deux chemins convergent vers la rivière des Prairies : le chemin de la Côte-des-Neiges, qui suit le tracé de la rue Saint-Laurent, et le chemin de la Côte Sainte-Catherine qui se poursuit alors vers le nord (en empruntant le tracé de l'actuelle rue Rockland).

La carte de Jobin (1834) – Map of the City of Montreal – nous montre la progression du morcellement des propriétés dans les limites de la nouvelle ville.

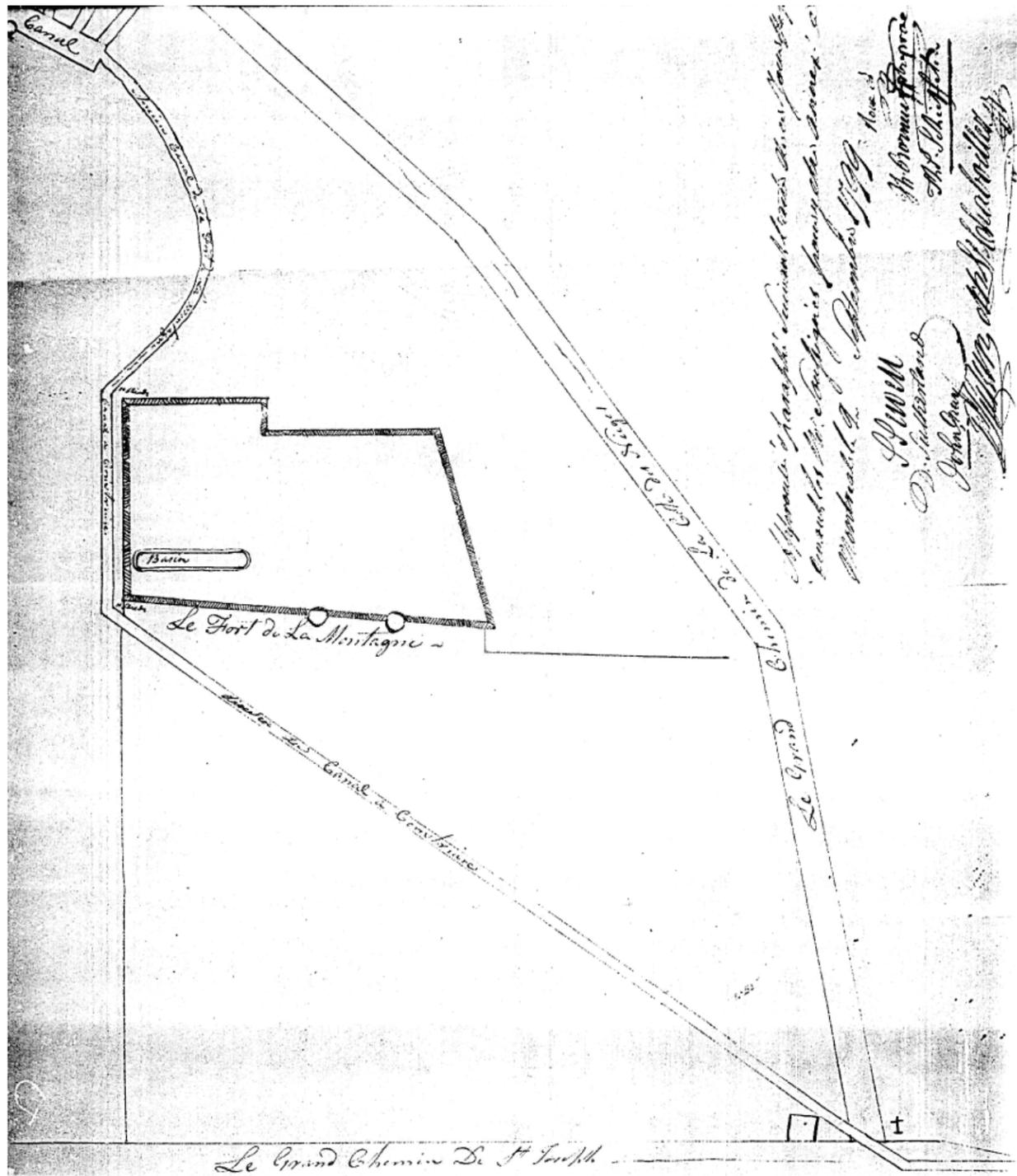
La carte de Jobin (1834), pour l'ensemble de l'île, nous indique la Montagne avec cinq sommets. Le redressement du chemin de Sainte-Catherine a été réalisé par l'ouverture de la rue des Tanneries (boul. mont Royal). Cette carte révèle comment la présence de la Montagne engendre une méconnaissance du territoire en situant le chemin de la Côte Saint-Luc et le lien vers le chemin de la Côte-des-Neiges (actuel chemin Queen Mary) plus au sud que le chemin des tanneries (actuel boulevard mont Royal), alors que dans les faits la situation est inverse.

On constate que les terres de la Côte-des-Neiges sont bien plus densément occupées que les terres de la Côte Saint-Antoine et de la Côte Sainte-Catherine.

Cette carte illustre l'ouverture de la communication entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et le chemin de la Côte-des-Neiges, et le lien entre les terres de la Côte Saint-Luc et le chemin de la Côte-des-Neiges. Un premier chemin de ceinture existe maintenant sur les terres basses autour du mont Royal.



1834 carte de Jobin de la ville de Montréal



BAnQ fonds des notaires

1799 - Plan de l'aqueduc joint à l'accord intervenu le 21 septembre 1799 entre les Messieurs les Écclésiastiques de Montréal et Messieurs D. Sutherland, J. Gray, Thos Shieffelin, Stephen Sewell & R Walt.

Les nouvelles limites de la ville et sa densification amènent les commissaires responsables de chercher avec leurs partenaires commerciaux de nouvelles sources d'eau pure pour leurs résidents. On assiste à la formation de la Compagnie de l'Aqueduc dirigées par D. Sutherland, J. Gray, Thos Shieffelin, Stephen Sewell & R Walt et al. Ces derniers signent en septembre 1799 une entente avec les Prêtres de Saint-Sulpice pour alimenter la partie ouest de la ville à partir de la source du Domaine de la Montagne.

Il s'agit de la modernisation de la source qui servait à l'origine à alimenter les bassins de la mission de la Montagne. L'acheminement de l'eau se fait uniquement par gravité et rejoint d'autres bassins dans la partie basse de la ville.¹

Ainsi donc, après avoir été au XVIIIe siècle le lieu du premier établissement permanent d'importance sur la Montagne, le Domaine devient alors l'emplacement du premier des réservoirs publics de la Ville.

¹ Le système sera rapidement abandonné et d'autres sources seront mises à profit

.3 Le cadre de vie à la Montagne : 2^e acte

Domaine de la Montagne

. Rôle des Prêtres de Saint-Sulpice dans le développement du territoire et état d'ensemble du Domaine au cours de la deuxième période

Après la conquête, les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal sont menacés d'extinction; de 45 qu'ils étaient en 1755, ils passent à 28 en 1764 et à 7 en 1792; mais à la suite de la Révolution française, Montréal accueille 18 nouveaux membres au Séminaire de la rue Notre-Dame, de 1793 à 1802. Confirmés dans leur droit de propriété, les Prêtres concluent des ententes avec la nouvelle classe dirigeante de Montréal, au moment où les limites de la ville sont modifiées par l'Acte constitutionnel de 1792; ils poursuivent l'attribution des concessions dans le centre de l'Île; la dernière concession se fera au cours des années 1820.

En 1796, récemment arrivé à Montréal, en provenance de Londres où il était exilé, l'économe Antoine Alexis-Molin, P.S.S., entreprend la restauration du Domaine de la Montagne, dont la majorité des terrains sont inclus à l'intérieur des cent chaînes qui définissent les nouvelles limites de la ville.

Les Prêtres de Saint-Sulpice cèdent partiellement l'usage de leurs sources situées dans la partie nord-ouest du Domaine de la Montagne pour alimenter la ville et ses faubourgs en eau potable et se défont de la partie du Domaine située à l'est du chemin de la Côte-des-Neiges pour financer la construction du Collège de Montréal sur la rue William¹, et leur maison de vacances des collégiens, la ferme sous les noyers, sur les terrains même du Domaine.

. Développement de l'emplacement au sein des cents chaînes qui établissent les nouvelles limites de la ville

On comprend à l'analyse du Cahier des dépenses extraordinaires, tenu par Molin de 1796 jusqu'à sa mort en 1810, que le Domaine avait été laissé dans un certain état d'abandon au cours des dernières décennies du XVIII^e siècle.

En effet, Molin précise dans ce cahier les sommes consacrées à différentes interventions pour remettre le Domaine en état : restauration de la muraille, démolition des restes de la chapelle dont le toit s'était effondré pendant l'hiver précédent, nouveau parterre devant la maison de campagne, réparations des tours, remise en état du bassin, etc.

Le 21 septembre 1799, le supérieur M. Roux conclut la première entente sur l'aqueduc avec MM. Sutherland, Gray et al. Le texte stipule :

L'usage à perpétuité de la source & fontaine qui est sous les noyers près le fort de la montagne ... pour fournir l'eau a la Ville et aux faubourgs...faire un fossé de quatre pieds de profondeur et trois pied de large pour y poser les Tuyaux ou conduits sous terre, dans la direction marquée sur le plan ci annexé, passant à douze pied au sud ouest de l'enclos...obligation ...de

^[1] Cette construction se fait à la suite de l'incendie du château de Vaudreuil dans lequel était logé le Collège

faire un réservoir pour abreuver les animaux du fort de la montagne et du voisinage lequel sera près la petite porte de l'enclos....et aussi un autre réservoir près la croix de la grandeur que les dits sieurs preneurs jugeront convenable à leur entreprise lequel sera couvert de quatre pieds de terre ...

Que si les Messieurs...désirent de l'eau pour le Canal de la Montagne les dits preneurs ...conduiront un tuyau vers le haut de l'enclos et donneront une champelure...

Le plan attaché au contrat illustre la course de l'ancien canal de la Montagne depuis les hauteurs du Domaine à partir d'un bassin de captation auquel un puits est attenant. Il illustre le passage en diagonale de l'aqueduc dans la prairie de la partie sud du Domaine, la localisation du réservoir et de la croix à l'intersection du chemin Saint-Joseph (anciennement nommé de la Haute-Folie) et du chemin de la Côte-des-Neiges, la position relative de la muraille et du passage des tuyaux, l'existence du bassin sur toute la largeur de la partie occidentale de la muraille avec ses extrémités en hémicycle... On sait par ailleurs, par deux contrats subséquents et par des notes laissées par M. Molin, que l'usage de cet aqueduc a été de courte durée parce que la construction de la Maison sous les noyers a perturbé une partie de l'amenée d'eau dans le canal.

C'est au cours de la campagne de travaux du début du XIX^e siècle que M. Molin fait ouvrir un chemin qui relie le Domaine de la Montagne à celui de Saint-Gabriel.² Par la suite, l'accès à la cour de la maison de campagne se fait à l'emplacement de l'église disparue et les fondations de l'église sont enfouies sous un nouveau parterre. Les portes, les fenêtres et les planchers des tours sont alors surhaussés pour s'adapter au niveau du parterre qui recouvre dorénavant les fondations de l'église disparue. De plus, les restes de deux Indiens qui avaient été inhumés au début du XVIII^e siècle sous les planchers de l'église sont alors transférés dans la cave de la tour de l'est.

En 1801, l'économe Molin remet en état le canal.³

En 1802, il entreprend la construction de la Maison Neuve⁴ sous les noyers, à proximité du cœur du Domaine. Il s'agit d'une maison de congé et de vacances pour les élèves du Collège de Montréal. Le cahier précise que des dépenses sont faites pour les terrasses devant la maison.

^[2] Correspond à la rue du Fort actuelle

^[3] Dans des études antérieures, nous avons déduit que ce dessin illustrait un bassin déjà existant puisque dans le Cahier des dépenses extraordinaires de 1801, Alexis Molin, P.S.S., mentionnait le canal nettoyé et refait, alors qu'il utilisait dans le Cahier de la régie des domaines le mot Canal pour désigner le bassin. Aujourd'hui, la relecture de l'accord sur l'aqueduc, qui mentionne obligation de faire un réservoir pour abreuver les animaux du fort de la Montagne et du voisinage, lequel sera près la petite porte de l'enclos, allié au fait que ce plan utilise le mot canal pour décrire la coulée de la source et non pas le bassin... nous laisse perplexe

^[4] Cette maison ne prendra le nom de Ferme qu'après la construction du Grand Séminaire de Montréal

Au cours de ces mêmes années, M. Molin redessine les jardins où croissent les arbres fruitiers. En outre, il enrichit la basse-cour traditionnelle de paons.

On entretient pour l'agrément à la montagne des paons... pendant l'été on les laisse dans le grand verger. C'est là qu'ils vont se cacher pour pondre. Lorsqu'ils commencent à perdre leurs grandes plumes, on a soin de faire tous les jours un tour dans le verger pour les ramasser : elles se vendent bien aux Sauvages ... quelquefois aux modistes.

M. Molin rédige en 1810 deux ouvrages des plus intéressants : le Cahier de la régie des domaines, dans lequel se trouve une description détaillée des jardins, de l'élevage, de l'entretien du pressoir à cidre, etc., et le Coutumier, dans lequel se trouvent entre autres plusieurs descriptions des différentes espèces végétales cultivées à la Montagne et qui confirme l'existence de pépinière à la Montagne. Voici quelques extraits de ce coutumier :

p. 58 *Les poires d'été doivent être envoyées s'il se peut le jour même qu'elles sont cueillies parce qu'elles ne se gardent guère que 8 ou 10 jours il vaut mieux s'en défaire à Montréal*

p. 59 *cidre ... les pommes dites fameuses font le meilleur cidre*

p. 60 *Lorsqu'il met les œillets en terre il abaisse tous les rosiers,...*

p. 61 *Le Domaine de la Montagne fournit à la maison de la ville tout ce qu'il produit en légumes comme asperges, carottes, etc etc etc à la réserve que les asperges, épinards, chicorée, haricots verts et les petits pois sont apportés chaque semaine. Les patates, carottes, oignons, betteraves, herbes salées, fèves en graine etc ne sont apportés qu'à la fin de récoltes et les choux ne le sont que lorsqu'on a fini de consommer ceux qu'on a retiré du jardin de la ville...*

Le Jardinier de concert avec le cuisinier met de côté les herbes aromatiques, le persil et le cerfeuil qu'il peut donner pour l'hyyer, on les fait sécher puis on les suspend dans la dépense... on les entre à la cave, les poireaux, artichaux, celery, et chicorée, ... les patates, carottes, betteraves, salsifis sont enterrés dans le sable, les oignons sont suspendus en chaînes et les choux sont étendus sur des planches. Les légumes en grain sont mis à part dans le grenier du linge pour qu'ils soient sous clef, le cuisinier demande à proportion de ses besoins à la cuisine tous les jours et en met dans la soupe...

Les salsifis, les artichauts, les poireaux, la chicorée... la diversité de l'alimentation des seigneurs de Montréal a de quoi étonner !

En plus de ces ouvrages, deux inventaires, l'un de 1810 et l'autre de 1842, nous donnent des listes descriptives de l'ensemble des animaux et des objets réunis au Domaine de la Montagne.

Ces inventaires confirment la présence d'une serre dès 1810 et sa persistance en 1842.

Mais, revenons à l'évolution du Domaine. En 1826, une chapelle est aménagée à l'intérieur de la tour de l'est tandis que la tour de l'ouest est utilisée temporairement comme dépotoir.⁵

Des travaux considérables sont entrepris afin d'ajouter un étage à la maison de campagne située au centre du fort de Belmont. Fascinés par la beauté des lieux, plusieurs peintres et dessinateurs posent leur chevalet devant la maison de campagne des Messieurs de Saint-Sulpice et plusieurs peintres et cartographes célèbrent également la vue imprenable qu'on a depuis les hauteurs du Domaine sur la ville de Montréal et sur la plaine du Saint-Laurent.

En 1834, le célèbre patriote et cartographe André Jobin souligne, sur sa carte de la ville de Montréal, que la vue de la ville dans la partie nord du Domaine de la Montagne est exceptionnelle et, tout comme Roux et Charland, indique les murailles qui contiennent les vingt-quatre arpents comme la délimitation du fort de la Montagne. (page 32)

Pendant toute cette période, le Domaine est constamment entretenu; en effet, en 1850 un Cahier de dépenses mentionne que 150 arbres ont été achetés pour le Domaine de la Montagne.

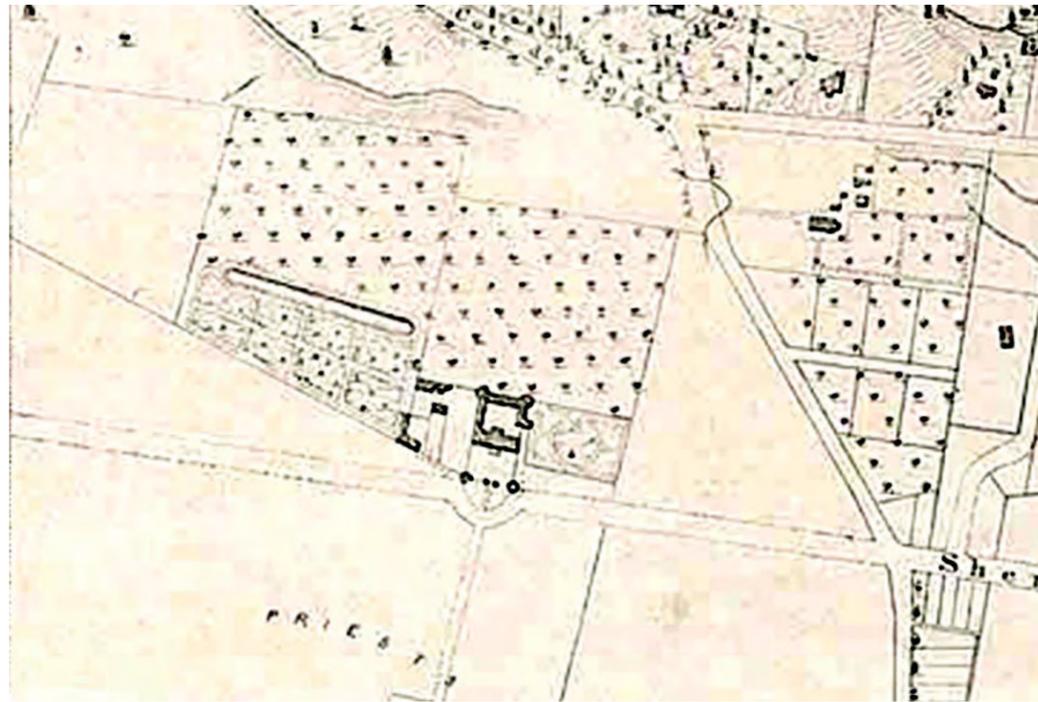
En 1846, au moment de l'apogée du Domaine, la carte de Cane illustre (page 32) :

- dans l'enceinte du Fort de Belmont, Les quatre tours, la maison de campagne, le pressoir à cidre.
- à l'intérieur des murailles, Les deux parties des vergers, le bassin, les aménagements formels au sud du bassin, la serre à l'ouest de la courtine ouest, le parterre à l'est de la courtine est.
- dans la partie sud, Un projet de tracé pour la rue Sherbrooke.

Les aquarelles que commande Jacques Viger à l'arpenteur McKenzie en 1847 pour les inclure dans sa Saberdache confirment sensiblement ces aménagements. (page 32)

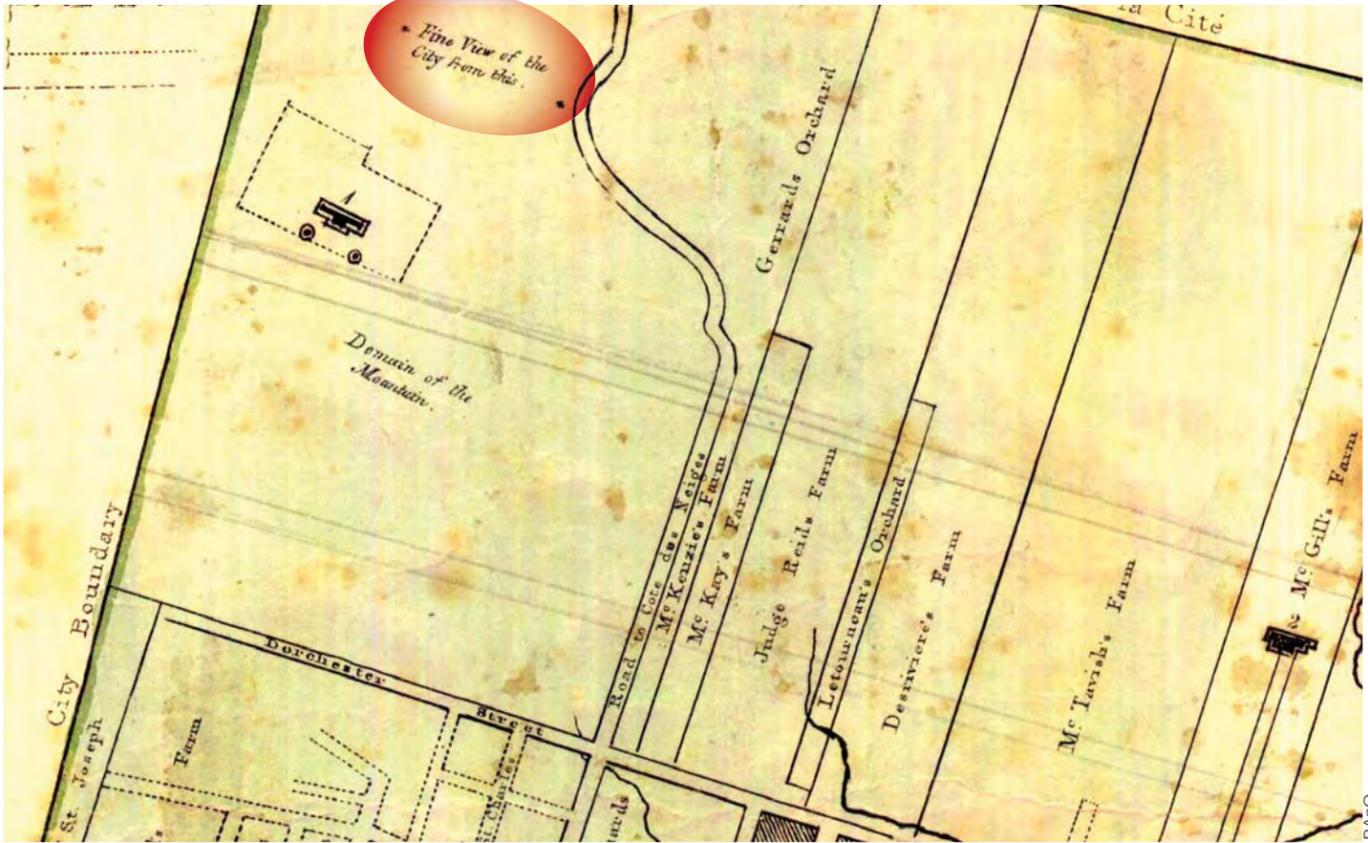
Le plan de localisation des cultures au Domaine de la Montagne en 1854, dressé en 1917 selon les indications de M. Troyes, un des premiers séminaristes du Grand Séminaire, est également cohérent avec ce plan. Par ailleurs, le plan de M. Troyes souligne l'existence des monticules qui occupent la partie nord du parc. Cane les a négligés de la même manière qu'il a omis de souligner les constructions de la Ferme sous les noyers. (page 32)

^[5] Comme l'ont prouvé les fouilles faites dans la tour en 1985



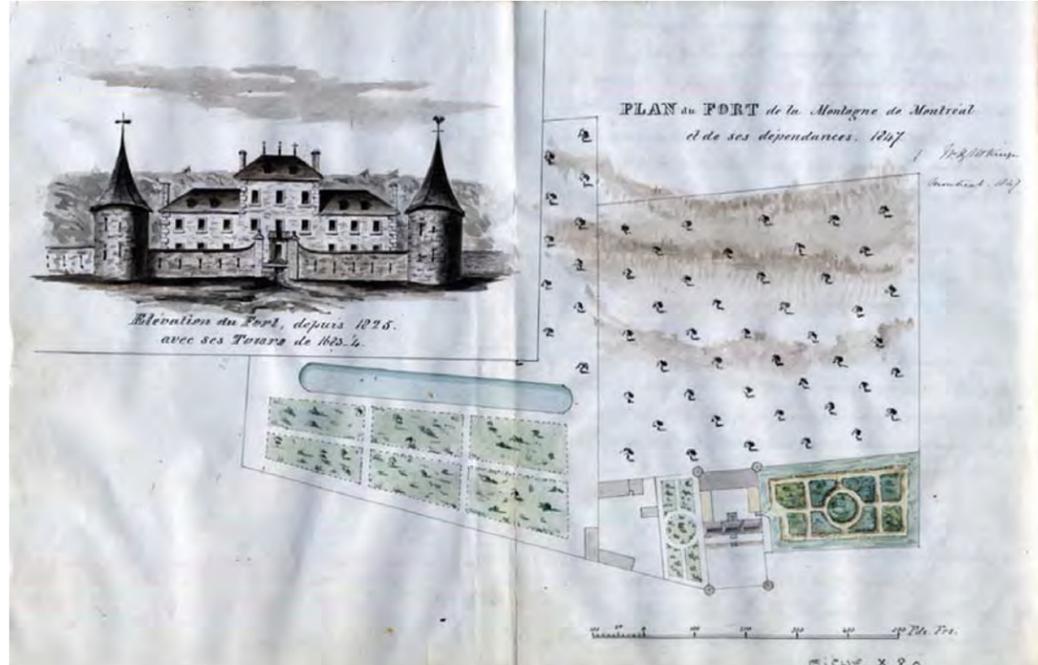
BAHQ

1846 - extrait de la carte de Cane



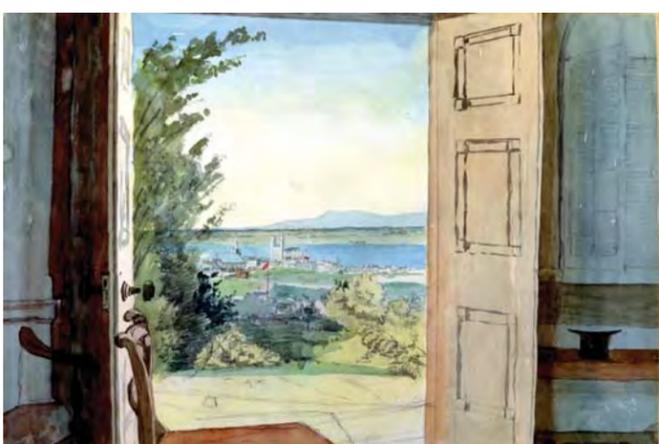
BAHQ

1834 - détail de la carte de Jobin



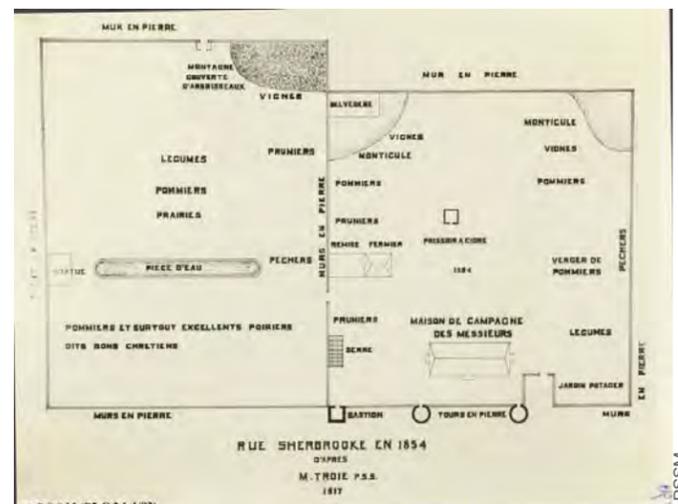
ASQ

1847 - aquarelle de McKenzie



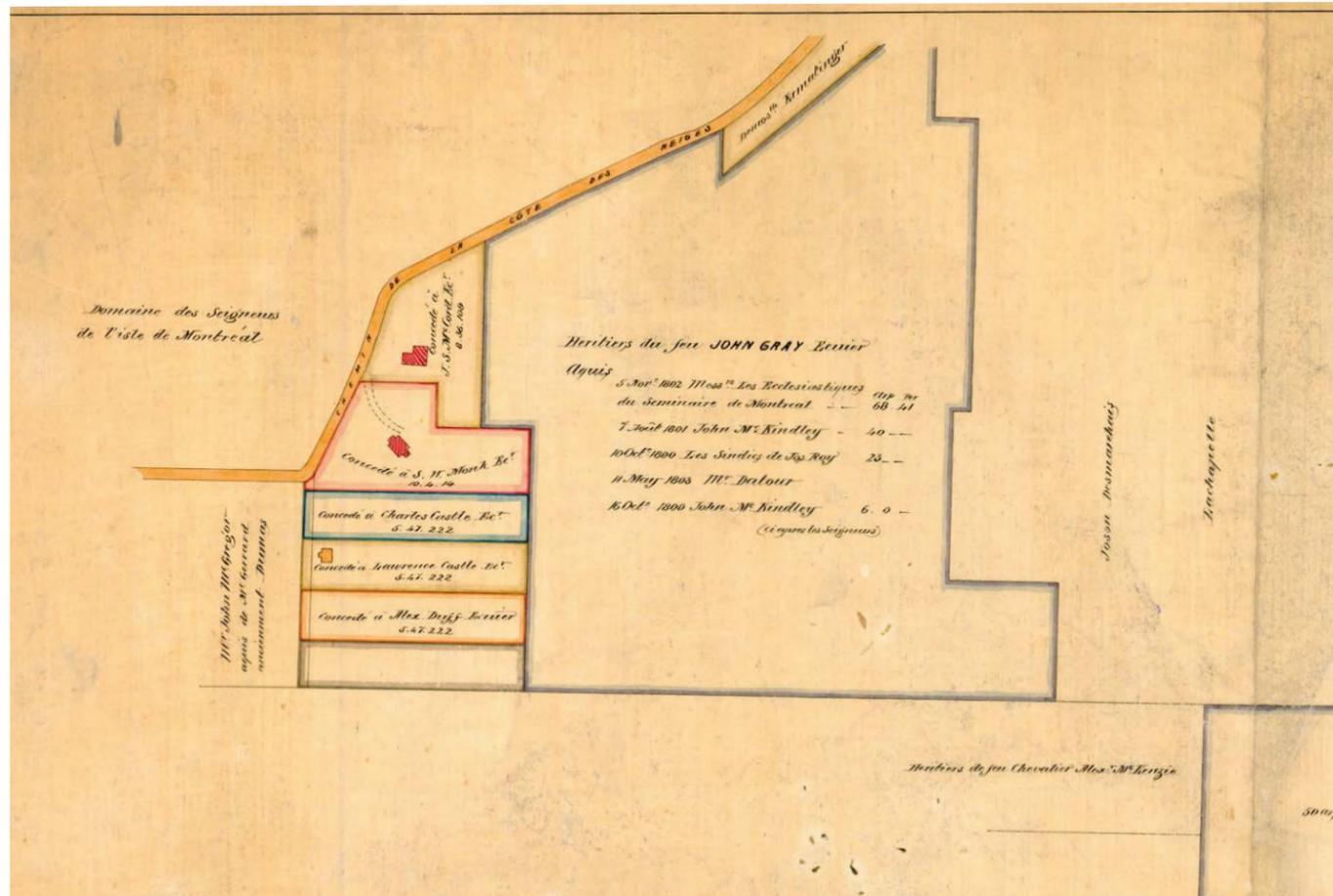
Musée McCord, M1859

1848 - aquarelle de Henry William Cotton



APSSM

Carte de M. Troyes dressée en 1917 qui décrit l'état de 1854



1837 - détail du plan figuratif. Ostell a fait plusieurs projets de lotissement pour ces terrains qui lui donnent du fil à retordre en raison de leur configuration et de leur topographie

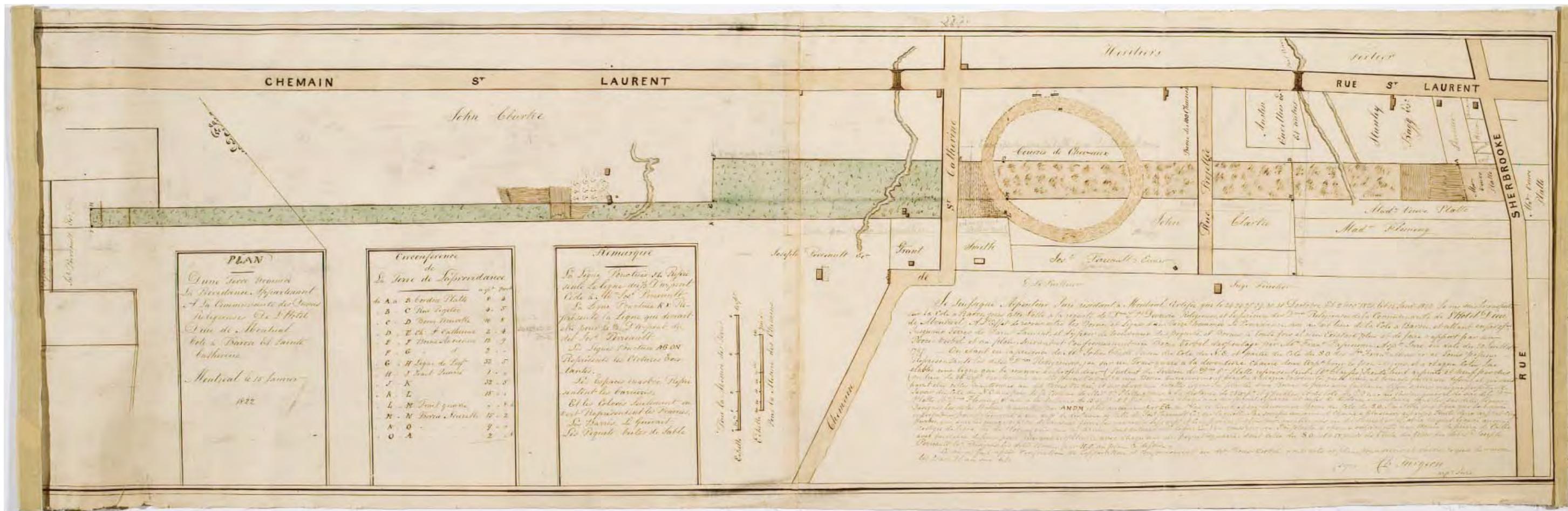
Dans les années qui suivent, afin de financer la construction du Collège de Montréal sur la rue William, les Prêtres (qui sont encore officiellement les seigneurs de Montréal) se défont de la partie de leur Domaine à l'est du chemin de la Côte-des-Neiges.

Ces terrains trouvent vite preneurs étant donné qu'ils sont adjacents aux terrains dont vient de se porter acquéreur Sir Alexander McKenzie sur la concession Raimbault et qu'ils se trouvent dans les limites de la nouvelle ville et à proximité d'une voie de communication. Il semble que ces achats soient purement spéculatifs, tout au moins celui de Gray puisque celui-ci acquiert également trois terres ou propriétés adjacentes à la Côte-des-Neiges et ailleurs de l'autre côté de la Montagne et qu'il fixe son choix sur ses terrains de la Côte Sainte-Catherine pour établir sa résidence.

Les terrains acquis par les frères Dumas reviennent ensuite à Gherrart puis à McGregor qui s'y fait construire une maison de ferme avant la fin de la période.

Une grande partie du terrain de John Gray, qui appartenait au Domaine de la Montagne, est vendue par ses héritiers à des personnages qui ont marqué l'histoire de Montréal (McCord, Monk, Castel) et qui construiront là les premières villas de plaisance de la Montagne au milieu de jardins extravagants. Une autre partie est vendue à HB Smith et peut-être un dernier fragment à Ogilvie.

Trois de ces villas ont un caractère nettement extravagant et l'aménagement des terrains reflète une frivolité étrangère au Domaine de la Montagne et à la période précédente.



1822 Plan des Terres de la Providence de Turgeon

Ce plan de la propriété des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph confirme que le redressement du chemin de la Côte Sainte-Catherine a été réalisé selon le plan proposé par Louis Charland en 1802¹ et que puisque le chemin de Sainte-Catherine ne traverse plus les propriétés, trois propriétaires voisins (les religieuses, Stanley Bagg et John Clark) se sont entendus pour établir une piste de course de chevaux.²

La présence de deux estrades surmontées d'un petit drapeau confirme qu'il ne s'agit pas seulement de courses pour l'entraînement mais également de spectacle. Ce geste communautaire qui suit la disparition du chemin maintient le lien permanent entre les trois propriétés qui mènera plus tard à la création des terrains de l'exposition agricole provinciale puis à la création du parc Fletcher et du parc Jeanne-Mance.

Ce plan localise la borne de la ville et le poste de péage et illustre deux ponts de pierre sur le boulevard Saint-Laurent de même que quatre cours d'eau qui descendent de la Montagne.

Ce plan souligne aussi la carrière des Hospitalières de Saint-Joseph, celle dont on extraira une partie de la pierre pour la construction de l'église Notre-Dame trois ans plus tard.

¹ Ce plan est présenté au point 2.3.3

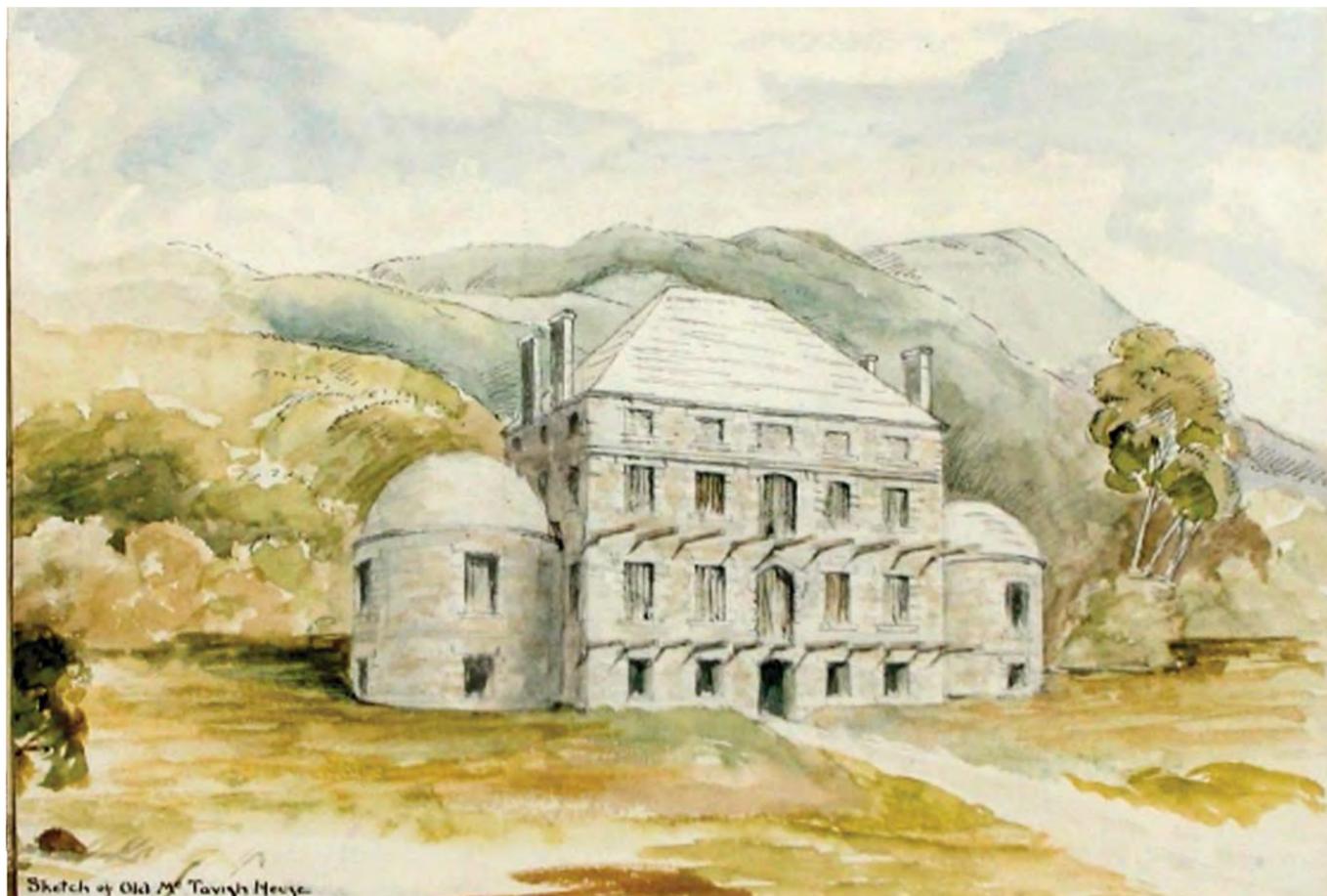
² Il semble que ce soit Stanley Bagg qui ait payé pour cette piste



1891, Résidence Durham boulevard Saint-Laurent. Aquarelle de John Hugh Ross.



1892, Maison Lunn, avenue du Parc et Sherbrooke



Vers 1900, Croquis de la vieille maison McTavish, Anonyme. On remarque l'architecture typique.

Partie sud de la concession Raimbault et Coteau Saint-Louis : des territoires à l'aube de l'urbanisation

Au cours de cette période, l'urbanisation progresse de proche en proche vers la terrasse du boulevard Dorchester et du Coteau Baron pour rejoindre les flancs du mont Royal. La partie nord des terres de la Côte Saint-Joseph et les terres du Coteau Saint-Louis, à l'est de la terre de la Providence¹ se développent avec suffisamment d'intensité pour que Mgr Lartigue y fasse installer son palais épiscopal en 1836.

La terre de la Providence elle-même n'est pas encore développée mais elle apporte des revenus aux religieuses qui y ont des terres en culture et qui exploitent une carrière.

À l'ouest de la terre de la Providence, les nouveaux propriétaires de la Montagne font construire des maisons de campagne sur le plateau entre le boulevard Dorchester et la rue Sherbrooke, comme James McGill qui construit Burnside vers 1800, tandis que d'autres plus audacieux, comme Simon McTavish vers 1805, gravissent la pente jusqu'à la limite de l'accessibilité.

Toutefois les nouveaux propriétaires de la Montagne ne peuvent pas compter sur l'assistance de la ville pour interdire l'accès à leur propriété privée et commencent à se plaindre de la violation de leur propriété par les promeneurs, tel qu'en fait foi ce texte publié dans la Gazette de Montréal le 23 juin 1808.

Notwithstanding the advertisement formerly published, waring the public against trespassing on the lands of the Suscribers, upon the Mountain of Montreal, ad adjacent thereto ; they still continue to suffer damage from evil disposed persons, breaking down the fences, carrying away the young wood, and stripping the trees of bark, besides the dangers the are daily subjected to from fires ocasiones ty the inattention of sprotsmen and smoakers. They therefore again give notice, that they are determined to prosocute to the otmost rigour of law all persons so trespassing in the future, and they have appointed people to wacth over theri properties in order to inform against those offending,

Signé

Mary Jones/ Jas McGill, Frs Desrivières / J.B. Durocher / J.G.Delisle / Ed Wd Wm Gray / Gabriel Roy / L.C.Foucher / WM Mc Gillivray / Isaac Todd / J Ogilvy / Jos Frobisher / Alex. Mc Kenzie

¹ Cette terre appartient aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph que leur ont légués les fils de Bénigne Basset

Une certaine tolérance a toutefois subsisté face à certains groupes sociaux, ainsi qu'on peut le déduire du fait qu'un club de citoyens a pu se former pour organiser des pique-niques à la Montagne.

Two stewards are appointed for the day, who always chuse some spot where there is a spring or rill of water, and an agreagle shade ; each family brings cold provisions, wine etc ; the whole is put together, and the company often amounting to one hundred persons, sits down to dinner (Weld cité par Colladr 1976),

p. 266 cité pasn PR Bisson Étude patrimoniale sur l'îlot Thompson Sparrow Gleneagles Trafalgar à Montréal p. 29

L'une après l'autre, des villas apparaissent sur les hauteurs de la rue Sherbrooke : Torrance, Lunn (1825), Buchanan (1837)...

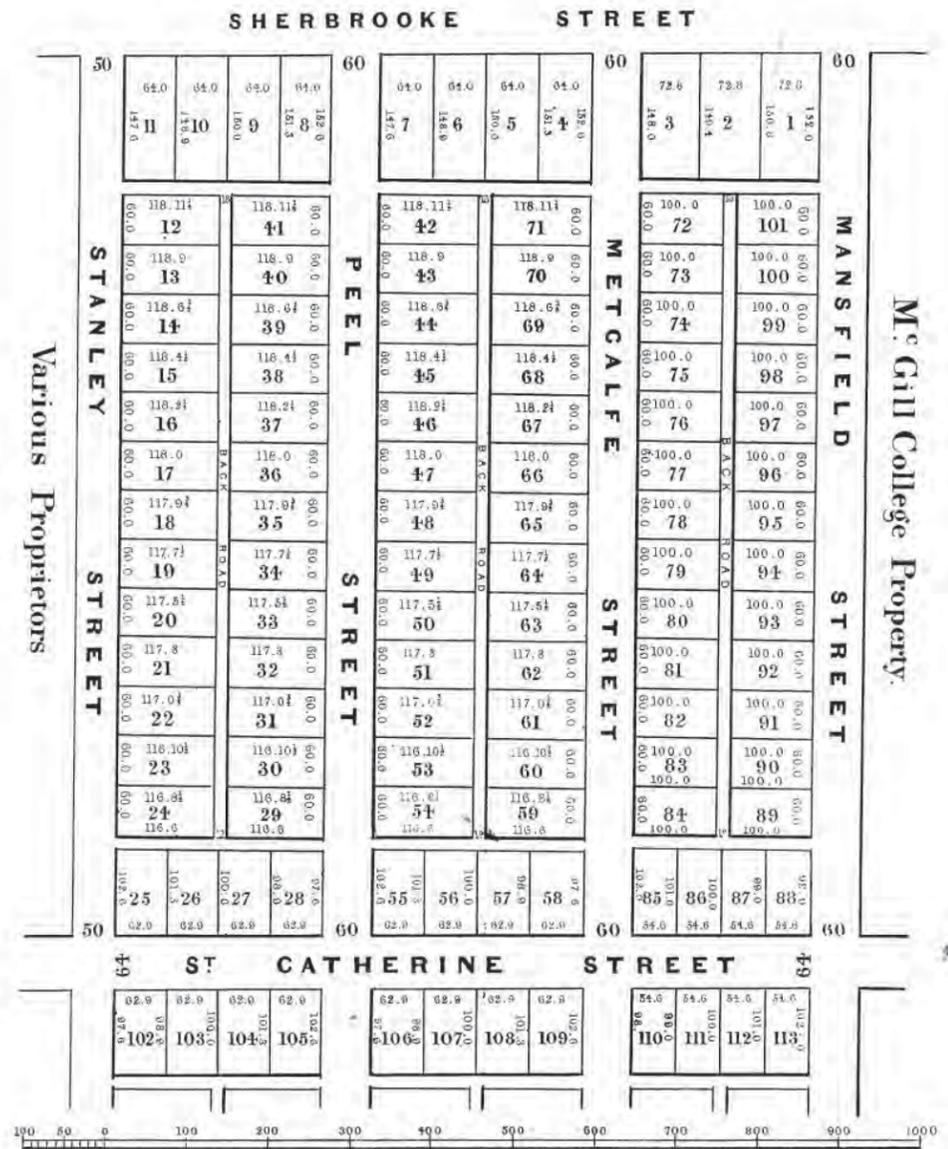


Vers 1892, Résidence Molson, rues Sherbrooke et Saint-Laurent. Aquarelle de John Hugh Ross.



Cette carte publiée en 1846 illustre le moment ultime de cette période comparé avec l'état de 1801

1846 - extrait de la carte de Cane



Le développement de certains terrains entre les terrasses Sherbrooke et Dorchester tarde à se faire mais les terres sont loties et mises en vente de façon systématique au sud de la rue Sherbrooke qui s'ouvre en 1840 (date à confirmer).

Sous le plateau de la rue Sherbrooke, des centaines de terrains sont lotis mais pas encore construits ; pourtant l'architecte John Wells, responsable du plan de lotissement d'une partie de la propriété des héritiers McTavish, met en vente les mérites en insistant sur la proximité de la Montagne.

These lots situated on the most elevated and salubrious part of the City on Montreal, offer to Capitalists rare opportunities of advantageous and surely profitable investment ; and to those seeking a permanent residence an agreeable and healthful place of abode, having directly behind them the Mountain of Montreal and forming the very back of the gentle declivity towards the town, they must ever command delightful views and the purest air.

Mais ce n'est qu'une question de temps... Des maisons en rangée sont déjà présentes à l'angle des rues Sherbrooke et Aylmer et le foyer intellectuel tant désiré par James McGill, The Royal Institution for the advancement of Sciences, a finalement commencé à prendre forme par la construction du pavillon des arts selon les plans de l'architecte-arpenteur John Ostell.

THESE LOTS, situated on the most elevated and salubrious part of the City of Montreal, offer to Capitalists, rare opportunities of advantageous, and, surely profitable investment ; and to those seeking a permanent residence, an agreeable and healthful place of abode. Having directly behind them—the Mountain of Montreal, and forming the very back, of the gentle declivity towards the town, they must ever command delightful views and the purest air.

It will be observed, on inspection of the above plan, that each of the Lots has a back entrance, and is sufficiently large for two,—commodious dwelling houses ; for the convenience therefore, of purchasers, half Lots may be acquired.

St. Catherine Street now being continued through to Mr. Redpath's avenue, is to be drained, macadamized, and completed with ten feet plank side-walks in the course of this summer.

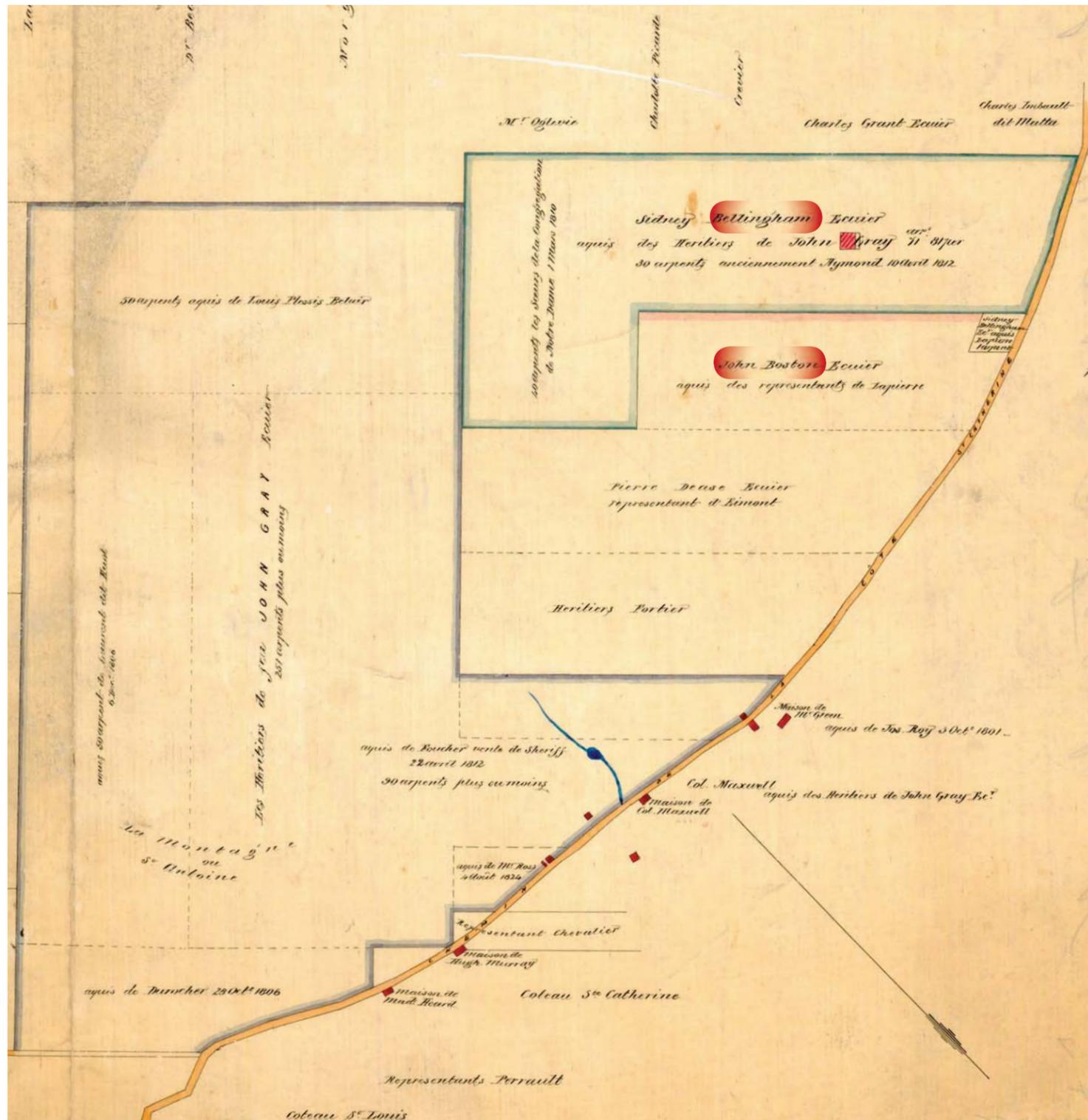
This Property is commuted, and for ever exempt from all Seigniorial and other what charges soever, and will be sold on liberal and easy terms.— Indubitable titles will be given.

A few of these Lots will be exposed for sale, from time to time, at Public Auction, of which disposal due notice will be given in the City Newspapers.

For purchase by private sale, and for further particulars, apply to JOHN WELLS, Architect, 47, Little St. James Street.

Plan de John Wells

Tiré de De Volpi, 1963.

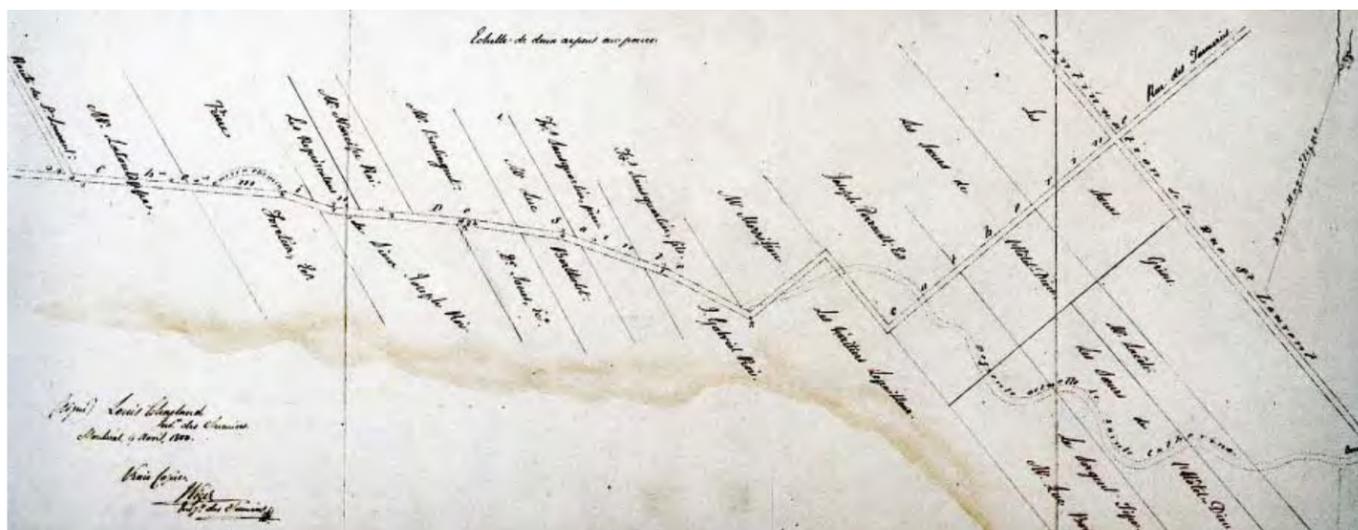


1837 - détail du plan figuratif de John Ostell



Archives nationales du Canada, C-106801989-469-1x

1813 - Aquarelle de George Heriot, Monkville, près de Montréal



Tiré de Jean-Claude Robert

1802 - plan de Charland pour le redressement de la côte Sainte-Catherine

Côte Saint-Antoine, Côte Sainte-Catherine et Côte-des-Neiges : la vie pastorale se poursuit en dépit d'un changement de garde

Durant cette période, les terres des côtes Saint-Antoine, Sainte-Catherine et Notre-Dame-des-Neiges changent graduellement de main et deviennent la propriété des citoyens d'origine britannique, tant Anglais qu'Écossais. C'est ainsi qu'on voit apparaître à la Côte Saint-Antoine les McGillivray, les Bowman, les Hayes, les Murray; à la Côte-des-Neiges, les Ogilvie sur l'ancienne terre du marquis de Vaudreuil, de même que Gray puis ensuite Donald Ross sur les terres adjacentes au Domaine de la Montagne. Tous continuent les exploitations agricoles initiées par les occupants antérieurs.

À la Côte Sainte-Catherine, John Gray acquiert l'ancienne tannerie des Barsalou-Hurtubise et établit Springrove, puis les héritiers de John Gray vendent leur propriété au Dr McCulloch; les fermiers vendent aux Bagg, Nelson, Bellingham et Boston. Un Américain se faufile parmi les acheteurs : il s'agit de H.B. Smith qui acquiert en 1839 le résidu des terrains de John Gray à la Côte-des-Neiges. Il ne construira sa maison (celle qui se trouve au centre du parc du Mont-Royal et que nous connaissons sous le nom de maison Smith) que vingt ans plus tard.¹

Mais la fonction agricole demeure; les vergers qui ont été établis à la période précédente continuent de produire et il y a fort à parier que les anciens propriétaires des terres deviennent les métayers des nouveaux propriétaires. Par ailleurs, les tanneries de la Côte-des-Neiges demeurent en place par contre, la tannerie de la Côte Sainte-Catherine a vraisemblablement été délaissée lors de la vente à John Gray.

La plupart des constructions de cette période semblent avoir un caractère relativement sévère si on se fie aux bâtiments qui nous sont restés : la maison des frères Bagg, la maison Tancrède le Bouthillier; à la Côte Sainte-Catherine, la maison Braemar et Clareview, les quatre maisons de Moses Judah Hayes; à la Côte Saint-Antoine, le Piedmont de Louis-Charles Foucher.

Des maisons en maçonnerie massive, coiffées de toits à volumétrie très simple et éclairées par des fenêtres plutôt étroites. Des tentatives de construire des maisons plus rieuses se font en ajoutant des galeries vitrées aux extrémités des bâtiments en maçonnerie comme à Monkland et à Forden.

Les cartes de cette période n'apportent que peu de précision, si ce n'est le plan de Charland de 1802, pour le redressement du chemin de la Côte Sainte-Catherine. Ce plan nous révèle qu'après avoir suivi le contour prononcé de la Montagne, le chemin se poursuivait sans égard au cadastre en serpentant à travers les terres du Coteau Saint-Louis, forcé qu'il était de contourner les obstacles de la Montagne pour atteindre la continuation de la rue Saint-Laurent, à l'emplacement de la borne de la ville (à l'angle de la rue Bagg actuelle). Ce plan nous confirme aussi que le

¹ Le Bostonnais H.B. Smith rejoint Montréal en 1834 et semble être à Montréal pour y propager les idées de la révolution. Il participe aux assemblées des Patriotes et est membre du conseil d'administration de la banque du Peuple que l'on a accusée d'avoir soutenu financièrement les soulèvements de 1836-37. Il y aurait lieu de vérifier s'il n'était pas parmi les citoyens qui ont été privés de leurs biens jusqu'en 1849 pour avoir participé aux soulèvements

cadastre des terres de la Côte Sainte-Catherine se poursuivait sur une certaine profondeur en gravissant la pente mais que par ailleurs, quelques terres avaient été fractionnées différemment entre le nord et le sud du chemin.

Épilogue

Maintenant que les terres du pourtour de la Montagne appartiennent à la classe dirigeante de l'ancienne ville fortifiée et que ceux-ci peuvent constater les vues admirables qu'on a de la Montagne, ils rédigent une première pétition pour la création d'un boulevard périphérique autour de ce que nous appelons maintenant les Trois sommets (Voir la carte de Jobin et la carte accompagnant la première pétition conservée au musée McCord).

.4. Conclusion de la 2^e période

À la suite de la Loi constitutionnelle et de la nouvelle définition des limites de la ville, la Montagne a suscité un engouement sans borne chez les marchands montréalais.

On est en droit de se demander quels sont les motifs de cet engouement : la valorisation de la vie champêtre, la perspective de spéculation immobilière que présenteraient d'éventuels lotissements ou encore le contrôle du système démocratique nouvellement accordé par la Loi constitutionnelle aux seuls propriétaires fonciers ?

Cadastre

Le flanc sud-est du mont Royal a subi avec cent ans de retard le même sort que le flanc sud-ouest et a été fractionné en lanières relativement étroites puis resubdivisé.

Topographie

La Montagne entrave une vision claire de l'organisation de la ville. On note sur les cartes une distorsion entre la localisation du chemin de la Côte Saint-Luc¹ et le chemin des Tanneries.² La connaissance des niveaux des différentes terrasses de la montagne et de la montagne elle-même est approximative. Sur les cartes, on représente les ruisseaux et parfois les déclivités mais on ne s'aventure pas à donner de précision sur la hauteur des différents sommets de la montagne.

Il faut dire que la production industrielle et la commercialisation des instruments de mesure comme le théodolite ne surviendront qu'au milieu du XIX^e siècle, et ces instruments ne seront mis à profit que pour la production des cartes subséquentes.

Hydrographie

La canalisation du ruisseau Saint-Martin puis de la rivière Saint-Pierre ont été les grands moments de changement hydrographiques de cette période. Ailleurs dans la ville la plupart des ruisseaux de la montagne continuent à circuler ; on les voit sur le plan de la propriété des Hospitalières, tracé par Charles Turgeon en 1822, sur la carte publiée par William Grieg en 1839, mais n'apparaissent que peu sur la carte de Cane (1846). Toutefois il est probable que cette carte, qui illustre des projets de développement immobiliers non encore réalisés, omet d'illustrer certains cours d'eau, parce que de dix ans plus tard la carte de Boxer illustre encore des ruisseaux au sud de la Montagne.

Rappelons également que c'est au début de cette période qu'on commence d'identifier la Montagne comme source d'approvisionnement en eau pour l'usage des faubourg avec de la signature de l'accord sur l'aqueduc.(1799)

Propriété, accessibilité, ambiance et usage de la montagne

À l'exception de Casa del Monte, qui est carrément folklorique, de temple Grove, dans le goût de Monticello, et de la Maison-Blanche, les constructions résidentielles de cette période ont un

caractère sévère ; par ailleurs, si on se fie aux tracés de la carte de Cane, le caractère joyeux de la vie s'exprime dans le paysage. Voir à cet effet le tracé de certains jardins tant au nord qu'au sud de la rue Sherbrooke qui ont un caractère organique plutôt que géométral.

La Montagne est sur le point de passer à une autre phase de son existence, pendant laquelle l'importance du loisir prendra le pas sur l'importance du travail... Il faut dire que l'industrialisation de la ville est en cours et que l'industrie commence à fonctionner avec la vapeur..

On recourt de plus en plus au charbon comme combustible et les réserves de bois de la Montagne n'ont plus la même raison d'être, bien que comme le montrent les gravures des années 1860, on faisait même venir du bois du Haut-Canada pour chauffer les populations pauvres de Montréal

Cultures et végétation

Le point 2.3.1 qui expose le cadre de vie au Domaine de la Montagne, fait état des nombreuses cultures et plantations qu'on pratique sur cette partie du territoire. On trouvera dans la fiche sur la propriété de Redpath des informations sur les espèces introduites à la montagne par les citoyens d'origine britanniques, notamment la pomme de terre. Pour la culture florale, il existe de nombreuses informations de premières mains au musée Mc Cord sur les plantations effectuées par les Mc Cord père et fils.

Toponymie

On remarquera que la montagne s'appelle encore la Montagne tant dans les documents écrits que sur les cartes.

1 Actuel chemin Queen Mary

2 Actuel boulevard Mont-Royal

1.4.3 TROISIÈME PÉRIODE : LA MONTAGNE SE RESAISIT ALORS QUE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE MONTRÉAL SE FRACTIONNE EN PLUSIEURS MUNICIPALITÉS : 1845-1880

.1 Portrait général de l'île de Montréal et des nouvelles villes qui y apparaissent

Faits saillants et contexte administratif

En 1842, la période troublée de la décennie précédente s'était conclut par la création du gouvernement de l'Union du Haut et du Bas-Canada, avec un parlement élu. Le parlement siège en alternance, une année sur deux, à Montréal et à Kingston. Cette expérience est de courte durée : l'incendie du parlement de Montréal en 1849, par des émeutiers qui protestent contre l'adoption de l'Acte pour indemniser les personnes dans le Bas-Canada dont les propriétés ont été détruites durant la rébellion dans les années 1837 et 1838, met un point final au rôle de Montréal comme capitale du Canada-Uni.

Par ailleurs, le régime seigneurial est maintenant aboli dans l'île de Montréal (depuis 1840) et la ville est autorisée depuis décembre 1843 par les autorités politiques du Bas-Canada à faire les emprunts nécessaires pour acquérir le service privé d'approvisionnement en eau mis sur pied une quarantaine d'années plus tôt.

À partir de 1845, les municipalités ont des responsabilités accrues, suite à l'adoption de la loi de Lord Metcalfe qui érige en municipalité les paroisses canoniques du Bas-Canada. S'en suit alors l'incorporation des différents villages de l'île de Montréal tels les villages de Saint-Laurent, de Sainte-Geneviève, du Sault-au-Récollet, etc.

La loi de Lord Metcalfe prévoit aussi la façon dont d'autres territoires peuvent s'incorporer à l'intérieur des limites des paroisses initiales. On assiste successivement au détachement de plusieurs corporations municipales situées à l'intérieur de la municipalité de la paroisse de Montréal : c'est ainsi que survient en 1846 l'incorporation du village de la Côte Saint-Louis, suivie en 1861 par le détachement du village de Saint-Jean-Baptiste du village de Côte Saint-Louis et par la création du village de la Côte-des-Neiges en 1862.

En 1867, la création du Canada, qui réunit les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario, amène un tout autre système législatif à l'intérieur de la confédération.

En 1871, avec l'adoption de la loi sur les corporations municipales de la province de Québec, chaque municipalité peut organiser à sa guise son service scolaire.

Dès 1874, Saint-Henri se forme en municipalité entraînant dans son sillage le territoire de la Côte Saint-Antoine. Presqu'aussitôt le village de Notre-Dame-de-Grâce, qui comprend alors le territoire du quartier qui porte aujourd'hui ce nom et le territoire de Westmount, se détache de Saint-Henri ; deux ans plus tard, en 1876, ce nouveau village se scinde en deux pour cause de



BURNING OF THE HOUSES OF ASSEMBLY, AT MONTREAL.

Gavure de Sommerville, tiré de Voipji, 1963.

dissension sur la question de la création d'une école publique anglophone sur cette partie du territoire de la Montagne. En 1879, la partie est du Village – qui porte aujourd’hui le nom de Westmount – s’incorpore sous le nom de village de la Côte Saint-Antoine et met sur pied un service d'école publique de langue anglaise.

En 1875, on assiste à l'incorporation du village d’Outremont, qui se détache du village de Côte Saint-Louis, entraînant dans son territoire une petite partie des terres de la Côte-des-Neiges. Ce nouveau fractionnement du territoire a aussi pour but de créer un système scolaire anglophone sur le territoire de la Montagne.

Ainsi donc, bien que la Montagne n’ait été qu'en partie dans le territoire de la ville de Montréal tel que défini en 1796, où les écoles anglaises étaient assurées par la loi, en moins de cinq ans ses habitants ont su tirer partie de la loi sur les corporations municipales pour morceler le territoire de telle manière qu'ils y contrôlent désormais l'émergence d'un système scolaire anglophone, tant du côté de Westmount que du côté d’Outremont.

Ce phénomène confirme qu'à cette date les habitants de la Montagne ne sont plus des villégiateurs ou des spéculateurs, mais bien des habitants permanents de la Montagne, déterminés à recevoir tous les services disponibles

Vie urbaine

Le développement commercial intensif du territoire de l'ancienne ville fortifiée amène aussi bien ses habitants que ses institutions à se déplacer vers les flancs de la Montagne.

Pour permettre la colonisation des flancs de la Montagne, la ville doit approvisionner en eau ces territoires et fournir les services d'égout.

En 1845, la ville acquiert pour la somme de 50 000 livres sterling le service d’approvisionnement en eau mis sur pied par la Compagnie des propriétaires des eaux de Montréal, qui ne conserve que la responsabilité du territoire des villes et villages avoisinants.

En 1848, la ville fait construire le réservoir du Coteau Baron, à l'emplacement du carré Saint-Louis actuel. L'année suivante, au moment du grand feu de Montréal, ce réservoir se révèle malheureusement trop petit et inefficace en raison de sa trop basse altitude.

La ville entreprend donc en 1852 la construction du réservoir McTavish, tandis qu'en 1865, la Montreal Tower and Water Work fait élaborer par J.A.V. Beaudry des plans pour localiser de nombreux autres réservoirs sur les flancs du mont Royal, en dehors des limites de la ville. Ces projets sont précisés dans le plan de 1873 *Plan showing the proposed enlargement of the Montreal Water Works*.

Au cours de cette période, la ville de Montréal est en pleine expansion et tente de s'entendre avec les gouvernements

supérieurs pour aménager des espaces encore libres de construction en parcs. C'est ainsi que seront créés en 1874, à même les propriétés de l'armée du Canada, le parc de l'île Sainte-Hélène et le parc Logan (parc Lafontaine), alors que le parc du Mont-Royal sera constitué par l’amalgame des propriétés issues du fractionnement de la terre de Raimbault et du démembrement de la partie est du Domaine de la Montagne.

Vie religieuse et socioculturelle : la ville se déplace lentement mais sûrement vers la Montagne

. Cimetières, propriétés religieuses et maisons d'enseignement

Avec la progression de la ville vers le nord, les quartiers résidentiels ont tôt fait de rejoindre les cimetières situés au sud du boulevard Dorchester.

Tant pour des raisons de salubrité que pour permettre le développement urbain, au début des années 1840, la ville contraint les cimetières situés dans les limites de la ville de Montréal définies en 1792, à se déplacer dans les villages environnants. Cela implique les cimetières de diverses dénominations religieuses : catholique, protestante et juive. A cette date, le cimetière catholique et le cimetière juif sont situés dans le quartier Saint-Antoine (à l'emplacement du Square Dominion actuel), tandis que le cimetière protestant, qui dessert les presbytériens, les anglicans, les méthodistes wesleyens, les congrégationistes…, est alors situé à l'angle des rues Dorchester¹ et de Bleury.

En 1847, les protestants incorporent une société nommée *Montreal Protestant Cemetery* qui doit voir à acquérir les terrains nécessaires à l'établissement du nouveau cimetière, alors qu'en 1848, la fabrique de Notre-Dame forme le Comité de la fabrique de Notre-Dame pour relocaliser le cimetière Saint-Antoine.

En 1852, le *Montreal Protestant Cemetery* fait l'acquisition de terrains à la Côte Sainte-Catherine pour l'établissement de son cimetière alors que la fabrique de Notre-Dame fait l'acquisition de terrains à la Côte-des-Neiges. Pour marquer son implantation à la Montagne, la corporation protestante change de nom et adopte le toponyme *Mount Royal Cemetery*, en se calquant sur le nom du *Mount Auburn* de Boston et du *Mount Herson* de Québec et en s'appuyant sur le nom de mont Royal qui apparaît dans les voyages de Cartier.²

Cette fois-ci, la communauté juive se joindra au projet des protestants.

^[1] Actuel boulevard René-Lévesque. Le cimetière se trouvait à l'emplacement de la Place Guy-Favreau

^[2] Il s'agit à notre avis de la première réutilisation du toponyme mont Royal depuis la fondation de Montréal, puisque toutes les cartes et tous les contrats de 1642 à 1860 mentionnent la Montagne et non pas le mont Royal (voir la carte de Boxer 1859 Map of the city of Montreal shewing the Victoria Bridge, the Mountain, a proposed Boulevard and different dock Projects compiled and Drawn by F.N. Boxer)

L'une après l'autre, les institutions francophones et catholiques répondent à l'appel de la Montagne : les Sœurs de la Congrégation acquièrent l'ancienne propriété Monkland (1854) en vue d'y construire ultérieurement une nouvelle maison-mère ; les Prêtres de Saint-Sulpice abandonnent leur projet de Grand Séminaire sur la Place d'Armes pour le transférer au Domaine de la Montagne (1855) ; les Hospitalières de Saint-Joseph déménagent leur Hôtel-Dieu sur la terre de la Providence (1859) ; les Sœurs Grises délaissent l'ancien Hôpital général du faubourg des Récollets pour construire leur nouvel Hôpital général sur des terrains acquis dans la partie sud du Domaine de la Montagne (1861) ; sans oublier la construction de la première cathédrale de Montréal (1836) à l'angle des rues Sherbrooke et Saint-Denis, suivie de sa reconstruction par Monseigneur Bourget à l'est du carré Dominion (1870).

Les nouvelles communautés religieuses, qui rejoignent la ville de Montréal à la demande de Monseigneur Bourget, s'établissent aussi en dehors du Vieux-Montréal, sur les contreforts et les flancs de la Montagne : les Jésuites, qui effectuent un retour en 1848, construisent le Collège Sainte-Marie sur la rue de Bleury entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard Dorchester ; en 1846, les religieuses du Bon-Pasteur établissent leur monastère sur la rue Sherbrooke près du boulevard Saint-Laurent ; en 1868, les pères de Sainte-Croix établissent leur 2^e maison d'enseignement à la Côte-des-Neiges ; en 1853, les Clercs de Saint-Viateur s'établissent au Coteau Saint-Louis, où ils sont responsables de la desserte de Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, puis à Outremont en 1887.

Par contre le développement du campus de l'université Mc Gill n'avance qu'à pas de tortue et, mis à part la construction du Wesleyan College (1863), financé par l'église du même nom, ce n'est qu'après 1880 que l'université construira de nouveaux pavillons grâce aux legs de de généreux donateurs nommés Redpath, Macdonald et Strathcona.

Les paroisses protestantes délaissent également le Vieux-Montréal : les presbytériens abandonnent l'église St. Gabriel au coin des rues Notre-Dame et Saint-Gabriel pour construire la Cote-des-Neiges Presbyterian Church sur le chemin de la Côte Sainte-Catherine, à l'ouest du chemin de la Côte-des Neiges ; les anglicans reconstruisent Christ Church en 1860 sur la rue Sainte-Catherine tandis que de nombreuses autres dénominations s'établissent le long du boulevard Dorchester et de la rue Sherbrooke. Certaines, telle St Matthias, vont même rejoindre le territoire de Westmount (1874), à l'angle du chemin de la Côte Saint-Antoine et de la rue Church Hill.

. Santé, services sociaux, sociétés savantes et clubs sportifs

À l'instar des institutions religieuses, la société civile s'organise en périphérie de la Montagne, mais à l'exception de l'Hôpital général de Montréal qui avait déjà ouvert ses portes sur le plateau du boulevard Dorchester en 1822, on n'y construit que peu d'installations spécifiques avant 1880.

Toutefois, la botanique, les sports et les commerces sont prêts à profiter de l'engouement pour la Montagne.

On assiste en décembre 1850 à la création de la Montreal Botanical Society, dont le secrétaire William Brown est le propriétaire des Marchmount Nurseries, situées à l'extrémité nord des terres de la Côte Saint-Antoine.

Dès la première année, cette société réunit une cinquantaine de membres, dont John Torrance, le propriétaire de St Antoine Hall, ainsi que les propriétaires du Domaine de la Montagne, les Prêtres de Saint-Sulpice. La plupart de ces membres ont des jardins et des vergers autour de la Montagne de même que des serres attenantes à leur résidence.

On voit apparaître plusieurs hôtels et relais le long des grands chemins : l'Hôtel Monkland dans l'ancienne maison du Gouverneur général (de 1849 à 1854, avant l'acquisition par les religieuses de la Congrégation), les hôtels Mount Pleasant et Bellevue, de même que le relais Lumpkin à la Côte-des-Neiges, l'hôtel Mount-Royal sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine (près de l'actuelle rue Vincent-d'Indy) et finalement l'hôtel Delmonico à l'angle de la rue Hutchison.

À la suite du Montreal Snowshoe Club, établi dès 1840, on voit apparaître le Mount Royal Gulf Club (1873), le St. George Snowshoe Club (1874), le St. George Cricket Club et des curling clubs sur Saint-Urbain et Kensington (dans les années 1870).

Le circuit de la montagne

Mais au-delà de l'appropriation de la Montagne par les institutions religieuses, les clubs privés et les propriétaires individuels, un mouvement d'ensemble se dessine pour consacrer l'existence de la Montagne comme bien collectif.

En décembre 1844, des citoyens propriétaires de la Montagne déposent une première pétition à la ville de Montréal pour faire établir des boulevards en périphérie des trois sommets, en insistant sur les panoramas magnifiques qu'offrirait ce chemin de ceinture. La pétition mentionne :

That no city in America nay in the world, presents such a fair field for the display and establishment of such boulevard as Montreal. Petitionners would most respectfully point out as a fit line for such improments the base of the Mountreal Mountain as overlooking the city and commanding from every point such lovely views of the surrounding country. That many of the proprietors of land in that direction are willing to give gratis sufficient land for the purpose.

Cette pétition, qui souligne les avantages touristiques et économiques de l'entreprise, est réitérée en décembre 1850, puis en avril 1851, par un groupe de cinq citoyens qui se nomme The Montreal Boulevard Committee. L'auteur du plan qui accompagne la pétition est James Edwards Alexander.

Plus d'une dizaine de projets pour le tracé de ce boulevard font l'objet de cartes entre 1850 et 1870. Ces cartes montrent l'ensemble du territoire de la Montagne, dépassant toujours largement le territoire officiel de la ville ; ce qui voue sans doute le projet à l'échec puisque le territoire du village de la Côte-des-Neiges et les futurs territoires d'Outremont et de Westmount ne sont pas parties prenantes du projet.

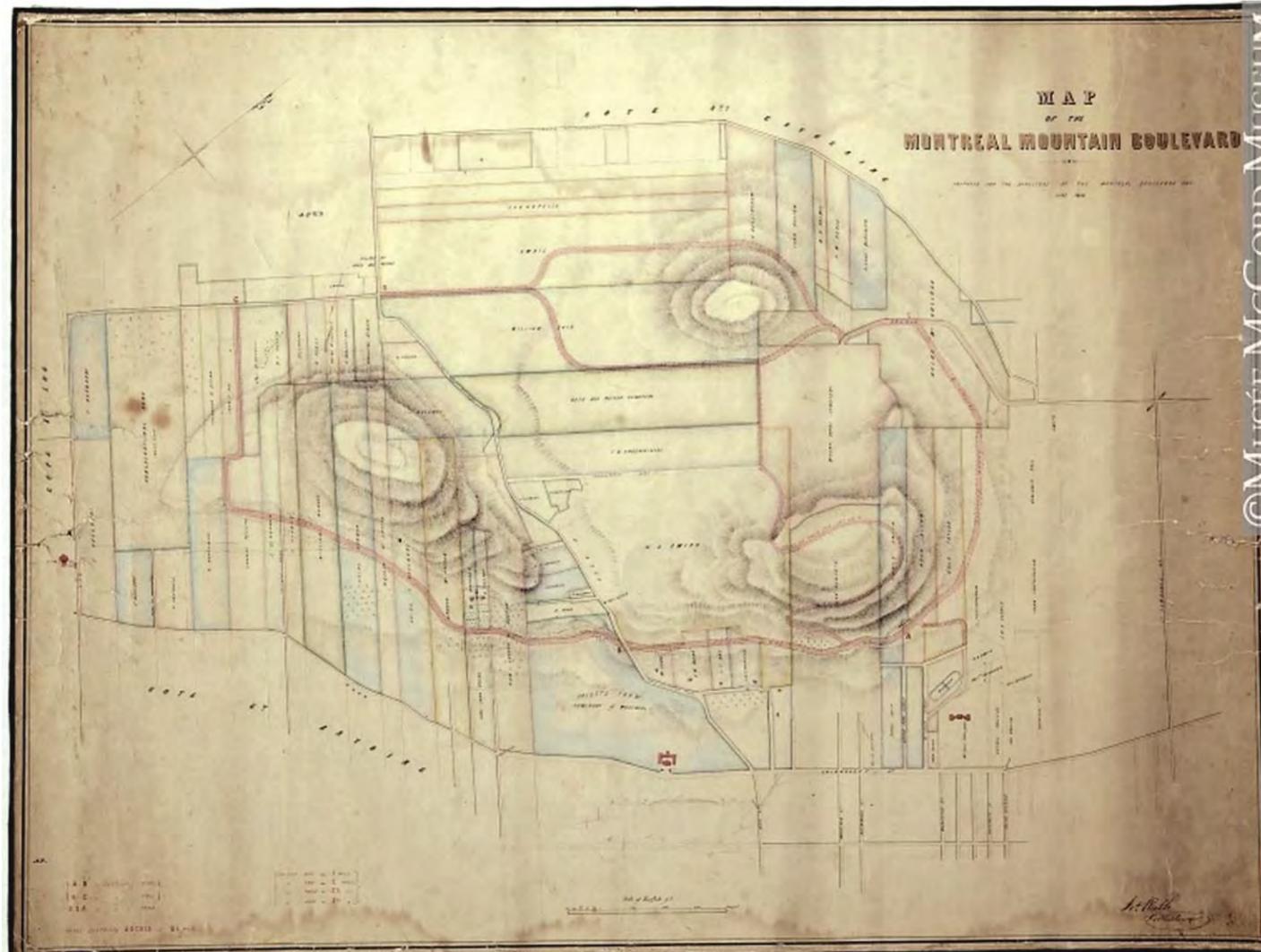
Le conseil municipal de Montréal retient tout de même la possibilité

1858 CARTE D'HENRI MAURICE PERRAULT

Montre l'état des propriétés autour de la Montagne : Côte-des-Neiges, Côte Sainte-Catherine Côte Saint-Antoine, le quartier Saint-Antoine, la topographie des trois sommets. À l'exception du fameux Lamothe, qui acquiert au cours des années suivantes une partie de la propriété de HB Smith, tous les propriétaires impliqués dans la vente des terrains qui serviront à constituer le parc Mont-Royal sont déjà en place.

Cette carte montre la voie Shakespeare comme Proposed Boulevard et montre un balbutiement de lotissement le long de cette voie.

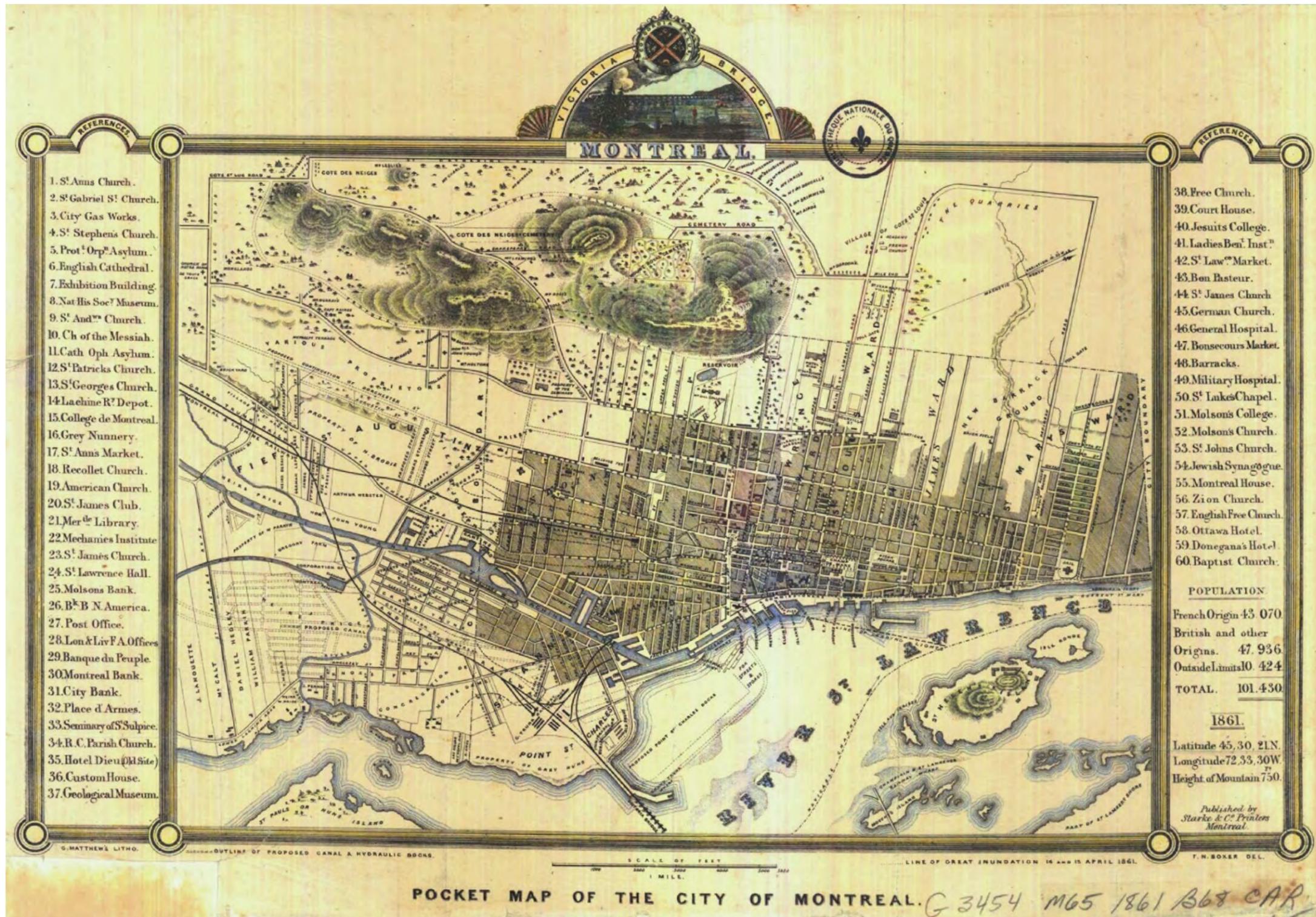
Cette carte montre également un balbutiement de lotissement pour la terre de William Murray dans le Westmount.



1858 Carte de Jos Rielle
Cette proposition pour le boulevard de la Montagne semble avoir été faite sur la base du relevé d'Henri Maurice Perrault.

de faire un projet collectif sur le mont Royal et en 1867 fait produire par l'arpenteur Patrick McQuisten une carte des terrains à acquérir dans les limites de son territoire et de celui de Notre-Dame-des-Neiges. Sur la base de ce plan, il fait une demande d'emprunt de 400 000 \$ au tout nouveau gouvernement provincial. Le prêt lui est accordé. À partir de 1872, la ville acquiert de gré à gré plusieurs terrains de la Montagne et confie, deux ans plus tard, la conception du parc à l'architecte-paysagiste américain Frederick Law Olmsted.

Le parc est inauguré le 24 mai 1876. Il s'agit d'un parc qui tire avantage des atouts naturels du site mais qu'Olmsted le transforme selon les goûts pittoresques et néogothiques, tentant de le rendre plus beau que nature.



1859-61 Pocket Map of the City of Montreal de Boxer

.2 Portrait d'ensemble de la Montagne et de son développement

Pour avoir une idée d'ensemble du mont Royal à cette époque, on dispose de quelques cartes dressées par des arpenteurs locaux, qui réunissent l'ensemble des propriétés sur les différents flancs de la Montagne, comme si la nécessité de fournir de l'eau à l'ensemble des villages qui gravitent autour de la Montagne et la volonté de créer un lien carrossable périphérique avaient suscité le besoin de connaître tant la topographie exacte de la Montagne que le nom de ses propriétaires.

Par ailleurs, la description la plus exacte de la Montagne ne nous a pas été donnée par les habitants, les administrateurs ou encore les assureurs de Montréal, mais bien par l'armée du Canada dans le relevé qu'en a fait l'arpenteur H.S. Sitwell, de la Brigade des carabiniers de Montréal, entre 1865 et 1868.



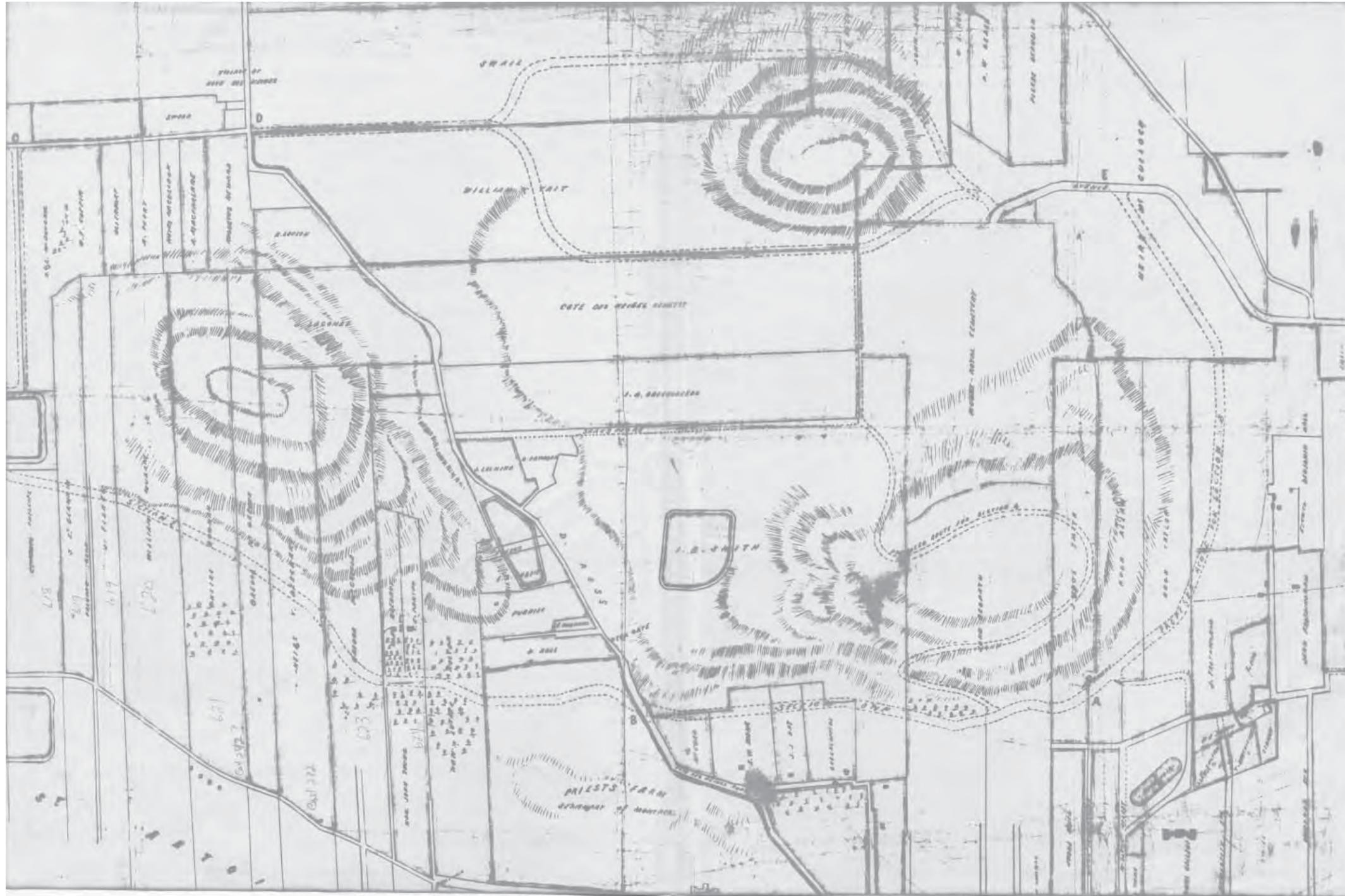
1859-61 POCKET MAP OF THE CITY OF MONTREAL DE BOXER (à gauche)

Reprise du concept de la voie de ceinture.

Ces deux cartes promotionnelles témoignent de la persistance de l'intention de faire des boulevards périphériques autour des sommets de la Montagne.

1859 MAP OF THE CITY OF MONTREAL SHEWING THE VICTORIA BRIDGE, THE MOUNTAIN, A PROPOSED BOULEVARD AND DIFFERENT DOCK PROJECTS COMPILED AND DRAWN BY F.N. BOXER (à droite)

1859 - Map of the city of Montreal shewing the Victoria Bridge, the Mountain, a proposed Boulevard and different dock Projects compiled and Drawn by F.N. Boxer



1865 CARTE DE BEAUDRY POUR LES RÉSERVOIRS DE LA MONTAGNE

Cette carte semble avoir été faite sur la base de la carte de Jos Rielle de 1858. On y trouve la même représentation de la topographie. Par ailleurs, cette carte nous montre les projets pour les réservoirs autour de l'ensemble des sommets. Le choix pour le réservoir Côte-des-Neiges est déjà fait mais ne se réalisera qu'en 1893.

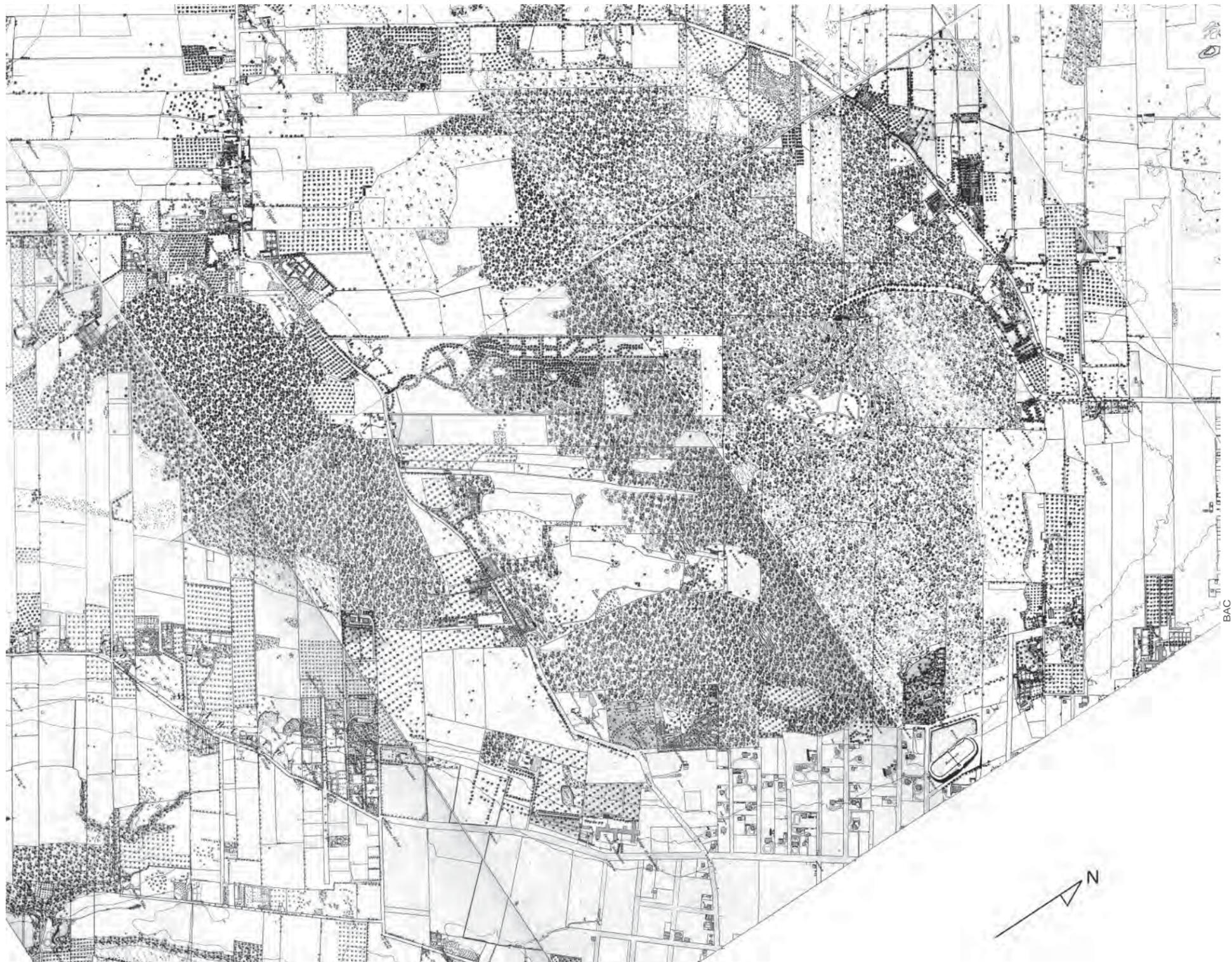
Winter Road



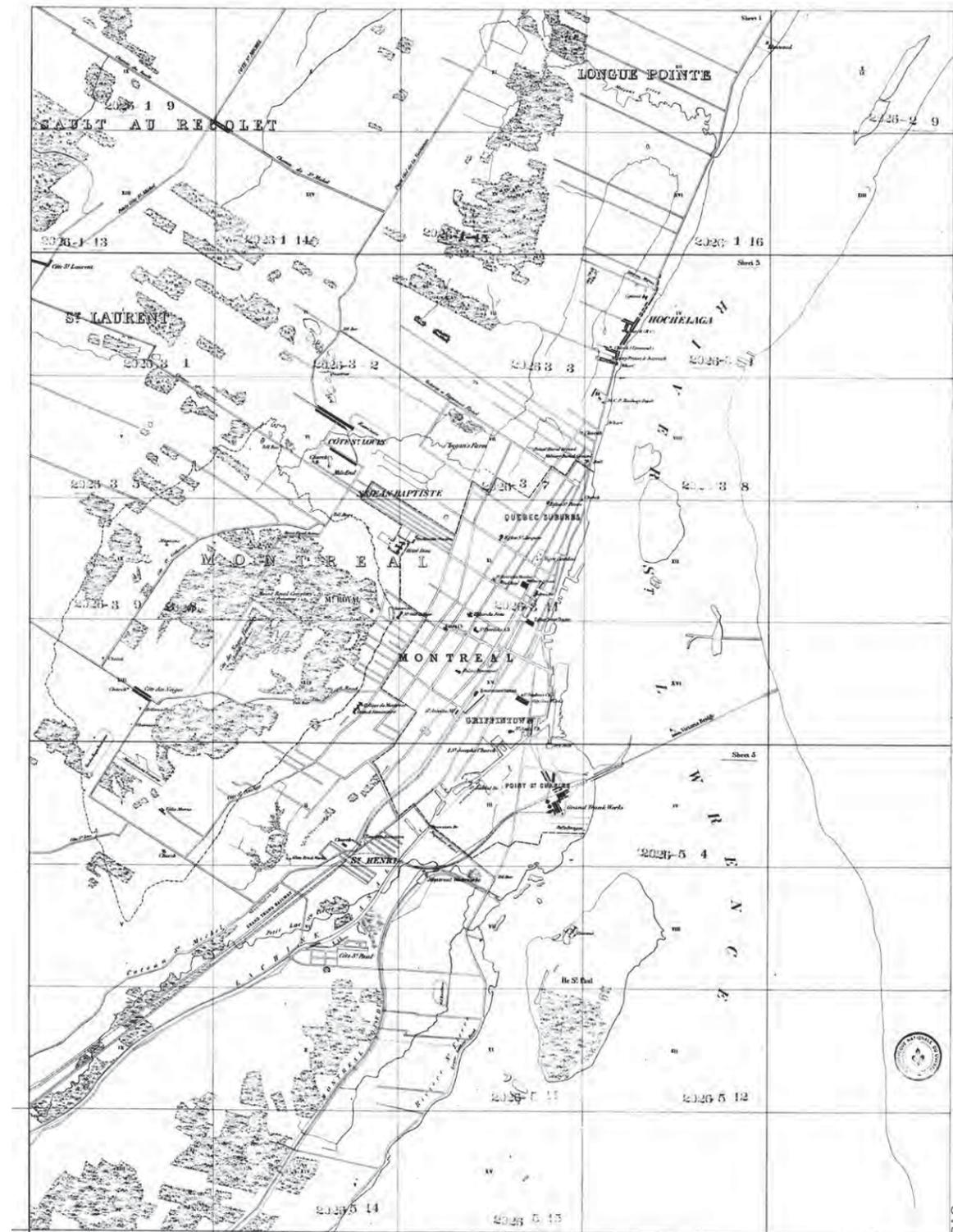
1867 PLAN DE MCQUISTEN POUR L'ACQUISITION DES TERRAINS POUR LE PARC

Cette carte fait état de l'existence de chemins d'hiver en continuation du chemin de la forêt. Ces chemins d'hiver servaient sans doute au transport du bois et de la pierre, de même qu'à la circulation des traîneaux. Il s'agit de la carte la plus ancienne qui utilise le nom de Mount Royal pour désigner la partie orientale de la Montagne.

mcCord. M5319



Montage de l'ensemble des cartes de Sitwell 1867-70



Index de la carte de Sitwell 1867-70

1867-70 CARTE DES FORTIFICATIONS DE SITWELL

Pour la première fois, la Montagne fait l'objet d'un arpentage à la mesure de sa complexité. L'examen de cette carte, de par les propriétés qu'elle représente, les niveaux de terrains qu'elle donne de la localisation des vergers, des voies d'accès, des carrières, des marais, des bornes de péage, apporte une connaissance paysagère inégalée pour le territoire peu ou pas urbanisé.

Cette carte, dont nous présentons 6 planches, illustre le paysage global du mont Royal en mutation.

Deux importants ruisseaux coulent encore dans la Montagne, le ruisseau Raimbault et le ruisseau d'Outremont. Des carrières ont été créées à même le Domaine de la Montagne au moment de la construction du Grand Séminaire, de même que sur la terre des Sœurs Grises à la Côte Saint-Antoine, pour la construction de l'Hôpital général.

Cette carte dessine avec finesse le développement des jardins, que sont les deux principaux cimetières de la Montagne, et laissent percevoir le passage des ruisseaux à travers ces jardins.

Elle distingue les serres et les bâtiments secondaires et montre tous les tracés des rues, des pistes de course de chevaux, des voies carrossables privées et va même jusqu'à représenter les allées dans les vergers et les potagers...

Elle indique qu'un chemin a été tracé pour atteindre le Mount Royal Cemetery et que ce cimetière et le cimetière Notre-Dame-des-Neiges ont déjà établi de nombreux sentiers autour desquels sont organisées les sépultures.

Cette carte révèle que même si l'aménagement n'est pas encore fait, le territoire du parc du Mont-Royal est sensiblement défini.

Elle avoue également comment le territoire de la Montagne est maintenant répertorié avec de multiples appellations anglaises.

Sur la partie est du **Domaine de la Montagne**, les propriétés et les villas se nomment maintenant Temple Grove, Amelia Lodge, Casa del Monte (italien plutôt qu'anglais) et Reaywood.

Sur l'ancienne concession de **Raimbault**, à part Piedmont, la propriété de Foucher, et Bellevue, la propriété voisine, établies sur l'ancienne terre de Jean-Baptiste Durocher, on voit la Ravenscrag, qui appartient à Hugh Allan.

À la **Côte Saint-Antoine**, on distingue la propriété de William Murray qui se nomme Westmount, la propriété de John Young qui se nomme Rosemount, la propriété de Bowman qui se nomme Fordon, etc.

Par contre **Monkland**, acquise par les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, s'est prudemment réfugiée dans le latin et est maintenant devenue Villa-Maria ; il est vrai qu'on y reçoit des pensionnaires tant anglophones que francophones.

À la **Côte-des-Neiges**, le long du chemin qui mène à la Côte Saint-Luc, on trouve les Marchmount Nurseries, le Mount Pleasant Hotel, le Bellevue Hotel, le Bradley Cottage, le Snow Hill Cottage, le Snowden... Puis au tournant du chemin de la

Côte-des-Neiges qui mène vers la ville, la Airlie House, établie par John Ogilvie dans les années 1820 ; plus au sud le Viewmount, propriété de Donald Ross, en face le Trafalgar Lodge, construit par Albert Furness, le Trafalgar Cottage. Des noms à consonance espagnole mais qui célèbrent une victoire de la flotte anglaise sur la flotte napoléonienne, au large de la côte espagnole

Plus au nord, le long de la prolongation du chemin de la Côte-Catherine, on trouve la Presbyterian Church, Woodbury et Woodside Cottage.

À la **Côte Sainte-Catherine**, à part Outremont, établie par Louis-Tancrede Bouthillier, on trouve le Mount Royal Hotel et un Half Way House (un relais). La carte illustre également Dunnany Cottage et Thornbury, sur la terre que Sydney Bellingham a acquise des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, Spring Grove et Spring Grove Cottage, établis par John Gray et qui sont alors la propriété du Dr McCulloch, Bloomfield puis Cherry Grove, avant d'atteindre l'Hôtel Delmonico (?) le Toll Bar, à la limite du Coteau Saint-Louis.

NOUS PRÉSENTONS DANS LES PAGES QUI SUIVENT L'ENSEMBLE DES CARTES DE SITWELL QUI REPRÉSENTENT LE TERRITOIRE DE LA MONTAGNE.



TERRITOIRE DE
CÔTE SAINTE-CATHERINE

Carte de Sitwell 1867-70

BAC, Carte S III-PIX

TERRITOIRE DE
CÔTE SAINTE-CATHERINE
CONCESSION 637C
CÔTE SAINT-LOUIS

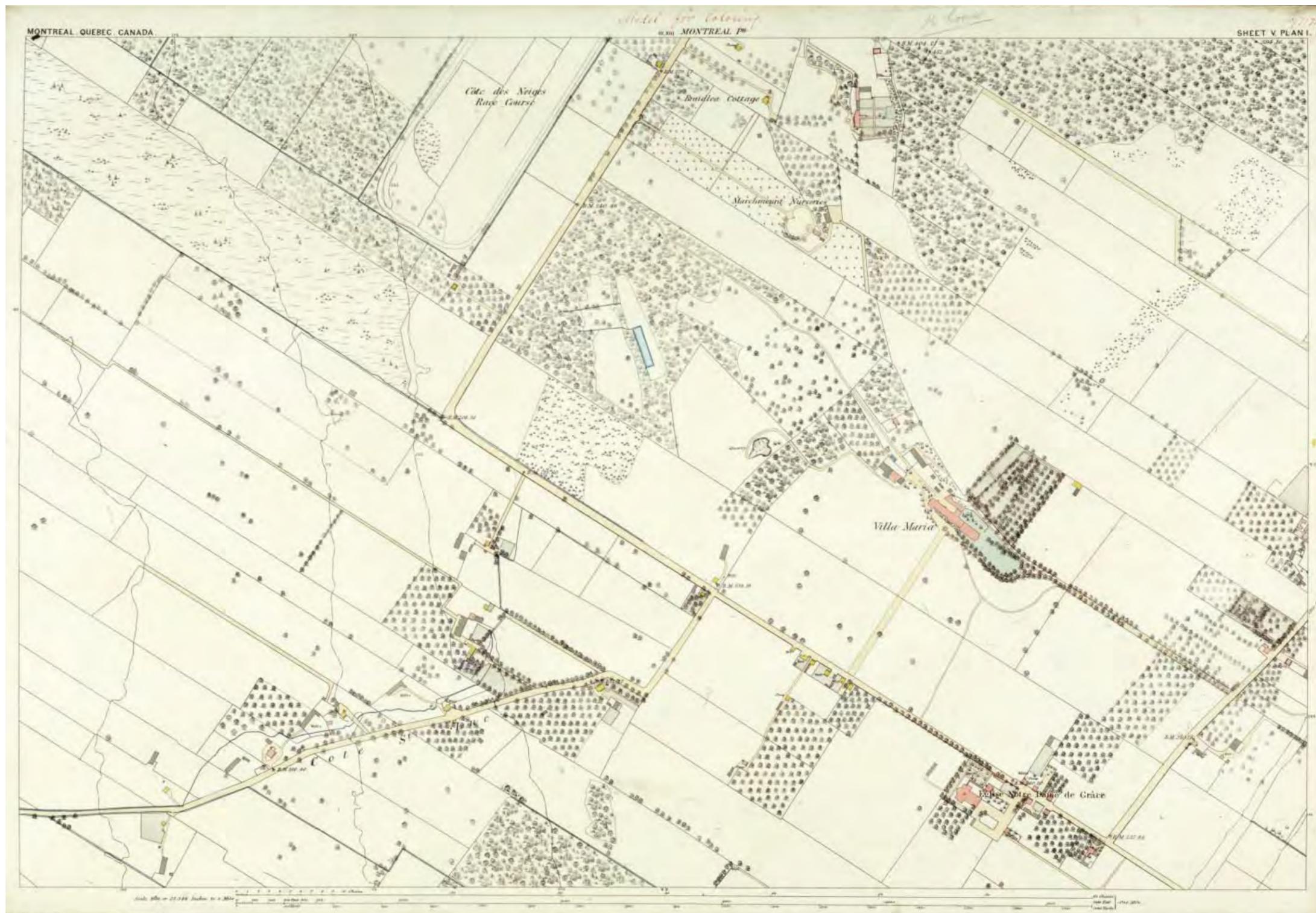


Carte de Sitwell 1867-70



TERRITOIRE DE
CÔTE DES NEIGES

Carte de Sitwell 1867-70



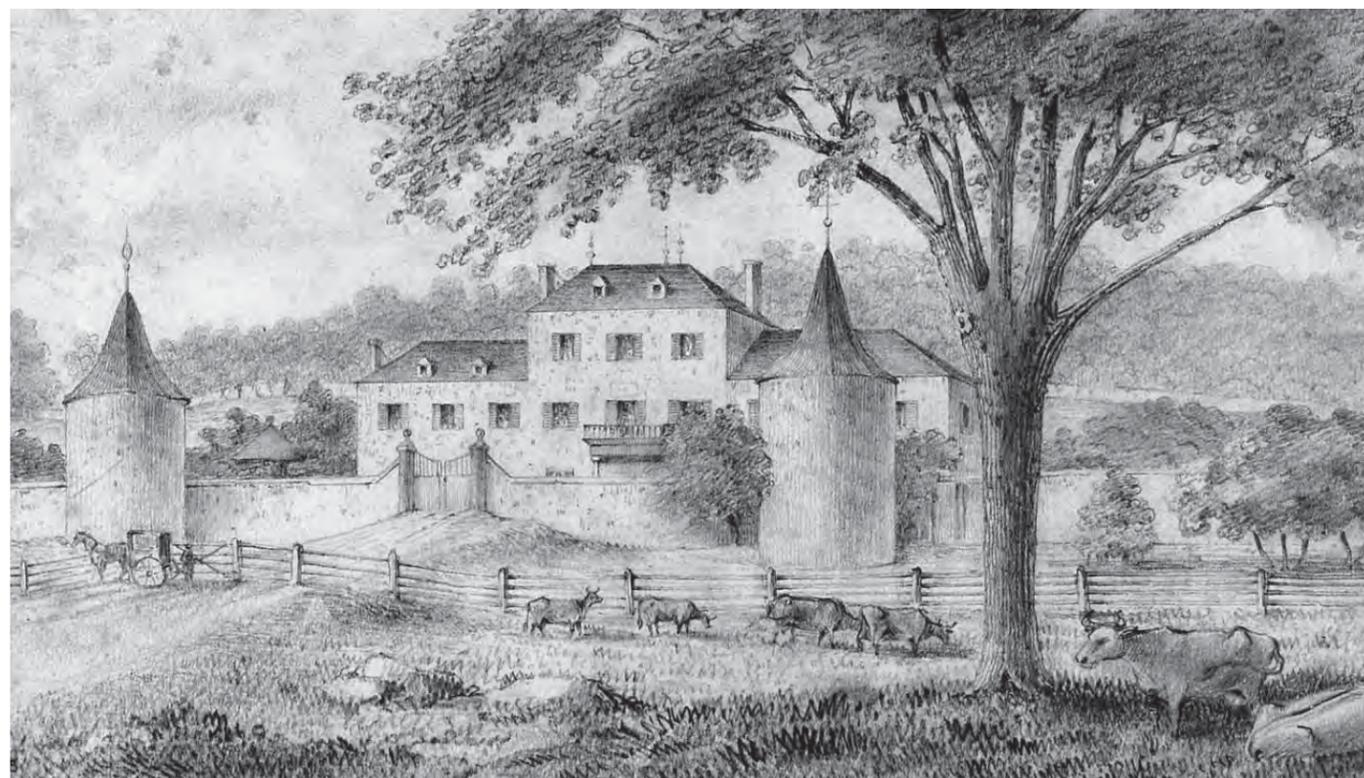
TERRITOIRE DE LA
PARTIE OUEST DE LA CÔTE
SAINT-ANTOINE
EXTRÉMITÉ OUEST DES TERRES
DE LA CÔTE DES NEIGES
PREMIER LOT DE LA CÔTE
SAINT-LUC

Carte de Sitwell 1867-70

TERRE DE LA CÔTE SAINT-ANTOINE ET
FIEF SAINT-JOSEPH



Carte de Sitwell 1867-70



1847 illustration de Charles Dawson Shanly de la ferme des prêtres.

En bas, photo de 1857, présentant le mur du fort et l'ancienne maison avant sa prochaine démolition.



Musée McCord, M971.171

Musée McCord, VIEW-7098

.3 Le cadre de vie à la Montagne : 3^e acte

Domaine de la Montagne

À partir du milieu des années 1850, le Domaine de la Montagne subit des modifications considérables tant dans ses limites que dans ses aménagements, au moment où les Prêtres de Saint-Sulpice établissent le Grand Séminaire de Montréal sur le site du fort de Belmont.

Le 1^{er} septembre 1854, John Ostell trace le plan de l'état du fort. Ce plan précise la localisation du potager et des vergers, la position relative du bassin, la configuration du parterre et la future implantation du séminaire à l'emplacement du pressoir à cidre.

Une semaine plus tard la démolition du fort débute.

Jacques Viger annote furtivement de sa main dans le cahier de sa Saberdache l'aquarelle dessinée par McKenzie :

Les tours no e1 et 2 ont été jetées bas en 7bre et 8bre d'1854. Et leur emplacement est entré dans celui que doit occuper la vaste construction que le séminaire fait élever dans ce lieu pour y établir un grand séminaire sur le plans de Saint-Sulpice de Paris. 1ere pierre posée le 8 septembre 1854, jour de la Nativité de la Vierge.

Pendant les travaux, pour financer l'opération, les Prêtres de Saint-Sulpice font dessiner par le gendre et associé de John Ostell, l'architecte-arpenteur Henri-Maurice Perrault, un plan de subdivision de toute la partie sud du Domaine pour le mettre en vente à des fins résidentielles. C'est après de longues négociations que les Sœurs Grises parviendront à convaincre les Prêtres de leur vendre une partie de ces terrains pour y établir leur nouvel Hôpital général.

À la fin des travaux de construction du Grand Séminaire, le 4 juillet 1860, l'ensemble des consultants du Séminaire prend la décision de démolir ce qui reste du fort de Belmont, à l'exception des deux tours sud pour maintenir le souvenir de l'époque héroïque de la mission de la Montagne. Il s'agit vraisemblablement de la plus ancienne décision de conservation pour des raisons patrimoniales au Québec et au Canada.

La construction initiale est rapidement agrandie pour loger les étudiants du Collège de Montréal, qui sort de terre en 1867. Il faut attendre jusqu'en 1876 pour que la construction des cours de récréation des grands et des petits entraîne l'apparition structurée des terrasses qui surplombent encore aujourd'hui la rue Sherbrooke.

En 1872, lors de l'ouverture de la rue Sherbrooke en face du Grand Séminaire, les Prêtres font construire le mur le long de la rue.¹

¹ Pour connaître en détail l'histoire des modifications de cette partie du Domaine de la Montagne, consulter Empreintes et reliefs du Domaine de la Montagne, Beaupré et Michaud architectes, septembre 2006.

Partie sud de la concession à Raimbault et Coteau Saint-Louis : des territoires en pleine mutation



1885 «Piedmont», résidence des Frothingham, rue Durocher



1902 Résidence de Sir Hugh Montagu Allan, «Ravenscrag»,



1919 Descente en toboggan près de la résidence de David Law, la villa Bellevue.



1902 Ravenscrag» et terrain, avenue des Pins

Côte Saint-Antoine : la ville à la campagne



1897 Maison de ferme Hurtubise, chemin de la Côte-Saint-Antoine



1899 «Westmount», résidence de M. Murray



1910 Résidence du capitaine William Raynes, avenue Forden



1872 Avenue Greene, Westmount, peinture de James Duncan

Partie sud de la concession à Rimbault et Coteau Saint-Louis : des territoires en pleine mutation

Depuis l'établissement du réservoir McTavish, on peut facilement approvisionner en eau et protéger contre les incendies toutes les habitations qui se trouvent à un niveau inférieur.

Dans la partie sud du territoire, la Montagne ne s'appartient plus et en voie de devenir la ville telle qu'on l'avait pressenti en 1792. Toutes les rues perpendiculaires au boulevard Dorchester sont ouvertes jusqu'au niveau de ce qui deviendra sous peu la rue des Pins. Elles portent presque toutes le nom sous lesquelles on les connaît aujourd'hui : Hutchison, Durocher, McTavish, Peel, Drummond etc. Les villas qui y font face ont des terrains d'à peine une acre ou deux, et plus étonnant encore, plusieurs maisons en rangée bordent maintenant les parties sud de ces voies et les abords de la rue Sherbrooke, telles les célèbres Terrasses Prince de Galles (voir la fiche de l'université McGill). Seules les villas construites au-dessus du pied de la Montagne – comme Piedmont et Bellevue acquises par le marchand Frothingham ou encore Ravenscrag établie par Hugh Allan sur l'ancienne propriété de Simon McTavish – ont des terrains de cinq acres ou plus.

Ce sont d'ailleurs ces parties de terrains, sur lesquelles sont établies leur villa, que les propriétaires refusent de vendre à la municipalité pour réaliser le projet de parc tel que dessiné par Olmsted.

Côte Saint-Antoine : la ville à la campagne

Le développement de la Côte Saint-Antoine continue de se faire principalement sur un mode campagnard, tant sur le plateau que sur la colline. Certains, tels Charles Bowman, exploitent de façon commerciale leur domaine (Forden) et leurs vergers sont plus imposants que ceux du Domaine de la Montagne. L'installation de William Murray semble plutôt horticole, alors que Reekie met sur pied le premier développement résidentiel dans Rosemount sur l'ancienne propriété de John Young.

D'ailleurs les nouveaux propriétaires de la Côte Saint-Antoine retiennent les services d'agronomes qui prennent soin de leurs cultures, comme John Archbold qui, en 1862, connaît si bien l'agriculture à la Montagne qu'il expose dans des écrits destinés à la Société canadienne d'histoire naturelle les différentes variétés de pommes qu'on fait pousser à la Montagne : les Fameuses, les Bourassa, les Pommes Grises – qui étaient déjà connues au XVIIIe siècle – auxquelles on a récemment ajouté les Ribson Pipin, les Keswick Codlin, les Grant's Major, les John Richardson, etc.¹

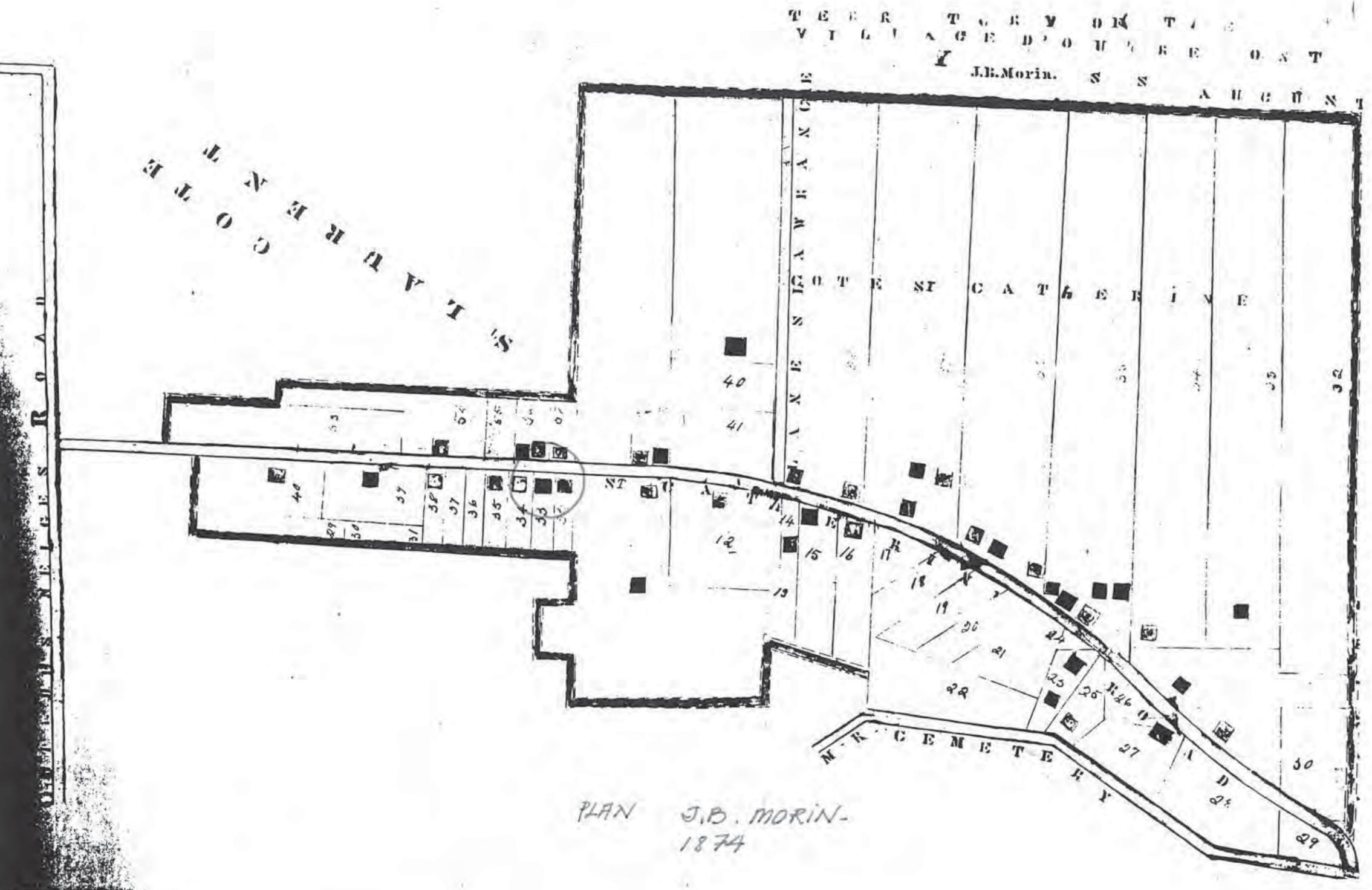
Jusqu'à la fin de cette période, les occupants de la partie est de Côte Saint-Antoine sont en fait des gentlemen farmers et n'établissent pas de lieu de culte sur le territoire qu'ils ne fréquentent qu'occasionnellement, sinon des chapelles privées à même leur maison ou leur propriété.

Par ailleurs, plusieurs descendants des premiers censitaires sont encore établis sur la partie ouest de la Côte : les Leduc, les Hurtubise, les Décarie... et fréquentent l'église Notre-Dame-de-Grâce qui passe de l'état de desserte à l'état d'église paroissiale, alors que grâce à leurs métayers, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame maintiennent une exploitation agricole sur l'ancienne propriété Monkland.²

Finalement, aux confins de Saint-Henri et de la Côte Saint-Antoine, les Décarie exploitent un dépôt d'argile et un four à brique, nommés Brick Field et Glen Brickwork sur la carte des fortifications ; pour leur part, les Sœurs Grises de la Charité font extraire de leur terrain à l'est de Forden, la pierre nécessaire à la construction de leur nouvel Hôpital général.

¹ Article VII The failure of the apple tree in the neighbourhood of Montreal, a communication to the committee of the Natural History Society of Montreal, by John Archbold. p. 102-103, 1862). Archbold nous apprend aussi dans cet article que les propriétaires de Forden, les Bowman, faisaient dans les années 1840, pousser une tonne et demi de pommes chaque année et que l'île de Montréal exportait antérieurement des tonnes et des tonnes de pommes jusqu'en Europe.

² Des traces de cette exploitation agricole subsistaient toujours à la fin des années 1950 : vergers, basse-cour et étable.



1874 Reproduction d'un plan de J. B. Morin

Outremont (Coll. Ludger Beaugard)



Maison Thornbury

Tiré de http://www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol8num2/v8n2_2om.htm



1859 Rassemblement du Montreal Hunt Club à «Thornbury»

Musée McCord, VIEW-7092.0



Maison Bouthillier

Tiré de http://www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol8num2/v8n2_2om.htm

Côte Sainte-Catherine : toujours pas la ville

Le flanc nord-ouest de la Montagne, qui est beaucoup plus escarpé que le flanc sud-est, constitue un moins bon emplacement pour l'exploitation de vergers sur une base commerciale. L'examen de la carte des fortifications révèle des vergers trois ou quatre fois moins imposants que ceux de la Côte Saint-Antoine, tant à cause de la topographie qu'à cause de l'exposition. De plus, l'aspect forestier domine encore amplement sur les terrains en surplomb du chemin de la Côte Sainte-Catherine.

Il est de notoriété publique que les membres du Hunt Club, dont les quartiers généraux sont encore à l'angle de l'avenue De Lorimier et du boulevard Mont-Royal, pratiquent la chasse à courre dans les parties boisées de la Côte Sainte-Catherine et qu'ils se réunissent à Thornbury, la villa néogothique de John Boston, avant de se lancer à la poursuite des renards dans le mont Royal.

Tout comme à la Côte Saint-Antoine, la population de la Côte Sainte-Catherine est devenue à majorité anglaise au cours du XIXe siècle. Vers 1870, cette population veut s'affranchir du conseil municipal de la paroisse de Montréal et organiser sa propre vie communautaire et sa propre vie scolaire en langue anglaise. La loi de 1845 permet à tout village d'au-moins quarante feux (maisons) sur une superficie de trente arpents, de demander son érection en municipalité ; mais il manque quelques maisons pour faire le compte : qu'à cela ne tienne, les propriétaires de la Côte Sainte-Catherine s'allient aux propriétaires de la Côte-des-Neiges nouvellement installés de part et d'autre du chemin de la Côte Sainte-Catherine pour déterminer les frontières de la municipalité d'Outremont.

Outremont compte parmi les siens l'homme tout désigné pour obtenir l'érection d'une nouvelle municipalité : le député résidant Louis Beaubien, dont l'épouse est écossaise et qui jouit d'une grande influence tant chez les francophones que chez les anglophones. Des avis paraissent dans la Gazette de Québec vers la fin de 1874, annonçant l'intention des habitants de la côte Sainte-Catherine de demander au parlement leur incorporation en municipalité de village « conformément au procès-verbal rédigé et signé par J.-B. Morin en date du 17 août 1874, et homologué par le conseil du comté d'Hochelaga, le 28 octobre 1874 ».

Le rédacteur du procès-verbal avait produit une carte de la côte et la délimitation de l'éventuelle municipalité, localisant 40 habitations dont 11 sur l'ancien territoire de Côte-des-Neiges et une soixantaine de lots dont une vingtaine sur l'ancien territoire de Côte-des-Neiges.

C'est ainsi que tout au long de son existence la ville d'Outremont (1874-2002) a eu une curieuse configuration avec une intrusion dans le territoire de Montréal qui ne tenait pas compte de la limite des terres originellement définies à la fin du XVIIe siècle.



Photos de la société historique de la Côte-des-Neiges



Royal Ontario Museum, Héritage Montréal



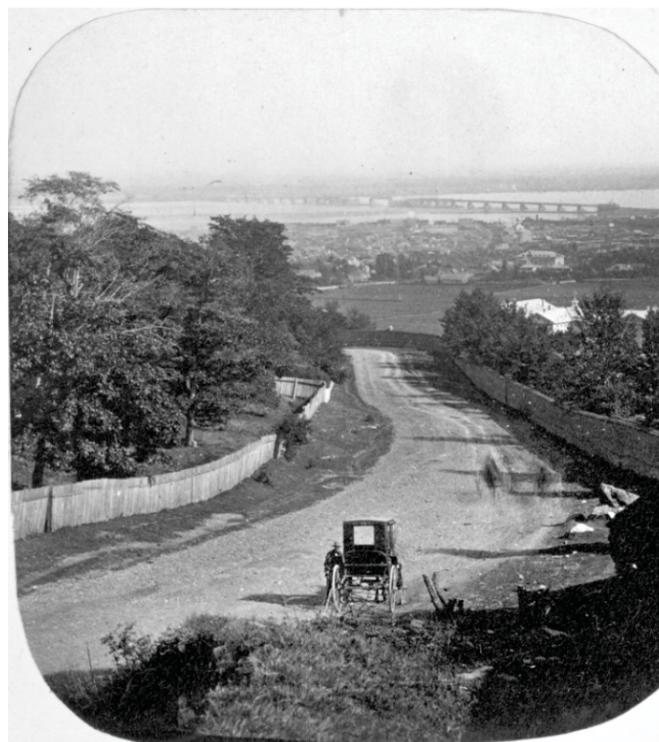
Tannerie de Côte-des-Neiges, dessin de Henry Richard S. Bunnet

En revenant du village de la Côte-des-Neiges



Musée McCord, N-0000.120.14

1859 Propriété de John Leeming, chemin de la Côte-des-Neiges



Musée McCord, N-0000.193.62.1

1859 Vue de Montréal depuis la barrière de péage du chemin de la Côte-des-Neiges



Musée McCord, MP-0000.27.69

1900 Bétail sur le chemin de la Côte-des-Neiges

Côte-des-Neiges : un village au milieu des cultures maraîchères

Contrairement à la Côte Sainte-Catherine, le territoire de la Côte-des-Neiges est réellement structuré autour d'un noyau villageois, qui dessert à la fois les habitants de la côte, les habitants de la Côte Saint-Luc et les habitants des villas établis à l'extrémité nord-ouest des terres de la Côte Saint-Antoine.

On y trouve une paroisse catholique, une paroisse presbytérienne, des institutions d'enseignement dont l'école des Frères des Écoles chrétiennes, des tanneries, des commerces, des hôtels, tous agglutinés le long du chemin de la Côte-des-Neiges, entre le chemin qui mène à la Côte Saint-Luc (actuel chemin Queen Mary) et le chemin de la Côte Sainte-Catherine.

En amont et en aval du village, les maraîchers et les horticulteurs exploitent parmi les meilleures terres de l'île de Montréal : ils alimentent une grande partie des habitants de la ville, en se rendant au marché Sainte-Anne et au marché Bonsecours.

Le ruisseau Raimbault continue de serpenter à l'air libre à travers ce petit hameau, mais il devient de moins en moins fiable tant à cause de la présence des tanneries qu'à cause de l'établissement du cimetière de la Côte-des-Neiges en amont du village, à travers duquel le ruisseau serpente également à l'air libre.

Cette situation ne peut perdurer et le ruisseau que nous présente encore l'atlas Hopkins en 1879 disparaît complètement de la carte de Goad, au sud du chemin de la Côte Sainte-Catherine. Ainsi, à la fin de cette troisième période, la disparition du ruisseau Raimbault est imminente : le principal cours d'eau de la Montagne subira le même sort que les ruisseaux Saint-Martin et Saint-Pierre, les ruisseaux de l'ancienne ville fortifiée : la canalisation dans des tuyaux enfouis sous terre.

Les jardins des défunts, territoires soustraits de l'urbanisation de Côte Sainte-Catherine et de Côte-des-Neiges

. Cimetière Mont-Royal

En 1847, les administrateurs du futur cimetière protestant ambitionnent de créer un nouveau cimetière dans l'esprit des cimetières ruraux de France et d'Angleterre qui sont conçus comme des lieux de repos pour les morts et des parcs de consolation pour les vivants ; un cimetière qui, selon les préceptes de John Claudius Loudon, serait en quelque sorte une école où on s'instruit sur l'architecture, la sculpture, l'aménagement paysager, l'arboriculture, la botanique...¹

Pendant plus de quatre ans, les administrateurs du cimetière protestant se mettent en frais d'analyser les différents sites potentiels, alors qu'un regroupement concurrent propose un autre cimetière en surplomb du chemin de la Côte-des-Neiges près de la tour Trafalgar.

Finalement, le 18 novembre 1851 le choix se porte sur les 57 acres du domaine Spring Grove du docteur McCulloch, au coût de 50 livres sterling l'acre, suivis de 13 acres supplémentaires. L'achat est conclu en 1852. Les administrateurs sont heureux de leur choix :

La propriété est admirablement adaptée à notre but, dont le sol est suffisamment profond et les ruisseaux assez nombreux pour aménager lacs et étangs bien boisés avec une surface ondulée et magnifique, sise à l'écart du bruit et de la chaleur de la ville, mais encore assez proche et d'accès pratique. Un endroit propice à l'établissement d'un magnifique cimetière qui comptera parmi les plus beaux d'Amérique.²

Il ne faut pas croire que l'aménagement d'un cimetière ne chambarde pas le paysage de la Montagne.

D'abord, il faut ouvrir une voie d'accès à partir du chemin de la Côte Sainte-Catherine : on en confie le tracé à l'architecte-arpenteur Henri-Maurice Perrault.

De plus, malgré ses avantages, le site présente des inconvénients considérables. Le sol est en grande partie boisé, les eaux de ruissellement posent problème et enfin, le roc et les pentes abruptes ne sont guère propices à l'inhumation, si bien qu'il faudra terrasser des sections entières.

Pour faire l'aménagement de la nouvelle acquisition, les administrateurs confient le projet à un Américain, James Sydney, compétent cartographe, arpenteur, ingénieur civil et paysagiste. Avec son associé James P.W. Neff, Sydney a déjà conçu et réalisé les cimetières Woodlawn dans le Bronx, Easton en Pennsylvanie, de même que l'expansion de Mount Auburn et de Laurel Hill.

Pour la somme de 1 468 livres sterling, les travaux de Sydney & Neff prennent en charge le design et l'aménagement des chemins

¹ John Claudius Loudon, *The Layout Planting and Management of Cemeteries*, 1843

² ACMR, rapport d'exercice, 1853, cité dans *Une mort très digne*, p. 27

carrossables, des lots d'inhumations, du lac, des charniers, de la résidence du régisseur et des bureaux.

Le plan de Sydney & Neff est modelé sur le cimetière Mount Auburn, établi en 1831 à Cambridge, en banlieue de Boston, selon le plan initial de Henry A.S. Dearborn. Les sentiers sinueux de ce cimetière épousent les courbes naturelles du paysage.

Les travaux commencent à l'été 1852 et la première inhumation a lieu le 19 octobre 1852. En 1853, on construit le charnier et en 1854, l'évêque anglican Fulford consacre officiellement le cimetière alors qu'on effectue en 1855 la première mise en tombeau dans un mausolée.

Dès 1855, il faut agrandir le cimetière et on achète la partie nord du terrain de John Redpath, lequel se prolonge alors jusqu'à la rue Sherbrooke.

En 1862, on sollicite de nouveaux dessins pour la réalisation du portail, de la résidence du régisseur et de la salle d'accueil. Six groupes proposent des projets. Le contrat est attribué à l'architecte montréalais J.W. Hopkins. Les projets sont mis en chantier l'année même.

En 1864, le cimetière acquiert 28 acres supplémentaires y compris la colline au bout des terres de Sydney Bellingham.

Le cimetière demeure fortement boisé jusque dans les années 1870 et le paysage que l'on connaît aujourd'hui a été créé en éclaircissant la forêt ce qui transformera des fourrés enchevêtrés et hermétiques en clairière et échappées comme on en voit dans les parcs.³

L'arpenteur Henri-Maurice Perrault dresse les plans des allées menant à la colline qui prendra plus tard le nom de Mont Murray. Dès 1877, trois circuits se rendent au sommet. On y installe même un observatoire de cinquante pieds de haut pour favoriser la visite des lieux. Les tracés des sentiers et des lots dans les parties nouvellement acquises suivent les préceptes initiaux de Sidney and Neff.

³ ACMR, 4 avril 1871, cité dans *Brian Young Une mort très digne*, p. 69

. Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges

Le 6 février 1854, la fabrique de Notre-Dame fait l'acquisition d'une des terres du docteur Pierre Beaubien, qui a front sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Au moment de l'acquisition, la terre comporte plusieurs bâtiments et contient alors un bocage de 25 à 30 arpents et 85 arpents en culture.⁴

L'architecte-arpenteur Henri-Maurice Perrault dessine les plans du cimetière en s'inspirant d'abord du cimetière du Père Lachaise à Paris puis des cimetières de New-York et de Boston.

Une vingtaine d'années plus tard, la fabrique de Notre-Dame acquiert de nouvelles parcelles de terres agricoles pour agrandir le cimetière :

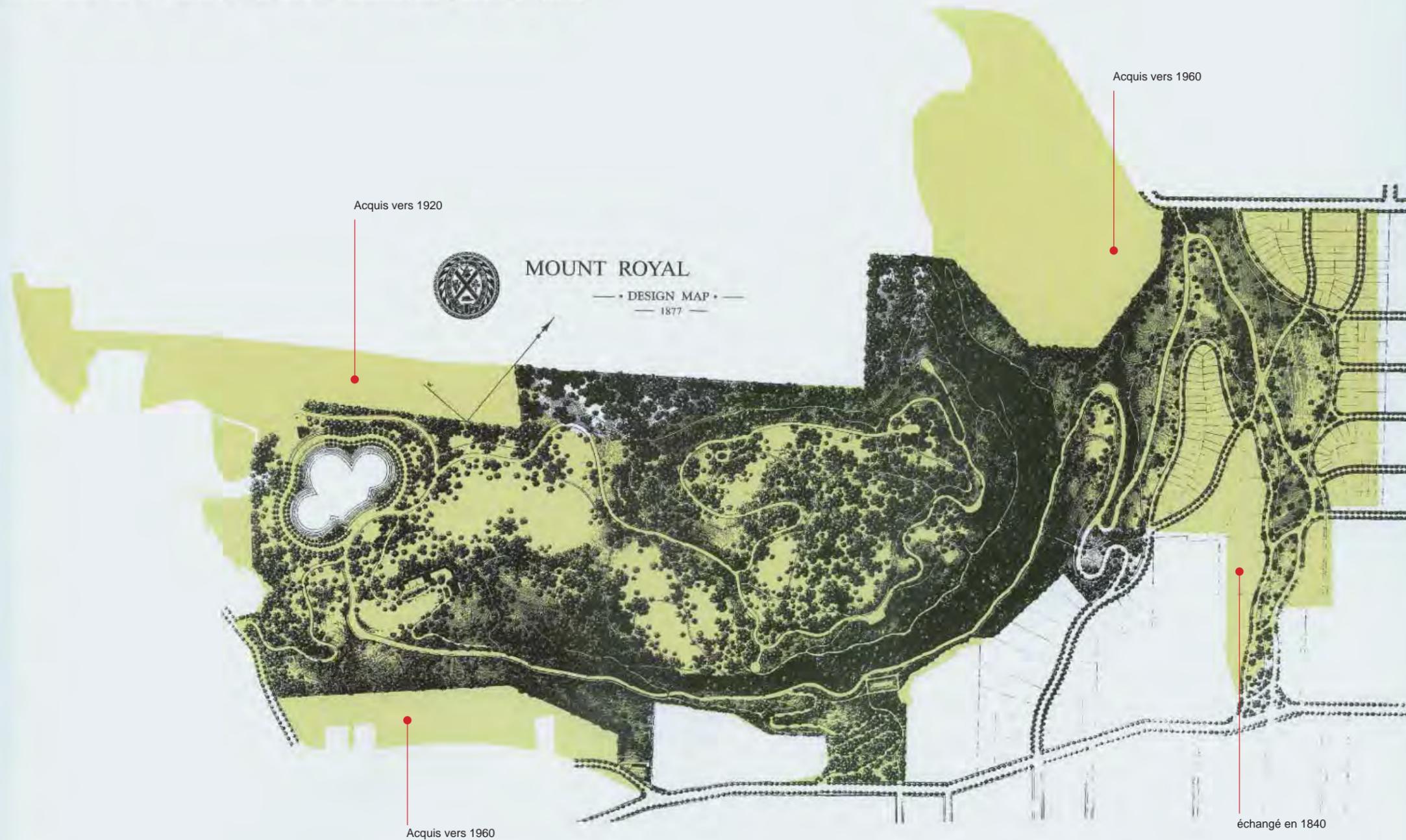
- 1872 : acquisition de 21 arpents (lots 1 et 2) de William Tait (au nord-ouest du cimetière originel);
- 1878 : acquisition du boisé Saint-Jean-Baptiste pour permettre l'accès des citoyens du Coteau Saint-Louis et du village Saint-Jean-Baptiste à l'extrémité du chemin Saint-Jean-Baptiste (ancien nom du boulevard Mont-Royal);

Il n'est pas impossible que le travail de Perrault ait aussi été tributaire des tracés laissés par 150 ans d'occupation agricole, mais l'aménagement capricieux du sommet du cimetière est essentiellement tributaire du relief accidenté du sommet d'Outremont (p. 73).

Différents éléments monumentaux viennent structurer le paysage du cimetière : le charnier vraisemblablement dessiné par John Ostell en 1855, la chapelle et le pavillon administratif dessinés par Henri-Maurice Perrault (1877) bientôt suivis par la porte monumentale dessinée par Victor Bourgeau en 1887.

⁴ Cet achat ne sonne que partiellement le glas de la vie agricole dans ce secteur de la Côte-des-Neiges parce que pendant près de soixante-dix ans, les employés du cimetière continueront de faire pousser des primeurs sur la partie du terrain qui borde le chemin de la Côte-des-Neiges

PARC DU MONT-ROYAL – CARTE D'OLMSTED (plan de 1877)



Service des parcs de la ville de Montréal.

1877 CARTE D'OLMSTED

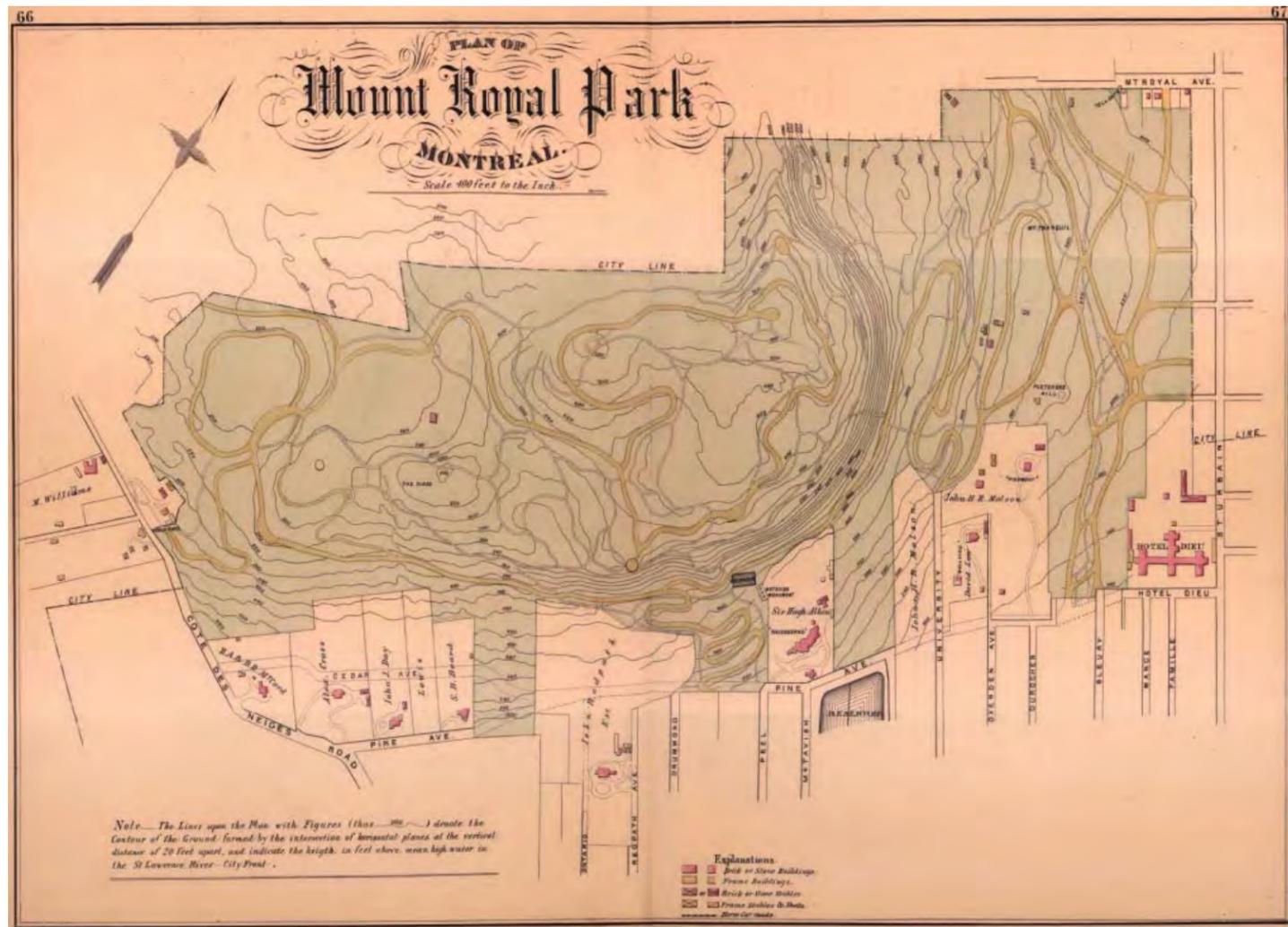
Cette carte est le fruit de cinq ou six esquisses préliminaires d'aménagement. Elle reflète l'intention de l'architecte-paysagiste de faire une œuvre d'art en s'appuyant sur la beauté scénique du mont Royal, tout en procurant un cadre bénéfique à la santé et à la récréation. Les chemins mènent le visiteur à travers des expériences successives de paysages.

Enjoyed as successive incidents of a sustained landscape poem, to each of which the mind is gradually and sweetly led up and from which it is gradually and sweetly led away, so that they become a part of a consistent experience (Frederick Law Olmsted, *Mount Royal/Montreal* p.58,59 Cité dans Seline)

Olmsted divise la Montagne en huit secteurs paysagers et attribue à chacun de ces paysages un nom évocateur dans lequel il condense ses intentions paysagères :

Crag (falaises sud et sud-est), **Upperfell** (au-dessus des falaises), **Underfell**, **Bradkenfell**, **Glades** (zone actuelle du Lac aux Castors), **Cragfoot** (à l'ouest de la propriété de Hugh Allan), **Piedmont** (à l'ouest du parc Jeanne-Mance), **Côte Placide**¹ (Fletcher's Field, parc Jeanne-Mance). Chacun de ces secteurs est déterminé par la topographie du lieu, dont certains lui sont imposés comme les abords du réservoir de haut niveau.

¹ Ce nom, d'une paroisse en Louisiane, fait référence au roman *Evangeline* de Longfellow, un compatriote d'Olmsted



1879 - CARTE DE L'ATLAS HOPKINS.

Le parc des vivants : les fragments du Domaine de la Montagne, de la terre de Rimbault et de quelques terres de la Côte-des-Neiges réunis dans un projet

Lors que les administrateurs de la ville de Montréal obtiennent enfin le financement nécessaire pour acquérir des terrains sur la Montagne dans le but d'en faire un parc public, ils se mettent en frais de recoudre ensemble plusieurs fragments de la Montagne, que deux siècles d'histoire avaient découpés dans des portions de plus en plus petites.

Les terrains qu'ils réunissent se situaient à l'origine dans différentes unités cadastrales : certains sur le Domaine de la Montagne, d'autres sur la terre de Rimbault, sur les terres de la Côte-des-Neiges et même certains sur les terres du Coteau Saint-Louis.

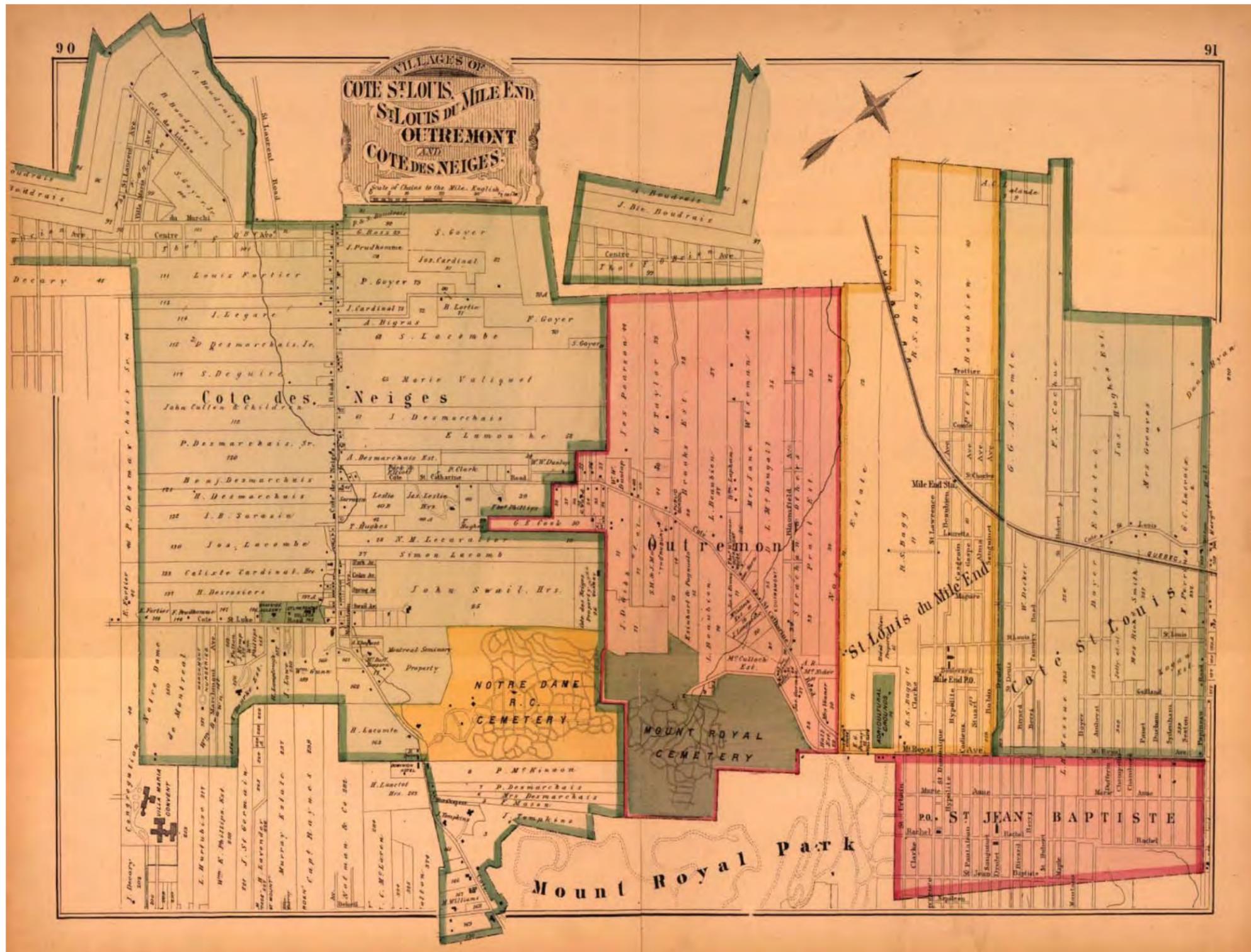
Par contre, le choix des terrains qui s'offrent est limité par les acquisitions faites par les cimetières et par la résistance des propriétaires qui ont eu l'audace de construire des villas haut-perchées dans la Montagne.

Le plan que développe Frederick Law Olmsted n'est pas exactement celui qu'il aurait souhaité.

Au lieu d'avoir la fluidité imaginée par Olmsted, les accès sont laborieux parce qu'on ne parvient pas à déloger Hugh Allan, les héritiers Redpath et les héritiers McCord de certaines parties de leur terrain. Toutefois, on s'entend avec les héritiers de H.B. Smith qui vivent à Boston sur l'acquisition de la propriété Mountain House.

Olmsted divise la Montagne en huit secteurs paysagers aux noms évocateurs dans lesquels il condense ses intentions d'aménagement (voir ci-haut la description rattachée à la carte du parc). Olmsted définit également les modifications botaniques qui doivent prendre place, en faisant venir à grand frais des cultivars de New York.

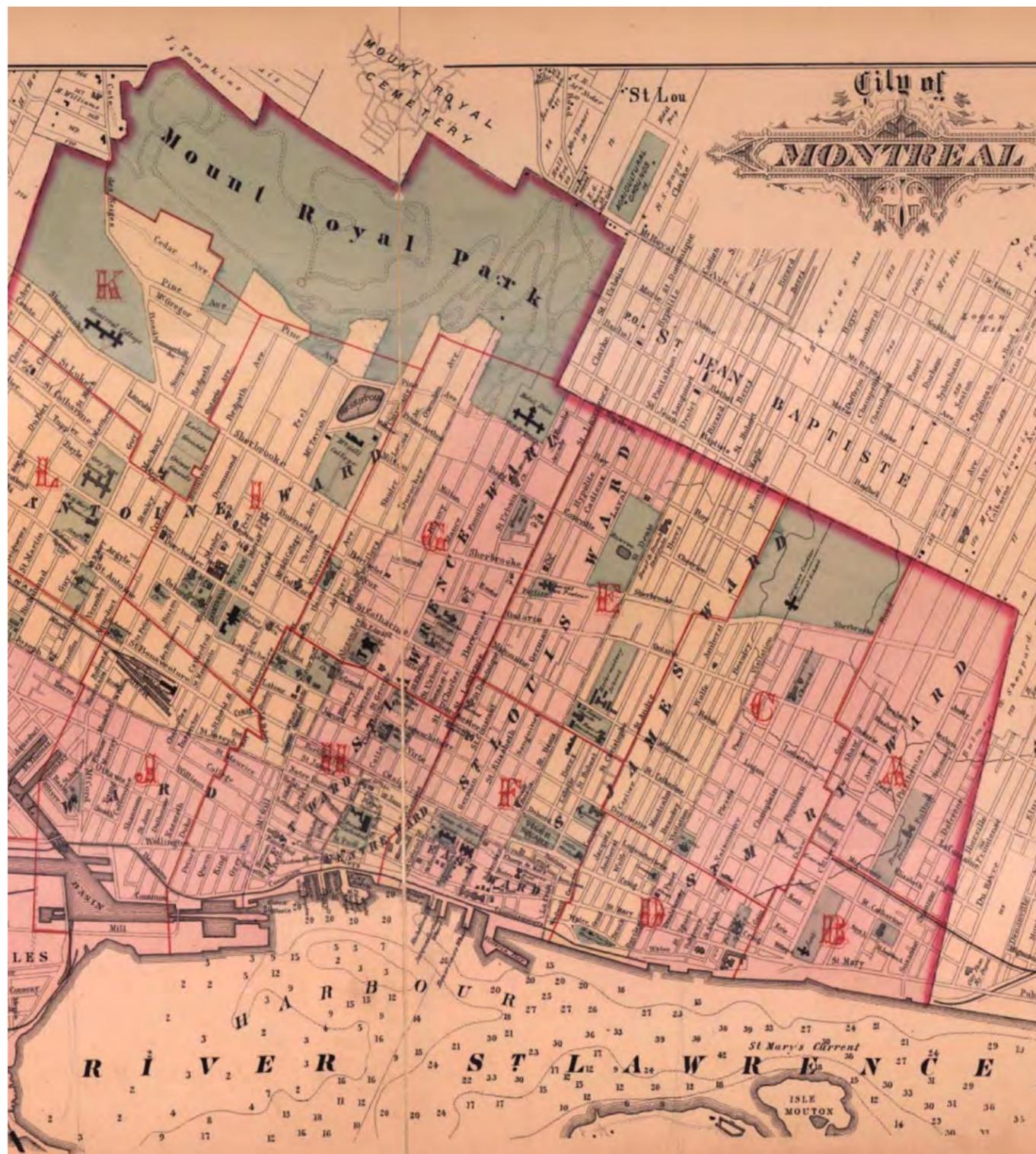
Le plan d'Olmsted a été réinterprété à plusieurs reprises. Dès 1884, on installe un funiculaire pour faciliter l'accès au-dessus de la falaise et on abandonne rapidement l'intention d'Olmsted de faire des quartiers d'habitation sur les terrains de l'ancien Coteau Saint-Louis (à l'est du prolongement de la rue Hutchison) pour créer le parc Fletcher's Field.



1879 CARTE DE L'ATLAS HOPKINS

Montre la progression de la ville. Informe également sur la localisation des différents terrains de sports dans la ville.

1879 - Atlas Hopkins



1879 - Atlas Hopkins

.4 Conclusion : sommaire des modifications subies par le mont Royal à la troisième période

Cadastre et ouvertures de rues

La troisième période réalise un remembrement d'une bonne partie du territoire grâce à la création des cimetières et du parc du Mont-Royal.

Ces territoires dorénavant gérés par un nombre restreint de propriétaires, échappent alors à la rigueur tyrannique du cadastre et se développent suivant la topographie, en suivant des plans élaborés en fonction des caractéristiques physiques des lieux

Par contre, dans la partie urbanisée, la majorité des rues et du lotissement suivent le tracé des terres originales.

Bien que pressenties à la troisième période, les rues qui réaliseront le circuit de la Montagne ne sont pas créées à cette période et ne seront créées qu'après de chaudes luttes urbaines à la fin du XIXe siècle, et même plus tard si on songe à la rue Docteur Penfield qui ne s'ouvrira qu'au milieu du XIXe siècle

Topographie

On creuse la Montagne pour en extraire la pierre et pour y faire des réservoirs.

L'implantation des cimetières requiert comme on l'a vu un grand travail de terrassement et d'ouverture de chemins et de sentiers.

On aplanit la Montagne pour créer des plateaux artificiels destinés à :

- l'implantation des grandes constructions telles l'université McGill, le Grand Séminaire, le Collège de Montréal et l'Hôtel-Dieu
- l'installation des terrains de sports : cricket, patinoires, tennis
- l'installation des cours d'école.

Certains sports d'hiver, comme la traîne sauvage et la raquette, se contentent de la topographie de la Montagne bien que le toboggan club se fasse construire une descente plus excitante à proximité de l'emplacement du Lac aux Castors

Hydrographie

On commence à canaliser les ruisseaux et les sources de la Montagne pour la plupart encore à ciel ouvert au début de la période.¹

Ainsi le ruisseau Burnside sur la propriété de McGill apparaît encore sur le plan de lotissement de l'université McGill daté de 1855 (voir la fiche de l'Université) mais n'apparaît plus sur les plans des années 1870. De la même manière certains tronçons du ruisseau Raimbault ont été canalisés au cours de la période : on le voit qui apparaît et qui disparaît successivement de place sur la carte des fortifications.

Quant à lui, le ruisseau d'Outremont est intercepté pour créer des étangs.

¹ À l'exception de la source du domaine de la montagne canalisée en 1798 (voir la deuxième période)

Accessibilité

La création du parc du Mont-Royal va de pair avec l'accessibilité au sommet de la Montagne.

On comprend que pour chacun des propriétaires établis sur l'ancienne propriété de Raimbault, l'accès à la partie nord de son terrain était à toute fin pratique impraticable en raison de la forte déclivité du mont Royal. La propriété collective permettra d'ouvrir un chemin d'accès traversant les limites des lots.

Établis à flanc de montagne, ce chemin (nommé aujourd'hui chemin Olmsted) nécessitera de trancher dans le roc et de créer des terrasses pour faire des voies plus ou moins horizontales suffisamment larges pour de servir non seulement aux promeneurs et aux cavaliers mais aussi aux cabriolets et aux carioles tirées pas des équipages de chevaux.

Végétation

L'importation et la culture de nouvelles espèces sylvoles et horticoles, la multiplication des serres, la mise sur pied de pépinières, la formation de sociétés botaniques témoignent du paradoxe dans lequel se trouve la Montagne à cette période : rejointe par la ville, ceinturée de villages elle se comporte comme si elle allait demeurer éternellement dédiée à la nature et de culture.

Toponymie

C'est à partir de la troisième période que le mont Royal adopte son nom. Tel que mentionné dans la fiche sur le cimetière Mont-Royal, il est probable que lorsque les dirigeants du Montreal Cemetery ont changé de nom pour adopter l'appellation Mount Royal Cemetery, ils ont été inspirés par l'existence des cimetières nommés Mount Auburn de Boston et Mount Herson de Québec et et il n'est pas impossible que la référence aux Voyages de Cartier se soit faite à postériori.

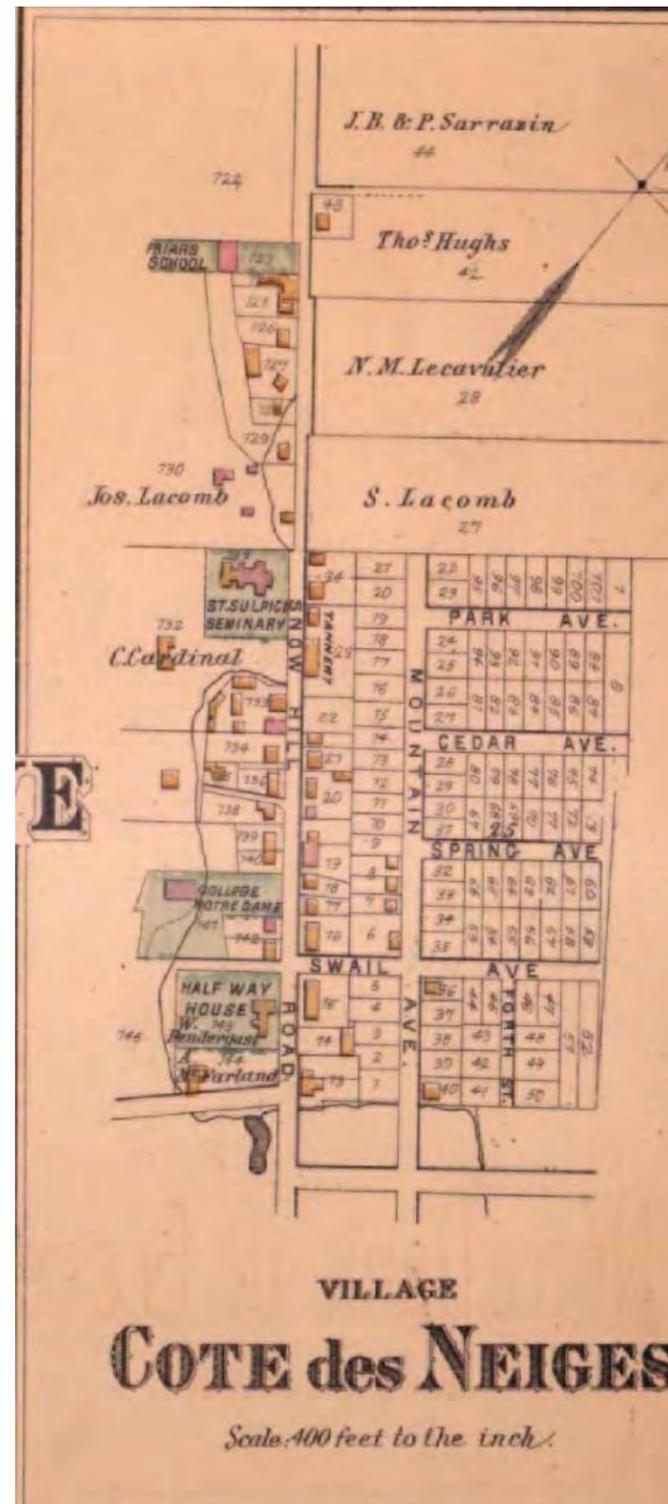
Par contre il faut noter la vitesse relative avec laquelle le toponyme s'est imposé et propagé : il apparaît ensuite dans les années 1870 associé au nom du parc (voir la carte des Fortifications de Sitwell et la carte de Mc Quinsten).

Par ailleurs on ne sait pas trop bien à quel moment il aurait désigné l'ensemble du mont Royal... À la réflexion, l'a-t-il jamais fait ?...

Qui est convaincu que Westmount est sur le mont Royal ?



1879 - Atlas Hopkins



1879 - Atlas Hopkins

1879 CARTE DE L'ATLAS HOPKINS

Village de Notre-Dame-de-Grâce, aujourd'hui Westmount (à gauche).

Village de Côte-des-Neiges. On remarque le passage du ruisseau Raimbault.

PLAN DES PROPRIÉTÉS DE LA VILLE PLANCHE N° 20B VOL III

Cette carte indique que contrairement à ce qui a été dit jusqu'à ce jour, l'ensemble des propriétaires qui ont acquis la propriété de Raimbault ont vendu des terrains à la ville pour la constitution du parc. Seules les parties que les propriétaires jugeaient constructibles ont été soustraites de l'entente

1.4.4 ÉPILOGUE

.1 La fin de l'histoire

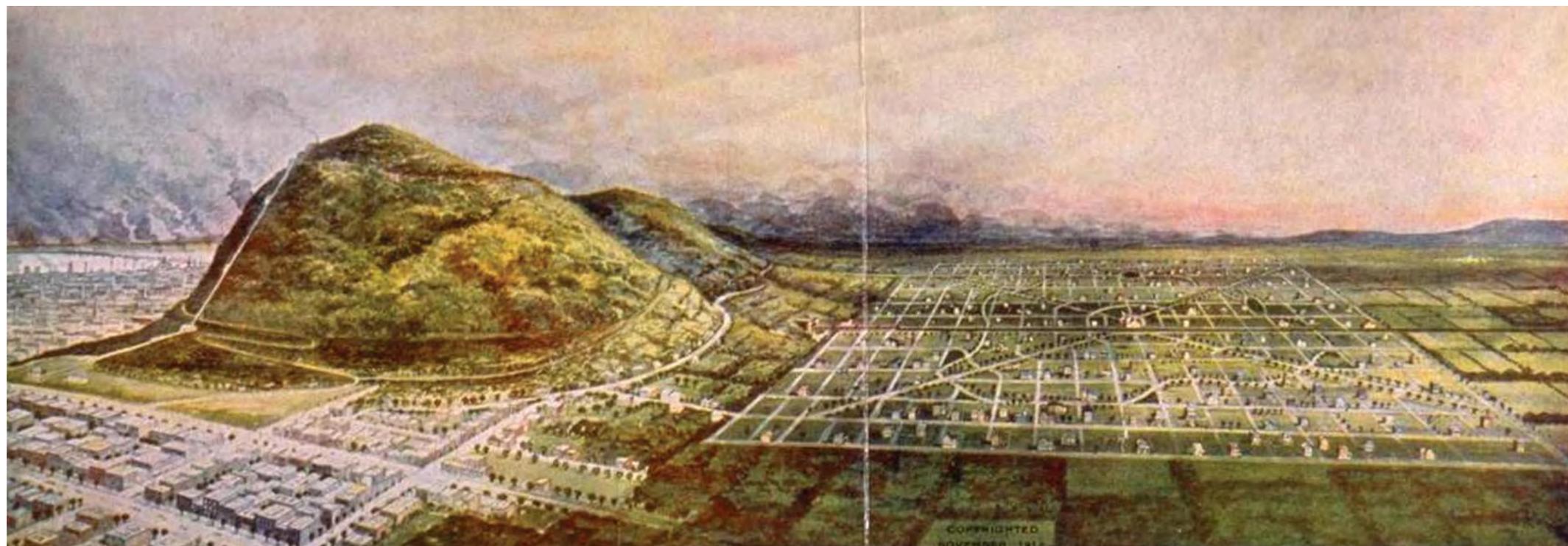
L'histoire des paysages de la Montagne ne s'arrête pas en 1880, après la mise sur pied des cimetières et du parc du Mont-Royal, mais à partir de cette date, la plupart des grands acteurs ont acquis leurs assises sur la Montagne et ont défini leur rôle. Il manque bien sûr l'université de Montréal, l'Oratoire Saint-Joseph et certaines maisons d'enseignement.

Toutefois, dorénavant les grands enjeux sont arrêtés et les fiches monographiques qui suivent sont mieux adaptées pour faire état de l'évolution subséquente de chaque partie du territoire.

Pour permettre de situer dans le temps et dans l'espace ces différentes fiches, rappelons ici certains faits saillants :

De 1880 à 1930

- la Montagne se peuple de toutes parts, sauf dans le parc du Mont-Royal, dans les cimetières et au sommet de la Petite Montagne, acquise en 1895 par l'Université McGill dans le but d'y installer un jardin botanique et un observatoire d'astronomie;
- on assiste à l'annexion de Côte-des-Neiges, du village Saint-Jean-Baptiste et de Notre-Dame-de-Grâce;
- Outremont et Westmount se peuplent de plusieurs milliers de logements, pour la plupart des unifamiliales et des duplex, et résistent à l'annexion;
- un quartier encore plus huppé que Westmount, désigné aujourd'hui sous le vocable de Golden Square Mile, se développe sur le flanc sud de la Montagne : il s'étend depuis le boulevard Dorchester (actuel René-Lévesque) jusqu'à la rue des Pins;
- une nouvelle ville est créée de toutes pièces sur le territoire de la municipalité du village de Saint-Laurent : ville Mont-Royal; la création de cette cité-jardin, dont le tracé est l'œuvre de Frederick Todd, est jumelée au percement d'un tunnel sous la Montagne pour relier par train cette ville nouvelle au centre-ville;
- un tunnel est creusé dans le roc presque au sommet de la Montagne, pour rejoindre le chalet du mont Royal en tramway;
- de nouveaux réservoirs sont creusés par la Montreal Power & Water Work au périmètre de la Montagne,;
 - le premier à la jonction des terres de la Côte Saint-Antoine et de la Côte-des-Neiges, à l'est du chemin de la Côte-des-Neiges
 - le second à la jonction des terres de la Côte-des-Neiges et de la Côte-Sainte-Catherine à l'extrémité du chemin Bellingham (actuelle avenue Vincent d'Indy);
- des voies de ceinture sont créées sur le flanc sud : la rue



1912 Montréal, ville modèle

.2 L'histoire parallèle des Montérégiennes

des Pins et la rue Cedar;

- les flancs de la Montagne servent à la tenue de grands rassemblements tels les expositions provinciales (au nord du parc Jeanne-Mance) et le congrès Eucharistique (1910) dans Fletcher Field (actuel parc Jeanne-Mance), la tenue des premiers championnats de ski canadiens (au nord de la rue Argyle dans Westmount) et la tenue des premiers championnats de saut à ski canadiens (à l'emplacement du Rockhill);
- plusieurs hôpitaux sont construits à la Montagne : Royal Victoria, Montreal Children's, Shriners;
- de nombreuses institutions dirigées par des religieux rejoignent la Montagne : le Collège Jean-de-Brébeuf, le Couvent et la maison-mère des Sœurs des Saint-Noms de Jésus et de Marie, le Couvent des missionnaires de l'Immaculée Conception, l'institut pédagogique et le Collège Marguerite Bourgeoys;
- l'immense maison-mère construite sur les terrains de Villa-Maria prend feu moins de cinq ans après sa construction;
- l'Université McGill entre dans une phase d'expansion considérable.

De 1930-1965

- La ville ouvre la voie Camilien-Houde en remplacement de la voie de tramway. Cette voie rejoint le chemin Remembrance;
- l'Université de Montréal construit le pavillon central selon les plans de l'architecte Ernest Cormier;
- l'Université McGill acquiert de nombreuses propriétés voisines pour les adjoindre à son campus, avant de reprendre une phase d'expansion à partir des années 1960;
- les anciennes villas construites sur le fragment du Domaine de la Montagne acquis par John Gray font place à des constructions parfois disproportionnées, comme l'Hôpital général (1948);
- on assiste à l'ouverture du chemin McDougall (actuel Dr Penfield) qui force la démolition de plusieurs maisons du Golden Square Mile;
- des conciergeries de plusieurs étages apparaissent sur les flancs du mont Royal;
- des investisseurs proposent de construire des immeubles d'appartements à l'emplacement de l'ancien hôpital Montreal Children's et en bordure de la voie Camilien-Houde sur des terrains excédentaires du cimetière Mont-Royal. Suite à la manifestation de l'indignation populaire, la ville fait l'acquisition des terrains impliqués par ces projets et les incorpore dans le parc du Mont Royal;

- on construit les échangeurs Pins-Parc et Remembrance-Côte-des-Neiges selon les plans des urbanistes New Yorkais Clark et Rapuano.

Pour compléter ce panorama, nous présentons à la suite des fiches le tableau synchronique des événements, qui fait état de plusieurs centaines d'événements reliés au développement du mont Royal, que nous avons élaboré tout au long de cette étude.

On notera toutefois que la majorité des événements reliés au développement des immeubles des grandes institutions comme l'Université McGill, l'Université de Montréal, l'hôpital Royal Victoria, l'Hôtel-Dieu, sont présentés sur les fiches elles-mêmes et n'ont pas été reportés dans le tableau pour éviter de le rendre trop volumineux et par le fait même trop nébuleux.

On ne saurait clore ce survol de l'histoire de la Montagne, ou plutôt du mont Royal, sans faire état des liens qui semblent unir, à différentes périodes, les propriétaires de la montagne de Montréal et les propriétaires des autres montagnes-sœurs qui émergent de la vallée du Saint-Laurent.

On sait que Marguerite Rimbault, fille du notaire Rimbault, avait reçu de son père une partie de la concession du mont Royal au moment de son mariage en 1731 avec le sieur Pierre de Boucherville, lequel se trouvait depuis 1710 également propriétaire du mont Saint-Bruno (Rougemont), situé dans sa seigneurie de Montarville.

De plus, au passage qui traite du fractionnement de la concession 637 (la concession à Rimbault), on voit apparaître dans le Cahier terrier le nom des Hertel de Rouville, propriétaires du mont Beloeil et du mont Saint Grégoire.

On sait par ailleurs qu'à la fin du XVIII^e siècle, le loyaliste John Johnson acquiert des Hertel de Rouville le mont-Saint-Grégoire, qui est également connu aujourd'hui sous le nom de mont Johnson. Soulignons que Johnson s'y est fait enterrer dans un caveau qui a récemment fait l'objet de fouilles archéologiques.



1841 Vue du monument national et religieux érigé sur la montagne de St-Hilaire de Rouville

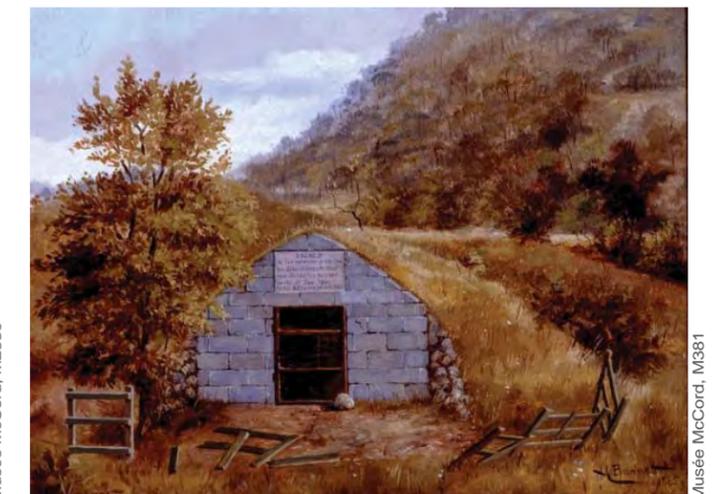
En 1845, l'ancien manoir des Hertel de Rouville, au pied du mont Beloeil, est entièrement reconstruit par le nouveau seigneur, le major Thomas Edmund Campbell. On sait par ailleurs qu'il existe des liens entre les propriétaires de la montagne de Beloeil et ceux de Montréal, puisque le Hunt Club de Montréal organise des chasses à courre dont les cavaliers se réunissent au Manoir Campbell.

De plus, le dictionnaire biographique du Canada nous apprend que le Colonel Campbell (l'ancien major monté en grade) a fait parvenir à l'Université McGill des plants d'ormes d'Amérique provenant de sa pépinière, qui auraient permis de planter les grands ormes qui ont longtemps borné l'allée centrale de l'université.

Une autre anecdote sur les liens entre la montagne de Montréal et la montagne de Rouville (le mont Saint-Hilaire, également nommé le mont Beloeil) est l'érection d'une croix au sommet de la montagne bénie en 1841 par l'évêque de Nancy, Mgr Forbin Janson. L'emplacement au sommet préfigure l'emplacement que le XX^e siècle donnera à la croix du mont Royal.

Il ne faudrait pas passer sous silence les écrits de Georges Boucher de Boucherville, descendant de Marguerite Rimbault et de Pierre Rimbault, qui publia en 1835 une nouvelle intitulée la *Tour de Trafalgar*, qui a pour prétexte et décor la tour néogothique construite par Ogilvy sur les anciennes terres hautes du Domaine de la Montagne (voir la fiche En contrebas du chemin de la Côte-des-Neiges).

Le même Georges Boucher de Boucherville publia en 1860, un ouvrage intitulé *Une de perdue deux de retrouvées*, dans lequel un passage porte sur les troubles des années 1837-39 et dépeint comment un certain Barsalou, grâce à sa connaissance profonde du territoire, guide le patriote André Chénier à travers la Montagne de Montréal ; ce passage mentionne la présence des sources sur le mont-Royal sur le versant à l'ouest du chemin de la Côte-des-Neiges.



1886 Mont Johnson, caveau de Sir John Johnson

2. CARACTÉRISATION PAYSAGÈRE



2. CARACTÉRISATION PAYSAGÈRE

2.1 Méthodologie

La caractérisation paysagère des entités paysagères a constitué le cœur du mandat d'analyse paysagère de l'AHNMR. Le chapitre qui suit en présente le résultat et cette première section explique la méthodologie.

Découpage du territoire du mont Royal

L'étendue du territoire et la grande diversité des composantes de la Montagne nous ont amenés à découper le territoire en secteurs et sous-secteurs dans lesquels on découpe ensuite des entités et sous-entités. Cet exercice de découpage a été l'objet d'une réflexion tout le long du mandat, notamment en ce qui regarde le choix de l'échelle des territoires et des critères de leur délimitation. Ces derniers seront expliqués plus loin.

Secteurs et sous-secteurs

Trois secteurs significatifs se distinguent naturellement:

- les versants du sommet d'Outremont
- les versants du sommet du Mont-Royal
- les versants du sommet de Westmount

Ce paysage des trois sommets (voir carte page suivante) correspond à une vision de la montagne ancrée depuis longtemps dans la mémoire de la collectivité.^{1 2}

¹ Sur la carte de Boxer de 1859 intitulée "Shewing the Victoria bridge, the mountain & proposed boulevard and the different dock projects", les trois sommets sont clairement dessinés et le boulevard proposé longe ces collines.

² Notons que cette division est appliquée notamment dans l'ouvrage sur l'analyse visuelle de la montagne, dirigé par Jacobs et Graham : Jacobs, P., W. Graham (dir.). 1988. "Le mont Royal; analyse visuelle, École d'architecture de paysage. Université de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain, Service des loisirs et du développement communautaire, 192 pages.

Puis, on ne saurait définir les composantes du mont Royal sans leur adjoindre les particularités naturelles de sa formation. Ainsi, les secteurs sont divisés en sous-secteurs représentant les composantes géomorphologiques de la montagne, soit :

- les flancs
- les vallons
- les abrupts
- les collines

Leur dénomination et délimitation prend appui sur l'ouvrage de Boivin (1989)³. Notons qu'à plusieurs endroits, les limites des sous-secteurs se confondent au découpage cadastral primaire, dont souvent les traces persistent encore aujourd'hui. À titre d'exemple, citons la ligne qui sépare le petit vallon du bassin central délimitant du coup les deux cimetières Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal (voir annexe 1). Ce fait démontre que les attributs naturels ont été à certaines occasions des facteurs de traçage des propriétés.

Entités et sous-entités

Incluses dans les différents sous-secteurs, 35 entités ont été analysées par le biais de leur histoire et de leurs caractéristiques paysagères pour faire ressortir les éléments significatifs de chacune d'entre elles. Par leur dimension, leur fonction et leur nature, les entités reflètent la diversité des composantes de l'AHNMR. Sur l'ensemble, les grandes institutions de culte, d'enseignement et de santé, qu'elles soient grandes ou petites, représentent près de la moitié des entités. Pour leur part, les parcs et les secteurs résidentiels constituent près de l'autre moitié. Quant au parc du Mont-Royal et au Central d'alarme du Service des incendies (entité MO-1-01 et MO-1-02), c'est la Direction des grands parcs et de la nature en ville de la Ville de Montréal qui en complètera l'étude, disposant mieux que quiconque à même son service des ressources professionnelles et documentaires à son sujet.

³ Boivin, R. (1989). La végétation forestière du Mont-Royal. Thèse de maîtrise déposée à Université de Montréal.

Enfin, de superficies très différentes d'une entité à l'autre, les plus grandes d'entre elles ont été divisées en sous-entités dans le but de faciliter leur lecture. C'est le cas des 5 entités suivantes:

- Université McGill et la frange nord-est
- Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal et la frange sud-ouest
- Université de Montréal, École Polytechnique et franges résidentielles
- Cimetière Notre-Dame-des-Neiges
- Cimetière Mont-Royal

Le découpage en entités répond aux critères suivants:

- Les limites de propriété; surtout en ce qui concerne les grandes et moyennes propriétés comme les cimetières, les hôpitaux, les universités, les collèges et les parcs.
- La période de développement et l'homogénéité spatiale; surtout en ce qui concerne les secteurs résidentiels.

En somme, chaque site analysé est catégorisé en ordre allant du secteur au sous-secteur puis à l'entité et, dans certains cas, à la sous-entité. Exemples :

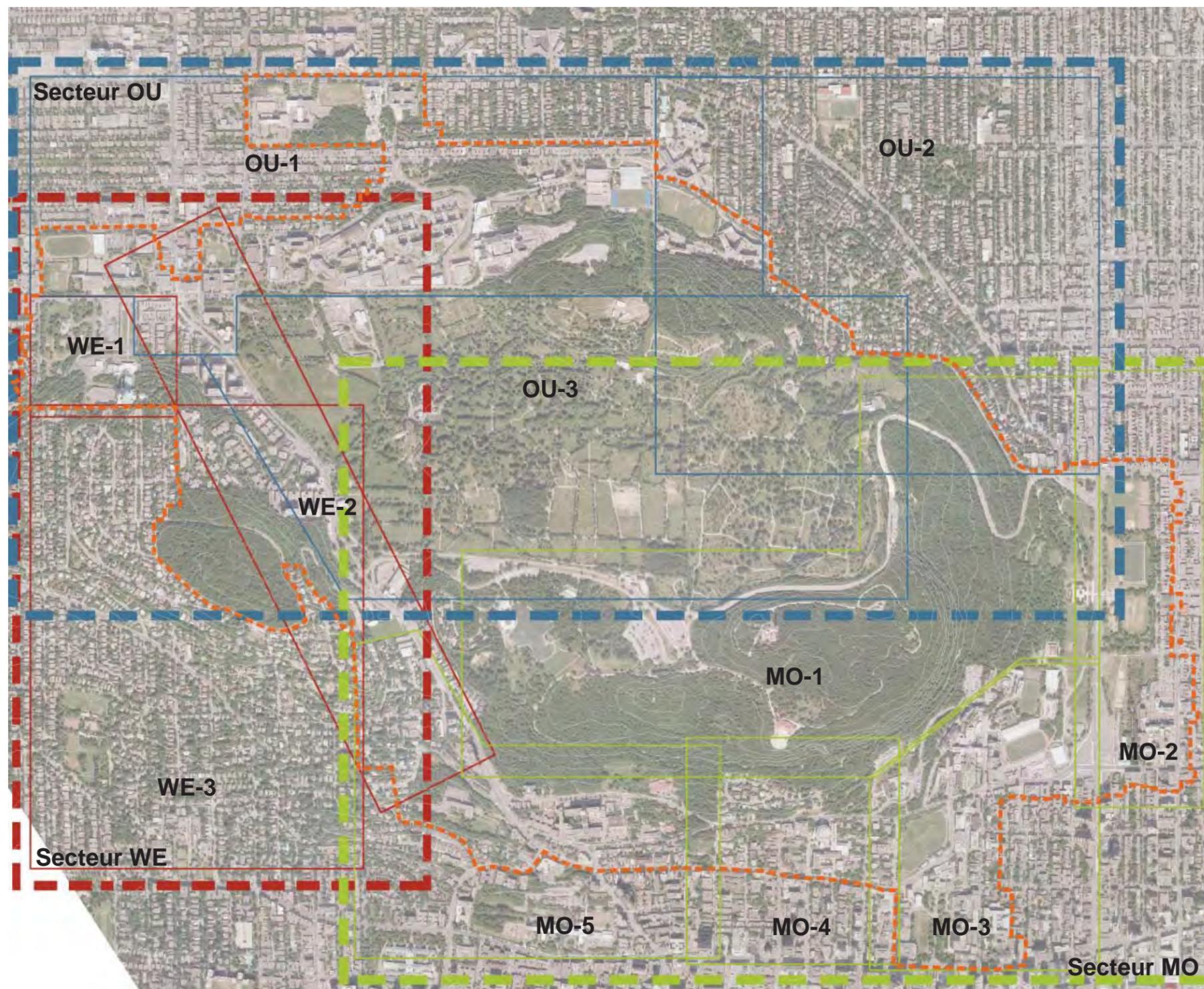
Secteur	Versants du sommet du Mont-Royal
Sous-secteur	Flanc sud-ouest : Montée Côte-des-Neiges
Entité	Ancien séminaire de philosophie
Secteur	Versants du sommet d'Outremont
Sous-secteur	Bassin central : Les cimetières
Entité	Cimetière du Mont-Royal
Sous-entités	au nombre de six

Sources documentaires

Un grand nombre de documents ont été produits sur le mont Royal et ses propriétés depuis de nombreuses années. La caractérisation paysagère des entités a été réalisée à partir de sources secondaires, quelques monographies et des rapports produits par des consultants. Les informations recueillies sont redevables aux nombreuses études réalisées dans les 25 dernières années à propos du mont Royal dont un grand nombre ont été commandées par la Ville, le Bureau du Mont-Royal ou par les institutions comme les cimetières et les universités. La référence de la plupart des documents consultés se trouve sur chacune des fiches-entités des sections 2.3, 2.4 et 2.5.

Travail de terrain

La recherche des caractéristiques propres à chacun des sites formant une entité a bénéficié d'un travail de terrain important, réalisé par plusieurs membres de notre équipe. De fait, les 34 entités ont été visitées plus d'une fois. À l'aide d'un formulaire uniformisé préparé à cette fin, il s'agissait dans un premier temps de prendre en photos les lieux et de recueillir des données descriptives concernant la composition spatiale, les vues, les éléments d'intérêts, la végétation, l'architecture, etc. (voir le formulaire à l'annexe 3). D'autres visites ont été effectuées subséquemment dans le but de vérifier des informations tirées des notes documentaires et afin de réaliser des photos de qualité supérieure. Une synthèse des informations recueillies a été intégrée aux fiches-entités des sections 2.3, 2.4 et 2.5.



Secteur OU- 
Versants du Sommet d'Outremont

- OU-1 Flanc nord-ouest: Université de Montréal et secteurs environnants
- OU-2 Flanc nord: Outremont
- OU-3 Bassin central et petit vallon: Cimetières

Secteur MO- 
Versants du Sommet du Mont-Royal

- MO-1 Contrefort et colline: Parc du Mont-Royal
- MO-2 Flanc est: Parc Jeanne-Mance et Hôtel-Dieu
- MO-3 Flanc sud-est: Campus McGill
- MO-4 Flanc sud-centre: Mille Doré
- MO-5 Flanc sud-ouest: Montée Côte-des-Neiges

Secteur WE- 
Versants du Sommet de Westmount

- WE-1 Contrefort ouest et terrasse
- WE-2 Les abords de Côte-des-Neiges
- WE-3 Contrefort ouest et flanc ouest

— — — Limite de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal

Juin 2010

2.2 Liste et carte des entités paysagères

Secteur OU - VERSANTS DU SOMMET D'OUTREMONT

OU - 1 Flanc nord-ouest : Université de Montréal et secteurs environnants

01 Parc Jean-Brillant.....	92
02 Collège Notre-Dame.....	94
03 Université de Montréal, École polytechnique et les franges résidentielles.....	100
04 Collège Jean-de-Brébeuf, HEC Montréal et Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal.....	110
05 Carrefour Côte-des-Neiges et Decelles.....	116

OU - 2 Flanc nord : Outremont

01 Ancienne propriété des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.....	118
02 À l'orée de la forêt.....	122

OU - 3 Bassin central et petit vallon: Cimetières

01 Cimetière Notre-Dame-des-Neiges.....	124
02 Cimetière Mont-Royal.....	132
03 Cimetières Shaar Hashomayim et Shaerith Israe.....	142

Secteur MO - VERSANTS DU SOMMET DU MONT-ROYAL

MO - 1 Contrefort et colline : Parc du Mont-Royal

01 Parc du Mont-Royal
02 Central d'alarme du Service des incendies

MO - 2 Flanc est : Parc Jeanne-Mance et Hôtel-Dieu

01 Parc Jeanne-Mance et frange résidentielle....	146
02 Hôtel-Dieu, la maison-mère des Hospitalières de Saint-Joseph et la frange nord-est et sud-est.....	150

MO - 3 Flanc sud-est : Campus McGill

01 Secteur du stade Percival-Molson et la frange sud-est.....	156
02 Hôpital Royal Victoria, Institut de neurologie et Institut de pathologie.....	160
03 Allan Memorial.....	164
04 Réservoir McTavish.....	168
05 Université McGill et la frange nord-est.....	172

MO - 4 Flanc sud-centre : Mille Doré

01 Nord-est du Golden Square Mile.....	184
02 Redpath Crescent.....	192

MO - 5 Flanc sud-ouest : Montée Côte-des-Neiges

01 Parc Thérèse-Casgrain et le parc Percy-Walters.....	196
02 Ilot de l'Hôpital général de Montréal.....	200
03 Ancien Séminaire de philosophie.....	208
04 Nord-ouest du Golden Square Mile.....	214
05 Méandres des hauteurs de Saint-Sulpice....	218
06 Trafalgar et Glen Eagle.....	222
07 Hauteurs de Côte-des-Neiges.....	224

Secteur WE - VERSANTS DU SOMMET DE WESTMOUNT

WE - 1 Contrefort ouest et terrasse

01 Parc Summit.....	230
---------------------	-----

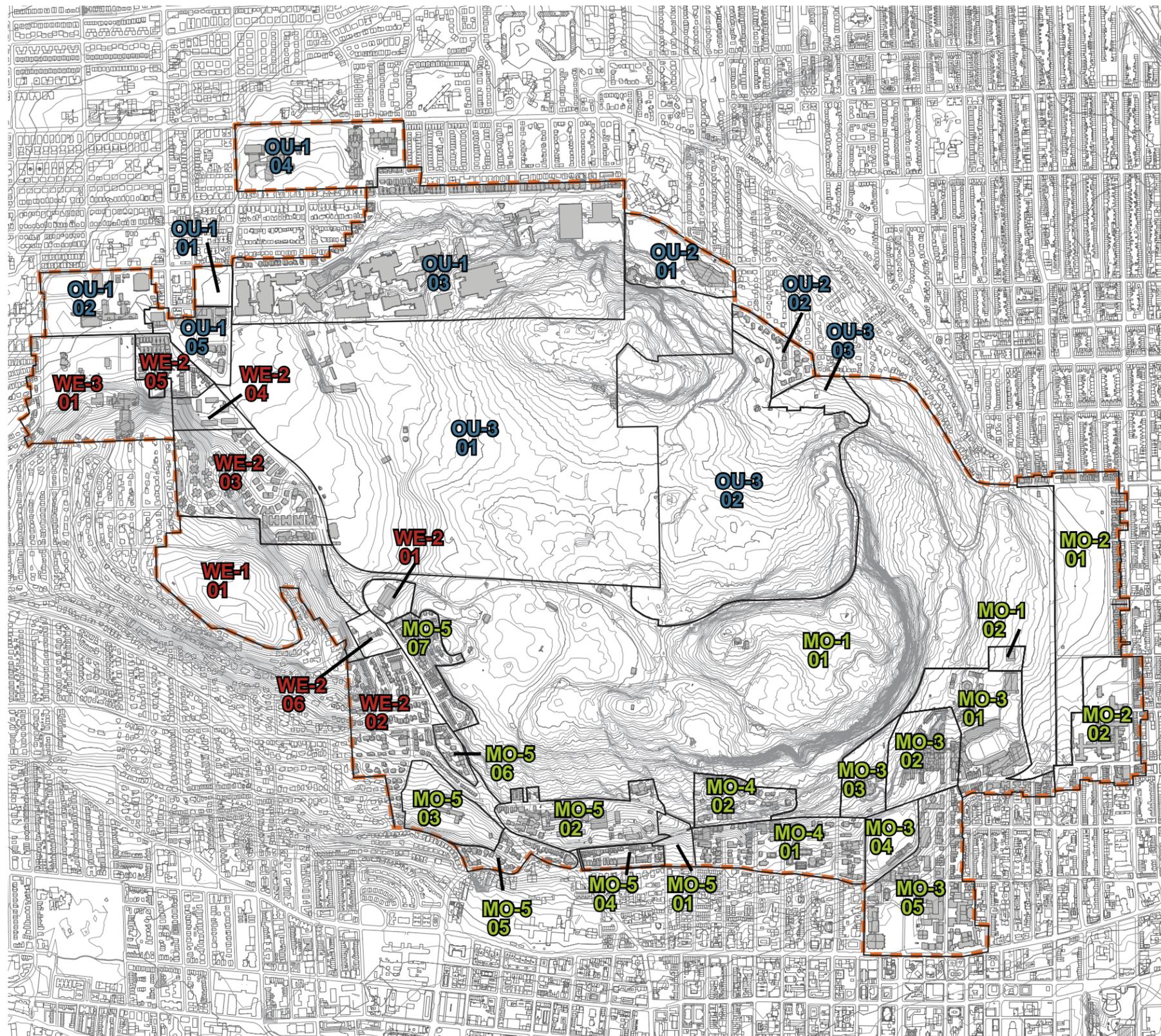
WE - 2 Les abords de Côte-des-Neiges

01 Manège militaire Royal Canadian Hussard...	234
02 En contrebas du chemin de la Côte-des-Neiges.....	236
03 Forest Hill et Ridgewood.....	240
04 Rockhill.....	244
05 Côte-des-Neiges au pied de la pente douce.	248
06 Réservoir Côte-des-Neiges.....	252

WE - 3 Contrefort ouest et flanc ouest

01 Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal et la frange sud-ouest.....	256
--	-----

Carte des entités paysagères



Secteur
WE-2 Sous-secteur
01 Entité

--- Limite de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal (AHNMR)

Juin 2010

